

Rapport de gestion

de la Municipalité d'Épalinges



**Rapport de gestion
de la Municipalité d'Épalinges
2024**

Rapport de la Municipalité au Conseil communal d'Épalinges sur sa gestion pendant l'année 2024

La forme masculine employée dans ce rapport a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger la forme et de faciliter la lecture.
À noter que la Commune d'Épalinges a pour habitude de privilégier le langage épïcène dans ses textes plus courts.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2024.

Ce rapport comprend les chapitres suivants :

Municipalité et Conseil communal _____	pp.	4–13
Administration générale _____	pp.	14–19
Ressources humaines _____	pp.	20–25
Finances _____	pp.	26–31
Cohésion sociale _____	pp.	32–41
Culture _____	pp.	42–49
Domaines _____	pp.	50–51
Bâtiments _____	pp.	52–59
Énergie, durabilité et mobilité _____	pp.	60–69
Urbanisme _____	pp.	70–77
Environnement _____	pp.	78–87
Travaux _____	pp.	88–97
Écoles _____	pp.	98–103
Sécurité publique _____	pp.	104–115
Conclusion _____	pp.	116–117
Glossaire _____	pp.	118–119
Annexes _____	pp.	120–125

Municipalité et Conseil communal

Municipalité

Présidence : M. Alain Monod, Syndic

Vice-Présidence : Mme Brigitte Crottaz (jusqu'au 30 juin 2024)
M. Roland Perrin (depuis le 1^{er} juillet 2024)

Répartition des dicastères

Administration générale, Finances, Informatique, Sécurité publique, Communication

M. Alain Monod, Syndic / Suppléance : M. Roland Perrin

Travaux, Forêt, Vigne, Environnement, Déchèterie

M. Roland Perrin / Suppléance : Mme Marisa Dürst

Urbanisme, Culture

Mme Brigitte Crottaz / Suppléance : Mme Chantal Good

Affaires sociales, Animations socioculturelles, Enfance et Jeunesse, Écoles, Bâtiments scolaires, Sports

Mme Chantal Good / Suppléance : M. Alain Monod

Énergie, Mobilité, Durabilité, Bâtiments, Ressources humaines

Mme Marisa Dürst / Suppléance : Mme Brigitte Crottaz

M. Maurice Mischler a démissionné le 12 décembre 2023, après 12 ans à la Municipalité. Il a été remplacé par Mme Marisa Dürst, élue au second tour de l'élection complémentaire à la Municipalité du 24 mars 2024. Mme Marisa Dürst a été assermentée devant le Bureau du Conseil communal et est entrée en fonction le 2 avril 2024.



De gauche à droite : Mme Marisa Dürst, M. Alain Monod, Mme Sarah Miéville, Secrétaire municipale, Mme Chantal Good, M. Roland Perrin, Mme Brigitte Crottaz.

Photo : Maud Guye-Vuillème

La Municipalité a tenu 48 séances, dont deux extraordinaires : l'une dédiée à la répartition des dicastères à la suite de l'élection de Mme Marisa Dürst et l'autre sur le chauffage à distance. Par ailleurs, comme chaque année, la Municipalité a consacré une matinée à finaliser le budget de la commune.

Indépendamment de cette activité collégiale, les membres de la Municipalité ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières palinzardes.

Délégations permanentes de la Municipalité

Monsieur Alain Monod, Syndic, représente la Municipalité :

- au secteur Est de Lausanne Région
- à la commission « Promotion économique » de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise (TL) et à la commission « stratégie »
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Fondation Épalogements
- au comité de l'association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au comité de pilotage Vidis (Vision Intégrée Défense Incendie et Secours) 20-25 (président)
- au comité directeur de la Protection Civile (PCi) de Lausanne-district
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission communale de police (président)
- à la commission des naturalisations de la Municipalité

au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV) :

- au comité de l'UCV (Union des communes vaudoises)
- au Groupe des Villes de l'UCV (Union des communes vaudoises)
- à la commission consultative cantonale en matière de défense incendie (CCDIS)
- à la commission cantonale de circulation routière
- à la commission consultative cantonale de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC)
- en remplacement et autres séances pour l'UCV

Monsieur Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- à la commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (STEP), Vidy (CISTEP)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- au conseil d'administration du périmètre de gestion des déchets de la région lausannoise (Gedrel SA)
- à la commission intercommunale des Services Industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'assemblée générale de la Compagnie Générale de Navigation (CGN SA)
- au Triage forestier Mèbre-Talent, président
- au groupe de suivi de la requalification de la route cantonale 601 (RC 601)
- délégué à l'Association « Jorat parc naturel »
- au Conseil des 50 de l'Union des communes vaudoises (UCV)
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

**Madame Brigitte Crottaz, Conseillère municipale,
représente la Municipalité :**

- au comité de l'École de musique d'Épalinges
- au Bureau exécutif du Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
Est lausannois-Oron-Lavaux
- à la commission Prévention et dépendances de Lausanne Région
- au conseil de la fondation de la Coopérative du logement
à but social (CLE), Épalinges
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- à la société Energies renouvelables d'Épalinges SA
(EPAREN SA), secrétaire

**Madame Chantal Good, Conseillère municipale,
représente la Municipalité :**

- au conseil d'établissement d'Épalinges
- au comité directeur de la région ARAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'association pour l'accueil
de l'enfance d'Épalinges (AAEE)
- à la commission « Formation emploi jeunes » de Lausanne Région
- à la commission « Enfance » de Lausanne Région
- à la commission « Seniors » de Lausanne Région
- à la commission « Activités sportives » du secteur Est
de Lausanne région
- à la commission de gestion de la société Biopôle S.A.
- à la Fondation Épalogements, membre
- à l'association suisse des services des sports (ASSS)
- au Centre sportif de Malley SA
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale
de pensions (CIP)
- à Pro Familia Vaud

**Madame Marisa Dürst, Conseillère municipale,
représente la Municipalité :**

- à l'Association intercommunale des Taxis de la région lausannoise
- à l'Assemblée générale du périmètre de gestion des déchets
de la région lausannoise (Gedrel SA)
- à la commission « Transports » de Lausanne Région
- à la société Energies renouvelables d'Épalinges SA (EPAREN SA),
présidente du conseil d'administration

Monsieur Pierre Jolliet, représente la Municipalité :

- au Conseil de la Fondation du Relais

Commissions municipales

- Commission du fonds d'efficacité énergétique et du développement durable (FEED):
présidence de Mme Marisa Dürst, Municipale
- Commission de culture et d'animation:
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission de salubrité:
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission d'urbanisme:
présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission d'intégration des étrangers:
Mme Marisa Dürst, Municipale
- Commission de la mobilité:
Mme Marisa Dürst, Municipale (présidence), M. Alain Monod, Syndic
et M. Roland Perrin, Municipal
- Commission de la communication digitale:
présidence de M. Alain Monod, Syndic

Règlements communaux

En 2024, la Municipalité a validé l'entrée en vigueur du nouveau règlement de la Municipalité.

Par ailleurs, le règlement des transports scolaires ainsi que la directive relative aux devoirs surveillés ont été mis à jour et sont également entrés en vigueur cette même année. Les nouveaux documents remplacent ainsi leurs versions précédentes.

Conseil communal

Bureau du Conseil communal (état au 31.12.2024)

Président	Cyril Duruz (Verts)
1^{er} Vice-président	François Puricelli (PLR)
2^e Vice-président	Esteem Okoro (SOC)
Scrutateurs	Bernard Thonney (PLR) Philippe Koch (UDC)
Scrutateurs suppléants	Pierre Borel (SOC) Patrick Eerdmans (VLIB)
Secrétaire	Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Laurence Simonetti

Commission de gestion 2024

Présidente	Mme Fabienne Bride (PS)
Membres	M. Georges Auberson (PLR) M. Stéphane Bruneau (VLIB) Mme Anne-Marie Fischer (UDC) Mme Brigitte Guex (Verts) Mme Fabienne Guignard (PLR) Mme Vania Luis Francisco (PLR) Mme Chloé Restauri (PS) Mme Laoreta Zili (Verts)

Suppléants	M. Marco Caffaro (PS) M. Bogomil Kohlbrenner (Verts) M. Yves Morcaut (PLR) Mme Manon Reist (VLIB) Mme Christine Von Siebenthal (UDC)
-------------------	--

Commission des finances 2024

Président	M. Sandy Warth (PLR)
Membres	M. Corentin Binamé (PS) M. Michael Crottaz (PS) M. Yves Fauth (UDC) M. Nicolas Garoflid (VLIB) M. Richard Golay (Verts) M. Guillaume Graf (PLR) M. Paul Habfast (Verts) M. Marc Veraguth (PLR)

Suppléants	Mme Muriel Cuendet Schmidt (PS) M. Patrick Eerdmans (VLIB) M. Christian Guex (UDC) M. Fabien Loi Zedda (PLR) Mme Cosette Perfect (PLR) Mme Patrizia Vinciguerra (Verts)
-------------------	--

Séances du Conseil communal

Séance du mardi 6 février 2024

- Préavis n° 01/2024 — Construction de nouveaux vestiaires pour le club de football d'Épalinges, d'une buvette et d'un dépôt/atelier pour le service des forêts — Demande d'un crédit de construction
- Rapport n° 02/2024 — Postulat déposé par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour plus de matériaux naturels, durables et locaux dans les constructions et les rénovations » et postulat déposé par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst, MM. les Conseillers communaux Alano Cauderay et Michael Mäder « Épalinges, à l'avant-garde de la construction, de la rénovation et de l'isolation durables »
- Préavis n° 05/2024 — Modification et modernisation des infrastructures du site scolaire de Bois-Murat — Demande d'un crédit de construction
- Préavis n° 06/2024 — Requalification du plat de la Croix-Blanche : première étape de l'aménagement des parcelles RF n°532 et 590 — Demande d'un crédit de construction
- Rapport n° 08/2024 — Postulats déposés par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour la mise en place d'une zone 30 km/h au Village » et par M. le Conseiller communal Laurent Balsiger et consorts « Se déplacer et dormir en paix à Épalinges — que du bonus ! »

Séance du mardi 26 mars 2024

- Préavis n° 03/2024 — Rénovation des WC de l'édicule public du cimetière — Demande d'un crédit de construction
- Préavis n° 04/2024 — Élaboration d'un plan directeur 2024-2035 d'investissements pour l'assainissement des bâtiments communaux — Demande d'un crédit d'étude
- Rapport n° 07/2024 — Postulat déposé par M. le Conseiller communal Julian Pidoux « Pour une vision ambitieuse du développement des activités économiques et de la diversité de l'emploi à Épalinges »
- Préavis n° 09/2024 — Motion déposée par Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un plan climat à Épalinges »
- Préavis n° 10/2024 — Aménagement routiers liés à la mise en service de la nouvelle ligne de bus TL N° 44 — Demande d'un crédit de construction

Séance du mardi 7 mai 2024 — Séance annulée

Séance du mardi 11 juin 2024

- Rapport n° 11/2024 — Postulat déposé par M. le Conseiller communal Morgan Bride, « Et si on remplaçait les feux d'artifice lors de manifestations? »
- Rapport n° 12/2024 — Postulat déposé par Mme la Conseillère communale Fabienne Bride « Changement du nom du Chemin Marcel Regamey »
- Préavis n° 13/2024 — Acquisition de deux véhicules électriques pour le Service des travaux et environnement et la Conciergerie — Demande de crédit
- Préavis n° 14/2024 — Construction et réhabilitation de collecteurs pour les eaux claires et les eaux usées — Demande d'un crédit de construction
- Préavis n° 15/2024 — Demande d'adoption du règlement des transports scolaires et de délégation de compétences à la Municipalité pour la mise à jour annuelle des plans intégrés dans le règlement
- Préavis n° 16/2024 — Participation à la construction d'un bassin de rétention sur le site de Biopôle — Demande d'un crédit de construction
- Préavis n° 17/2024 — Réaménagement du Chemin des Croisettes — Demande d'un crédit d'étude
- Préavis n° 18/2024 — Rapport de gestion 2023
- Préavis n° 19/2024 — Comptes 2023 de la CISTEP
- Comptes 2023 de la commune

Séance du mardi 17 septembre 2024

- Préavis n° 21/2024 — Rénovation et mise aux normes de la piscine scolaire de Bois-Murat — Demande d'un crédit d'étude et de réalisation

Séance du 9 novembre 2024

- Préavis n° 22/2024 — Adoption du Budget 2025 de la CISTEP
- Budget 2025 de la commune
- Préavis n° 23/2024 — Succession de Mme Ilse PEIER — Vente de la villa sise au Chemin de la Pierraz 17

Séance du 10 décembre 2024

- Préavis n° 20/2024 — Transactions foncières et demandes de crédits concernant les terrains aux Dailles

Élections et votations

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
03.03.2024	Votations fédérales				
	• Initiative sur la 13 ^e rente AVS	5546	3626	65.38 %	Acceptée
	• Initiative sur les rentes	5546	3626	65.38 %	Refusée
	Élections communales				
	• Élection complémentaire à la Municipalité, 1 ^{er} tour	6551	2123	32.41 %	Ballottage général
02.04.2023	• Élection complémentaire à la Municipalité, 2 ^e tour	6621	2477	37.34 %	Mme Dürst
09.06.2024	Votations fédérales				
	• Initiative d'allègement des primes	5552	2864	52.50 %	Acceptée
	• Initiative pour un frein aux coûts de la santé	5552	2864	52.50 %	Refusée
	• Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »	5552	2864	52.50 %	Refusée
	• Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité	5552	2864	52.50 %	Acceptée
22.09.2024	Votations fédérales				
	• Initiative biodiversité	5535	2730	49.32 %	Refusée
	• Réforme de la prévoyance professionnelle	5535	2730	49.32 %	Refusée
24.11.2024	Votations fédérales				
	• Aménagement des routes nationales	5509	3014	54.71 %	Refusée
	• Droit du bail : sous-location	5509	3014	54.71 %	Refusée
	• Droit du bail : résiliation pour besoin propre	5509	3014	54.71 %	Refusée
	• Financement des prestations de santé	5509	3014	54.71 %	Refusée

Relations intercommunales

Union des Communes Vaudoises (UCV)

Les rapports d'activité annuels de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) sont disponibles sur internet : www.ucv.ch

Lausanne Région

Les rapports d'activité annuels de Lausanne Région sont disponibles sur internet :

www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/

Administration générale

Secrétariat municipal

Les démissions concomitantes de M. le Municipal Maurice Mischler et du chef du Service des finances ont entraîné un travail important pour accompagner la Municipalité dans les mesures immédiates à prendre, notamment en termes de répartition des responsabilités et de suivi des dossiers.

La deuxième élection complémentaire de la législature en cours a vu, après deux tours aux résultats très serrés, Mme Marisa Dürst être élue à la Municipalité. Entre l'organisation des scrutins, l'accueil et l'accompagnement de la nouvelle Municipale dans sa fonction, le service a de nouveau été fortement mis à contribution.

La Secrétaire municipale et son adjoint fraîchement entré en fonction ont également assumé durant quatre mois la gestion de l'informatique communale, l'occasion d'un apprentissage express et sur le tas générant une surcharge aussi importante qu'enrichissante. Le processus de recrutement d'un nouveau responsable de l'informatique, mené par les RH et la Secrétaire municipale, a heureusement abouti.

La Secrétaire municipale ainsi que la cheffe du Service des ressources humaines ont également mené le recrutement du poste clé de chef du Service des finances, à satisfaction de la Municipalité et de la commission des finances. Le nouveau chef de service a pu bénéficier de l'expérience et des connaissances de la Secrétaire municipale pour se sensibiliser à la finesse des rouages d'une administration communale.

Enfin, le Service des ressources humaines a bénéficié d'un soutien particulier du Secrétariat municipal.

Quant à la collaboration entre le Secrétariat municipal et le Secrétariat du Conseil communal, elle s'avère toujours aussi fluide et fructueuse. À l'image du soutien apporté au Secrétariat du Conseil communal en vue de l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des séances du législatif, un outil informatique similaire à celui déjà utilisé pour le suivi des séances de la Municipalité.

Archives communales

Cette année a permis de mettre en lumière le riche patrimoine documentaire palinard : 21 demandes ont en effet été adressées aux Archives communales couvrant des thématiques très variées à l'image de la généalogie, la toponymie, l'art, l'architecture, l'urbanisme et la microhistoire.

Projets et réalisations

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de projets majeurs pour les archives communales, dont certains ont été achevés et d'autres sont en cours de finalisation :

- Fruits de précieuses collaborations, un processus de gouvernance documentaire est en cours de finalisation avec l'Office de la population et des projets ont été lancés avec le Service des finances, le Greffe municipal, l'Office de la culture et des manifestations ainsi qu'avec le Service des ressources humaines. Ces démarches ont débouché sur la collecte des archives courantes et le versement de 12,3 mètres linéaires (ml) d'archives intermédiaires. Ces dernières ont été inventoriées, conditionnées et classées au sein du local d'archives définitives.

- Le traitement des archives publiques se poursuit continuellement suivant le délai d'utilité administrative et légal des archives intermédiaires. En se basant sur le calendrier de conservation et de gestion, environ 20,6 ml ont pu être éliminés au cours de l'année. L'élaboration de bordereaux de versement et d'élimination est en cours pour l'année suivante.
- Plusieurs fonds privés ont été collectés durant l'année, notamment celui de la Chanson d'Épalinges d'environ 0,6 ml, qui a été décrit, conditionné et versé.
- En juin, la restructuration des fonds d'archives définitives a été achevée. Ce travail a compris la réorganisation des travées, ainsi que le reconditionnement de plusieurs documents, notamment les fonds iconographiques. Par ailleurs, plusieurs inventaires ont été révisés et adaptés aux normes en vigueur pour faciliter leur migration vers un système d'information archivistique en ligne et la plateforme vaud.archivescommunales.ch.
- Les relations avec les Archives cantonales vaudoises, dont l'expertise est régulièrement sollicitée, se poursuivent activement. L'archiviste participe ainsi à deux groupes de travail : l'un sur le référentiel de gouvernance documentaire pour les communes et l'autre sur la plateforme d'archives vaud.archivescommunales.ch. Cette implication permet de maintenir la commune informée des nouvelles directives cantonales en matière d'archivage et de favoriser la coopération avec d'autres professionnels des communes.

Communication

Principaux projets réalisés en 2024

La responsable de la communication d'Épalinges a piloté divers projets, certains déjà achevés et d'autres encore en cours :

- **Nouvelle identité visuelle** : réalisée par l'agence NOW*, ce projet est finalisé. Il inclut un nouveau logo et une charte graphique homogène, adoptée par l'ensemble des services communaux. Cette identité visuelle a été déclinée sur tous les documents officiels et est en cours d'adaptation sur d'autres supports, comme les vêtements des équipes des travaux et de la conciergerie, ainsi que les véhicules communaux. La mise à jour de la signalétique et des panneaux suivra ultérieurement.
- **Nouveau site internet** : ce projet, élaboré en collaboration avec l'agence NOW* en parallèle de la nouvelle identité visuelle, approche de son aboutissement, avec une mise en ligne prévue pour début 2025.
- **Refonte du journal Le Palinzard** : liée à la nouvelle identité visuelle, cette refonte inclut la création de nouvelles rubriques et une réorganisation du contenu, afin d'offrir une lecture plus claire et intuitive.
- **Nouvelle maquette pour Sortir à Épalinges** : elle a été adaptée à la nouvelle identité visuelle. Par ailleurs, les événements récurrents et ceux organisés par la Paroisse sont désormais regroupés à la fin de la publication pour une meilleure lisibilité.
- **Rapport sur la communication à Épalinges** : ce diagnostic a proposé notamment la création d'une page Instagram dédiée à la saison culturelle d'Épalinges. Gérée par l'Office culture et manifestations, cette page vise à mieux cibler un public élargi, incluant des personnes venant de l'extérieur de la commune.

Activités courantes

- **Publications périodiques :** édition du trimestriel *Le Palinzard* et de l'agenda culturel *Sortir à Épalinges* (publié 12 fois par an).
- **Gestion des réseaux sociaux :** animation des pages Facebook et Instagram de la commune, avec une fréquence moyenne de 3 à 5 publications par semaine.
- **Statistiques 2024 :**
 - Facebook : 1800 abonnés à fin 2024 contre 1700 en 2023.
 - Instagram : 814 abonnés à fin 2024 contre 557 en 2023.
- **Diffusion d'informations :** mise à jour régulière du site internet, de l'application CommuneApp (2330 utilisateurs fin 2024) et des écrans informatifs dans les bus TL.
- **Rédaction de communiqués de presse :** production occasionnelle de communiqués pour la Municipalité (7 en 2024).
- **Suivi de la presse :** réalisation d'une revue des articles liés à la Commune d'Épalinges.

Registre civique

L'administration communale veille à maintenir régulièrement à jour le registre des électeurs. Elle accorde une attention particulière à l'inscription d'office des citoyens remplissant les conditions légales, tout en procédant à la radiation des personnes qui ne satisfont plus à ces critères, notamment celles ayant quitté la commune.

Elle procède aussi au contrôle des signatures dans le cadre des initiatives populaires ou référendums, au nombre de 24 en 2024 (contre 31 en 2023).

Au 31 décembre 2024, Épalinges comptait 6617 électeurs inscrits en matière communale, répartis entre 3512 femmes et 3105 hommes, et 5528 électeurs inscrits en matière fédérale et cantonale.

Admissions à la bourgeoisie d'Épalinges

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois est entrée en vigueur au 1er mai 2005. Le texte donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

En 2024, la Municipalité, a accordé la bourgeoisie de la commune d'Épalinges à 99 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités :

Nationalités	Nombre de personnes		
Allemagne	2	Inde	8
États-Unis	1	Indonésie	1
Belgique	3	Italie	5
Colombie	1	Kosovo	8
Espagne	3	Pays-Bas	1
France	43	Pologne	1
Grèce	2	Portugal	12
Guinée	3	Royaume-Uni	3
Hongrie	1	Togo	1

Informatique

Depuis sa prise de fonction en avril 2024, M. James Tan, chef de projets et responsable informatique, a initié une stratégie globale visant à améliorer les infrastructures technologiques de la commune. Ses actions ont notamment porté sur la sécurisation des objets connectés, l'harmonisation des réseaux interconnectés, la stabilisation des réseaux Wi-Fi, et l'optimisation de la gestion des demandes informatiques en collaboration avec le prestataire externe OFISA. Dans cette optique, une révision approfondie des contrats existants a été entreprise, accompagnée d'initiatives pour améliorer les prestations de service.

En tant que consultant technique, M. Tan a contribué à plusieurs projets liés à l'architecture des bâtiments, incluant l'intégration d'équipements critiques tels que pare-feu et systèmes de contrôle d'accès. La coordination régulière avec les différents services et locataires a permis d'éviter les doublons et de garantir une gestion efficace des projets communaux.

Suite à la décision de la Municipalité de se lancer dans un projet d'intégration de l'informatique communale à celle de la Ville de Pully, M. Tan a joué un rôle actif pour que cette transition soit stable et sécurisée.

Par ailleurs, des dispositifs existants ont été modernisés, comme les caisses enregistreuses et timbreuses. M. Tan supervise également le projet de centralisation des abonnements téléphoniques, confié à la Ville de Pully pour une gestion simplifiée et efficace.

Nonagénaires

Trente Palinzardes et Palinzards ont atteint leur nonantième anniversaire en 2024 et deux autres ont même célébré leurs 100 ans. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS « La Girarde », la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel un cadeau leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président de rédiger un bref texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse cette visite, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel. Cette année 24 visites ont ainsi été effectuées.

Ressources humaines

Projets 2024

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec actuellement 2,3 postes, poursuit son travail de structuration.

La personne de confiance

Dans le but d'améliorer la santé au travail et d'offrir un soutien à l'ensemble du personnel communal, la Commune d'Épalinges a conclu, en septembre 2024, un contrat avec l'entreprise MOVIS SA pour mandater une personne de confiance. Toute collaboratrice et tout collaborateur peut désormais s'adresser librement et confidentiellement à cette instance. Cette personne traite aussi bien les problèmes en lien avec le travail (conflits, tensions, atteintes à l'intégrité personnelle, etc.) que les troubles psychosociaux (atteinte à la santé psychique, anxiété, stress, burnout, gestion du handicap, etc.). Le suivi des dossiers est confidentiel et est limité à 10 heures au maximum. Chaque année, au mois de mars, MOVIS établira un rapport annuel de ses activités en indiquant le nombre de cas, les thèmes abordés et le profil des collaborateurs et collaboratrices, ceci dans la plus stricte confidentialité. Présente dans toute la Suisse, l'entreprise jouit d'une solide expérience avec les administrations communales. Afin d'assurer une continuité et de créer un lien, MOVIS attribue à la Commune d'Épalinges une personne de confiance spécifique. En outre, il est possible pour les collaboratrices et collaborateurs d'obtenir des conseils par téléphone ou via la plateforme movis.ch à tout moment. Cette prestation démarre en janvier 2025.

Le sondage de satisfaction

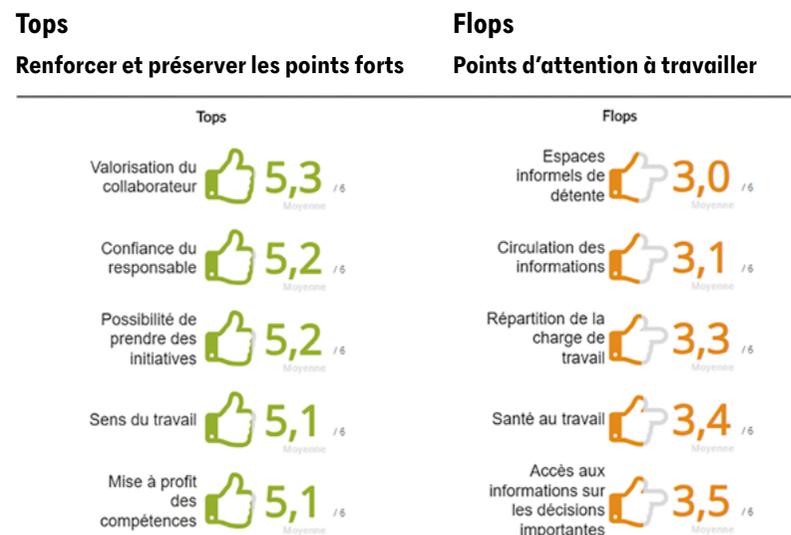
En mai 2024, la Municipalité et le Service des ressources humaines ont approché l'institut d'études et de sondages Médiactif en vue de réaliser un sondage de satisfaction auprès de l'ensemble du personnel communal. Le but de cette démarche totalement anonyme visait à recueillir les ressentis et les besoins des collaboratrices et des collaborateurs afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Ce sondage s'est déroulé du 5 septembre au 7 octobre 2024. 81 personnes, soit 72 % du personnel, y ont participé. Ce taux de participation élevé permet d'obtenir des résultats représentatifs. Avant d'entrer dans le vif du sujet, les participants ont dû décrire leur lieu de travail en trois mots de leur choix. Les mots qui sont le plus souvent ressortis sont « varié — agréable — intéressant — stressant — enrichissant. » Parmi les avantages par ce sondage, tous les services ou presque ont sélectionné la « proximité du domicile/facilité d'accès », « la bonne ambiance de travail/relations avec les collègues », « les horaires flexibles/souplesse d'organisation et télétravail » et « le salaire et les prestations sociales ». Les propositions qui n'ont pas ou presque pas été sélectionnées sont : « sécurité de l'emploi/stabilité », « possibilités d'évolution » et « développement personnel et formation ». La réponse à la question « êtes-vous satisfait de votre situation professionnelle actuelle ? » a obtenu la note de 4,1 sur 6. L'indice de loyauté, c'est-à-dire la satisfaction générale, le réengagement dans la commune et la volonté de recommander ce lieu de travail est relativement faible. 52 % des sondés sont non-convaincus ou mitigés. Les autres sont loyaux ou inconditionnels. De septembre 2023 à septembre 2024, 74 % des sondés jugent l'évolution de leur quotidien au travail stable, voire meilleure. Pour 26 %, leur situation s'est dégradée.

Si l'on affine les résultats, les conclusions sont les suivantes (notes sur 1 à 6):

	Note
Fonction (autonomie, compétences, variété des tâches, délais réalistes) _____	5
Responsabilité (confiance réciproque, reconnaissance, soutien, écoute) _____	4,7
Épanouissement au travail _____	4,6
Santé et sécurité (dont mesures pour l'environnement 4,9, pour la santé au travail 3,4) _____	4,5
Cadre du travail (formation, outils de travail, environnement de travail) _____	4,4
Relations (dont l'ambiance de travail) _____	4
Organisation (efficacité, conditions et égalité salariales, espaces détente) _____	3,8
Communication (accès aux informations, feed-back) _____	3,5

Le tableau ci-dessous donne un aperçu synthétique des points forts et des points à améliorer.



La Municipalité remercie le personnel communal d'avoir répondu à ce sondage. Le processus de changement a démarré en 2024 et les mesures d'amélioration seront déployées dès 2025.

La révision du statut du personnel communal

Le 7 octobre 2024, la Municipalité a lancé la révision du Statut du personnel communal qui date du 29 novembre 1991. La première étape consiste à passer en revue tous les articles de ce statut et de décider ce qui peut être maintenu, modifié, supprimé ou ajouté.

Personnel communal

Au 31 décembre 2024, la commune compte 118 collaborateurs pour 91,2 ETP (équivalents temps plein):

- 107 collaboratrices et collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel.
- 11 collaboratrices et collaborateurs sous contrat à durée déterminée (CDD).
- 4 apprentis se forment dans les métiers suivants :
 - 2 agents d'exploitation conciergerie
 - 1 horticulteur-paysagiste
 - 1 recycleur

Par ailleurs, en 2024, 207 personnes ont travaillé comme auxiliaires payés à l'heure, ce qui signifie qu'elles ont reçu au moins une fiche de salaire dans l'année. Exemples d'auxiliaires: étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, surveillants de devoirs, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du CAP (Centre d'animation), auxiliaires pour les manifestations, aide à la bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie, archives...).

Mutations 2024

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

JAN.	Mme Tiziana Baino	Réfectoire
	Mme Saskia Métraux	RH
	Mme Samia Sanchez Meyer	OEJS
	Mme Juliana Taillard	OEJS
	Mme Sandra Clerc	Finances
	Mme Séverine Steiner	Finances
FÉV.	Mme Lauryne Ney	Greffe Municipal
MARS	Mme Ginny Rodriguez	Travaux et environnement
MAI	Mme Maria Grosso	Urbanisme, architecture, énergie et durabilité
JUI.	M. Fabio Gomes Dos Santos	Déchèterie
AOÛT	M. Romuald Martial Ntennou	Finances
SEPT.	M. Jean Aka	Travailleur social de proximité
	M. Jean Masini	Office des affaires culturelles et manifestations
NOV.	M. Jordan Lambelet	Voirie

Départs

JAN.	M. Vincent Colliard	Travailleur social de proximité
FÉV.	Mme Fabienne Bertusi Meylan	Travaux et environnement
MARS	M. Jean-François Niklaus	Finances
	Mme Sandra Clerc	Finances
MAI	M. Jérôme Meldem	Travaux et environnement
JUIN	M. Stéphane Perret	Travaux et environnement
JUI.	M. Yohan Etter	Travaux et environnement
AOÛT	M. Julien Clavel	Travaux et environnement
	Mme Lucille Bidaux-Meyer	Office des affaires culturelles et manifestations
OCT.	M. Steve Borloz	Voirie
NOV.	Mme Véronique Tinguely	Finance
DÉC.	Mme Saskia Métraux	RH

Départs à la retraite

JAN.	Mme Florence Griffiths	Finances
DÉC.	M. Jean-Luc Favre	Conciergerie

Traitements

Au 1^{er} janvier 2024, des augmentations statutaires ont été accordées aux collaboratrices et collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale. Les salaires ont fait l'objet d'une indexation de 1,4 % en juillet 2024.

Formation

Les formations techniques et métier organisées par les différents services sont listées dans les rapports de chacune des entités.

Fidélité

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de 10 ans, tous CDI confondus.

Les personnes suivantes ont été reconnues pour leur fidélité :

10 ans de service :	M. Robert Chanson
	M. Steve Tétaz
	Mme Anyssa Ravessoud
	Mme Véronique Faivre
	M. Alfredo Garcia Guardo
	Mme Isabel Lopes
	M. Nevruz Spahija
15 ans de service :	Mme Valérie Widmann
	Mme Virginie Guisan
25 ans de service :	Mme Murielle Moser Galley

Finances

Finances

2024, année de transition

Le Service des finances compte au 31.12.2024 quatre collaborateurs correspondant à 3,4 ETP et comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion et à la gestion des salaires.

Reconstitution de l'équipe

Sur le plan du personnel, le service a connu un bouleversement complet en 2024. En effet, après le départ du Municipal en charge des finances, du boursier communal ainsi que de l'ensemble de ses collaborateurs, l'équipe du Service des finances a été complètement reconstituée avec l'engagement d'une adjointe au chef du Service des finances, de deux collaborateurs et du nouveau chef du service en août.

Les deux collaborateurs ont d'abord été embauchés pour une durée déterminée et c'est seulement après quelques mois de collaboration avec le nouveau chef du service que ce dernier a proposé à la Municipalité de les confirmer à leur poste respectif dès le 01.01.2025

Analyses financières

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements de certaines polices d'assurances, notamment l'assurance accident, la complémentaire accident et l'assurance perte de gain maladie auprès de la Vaudoise.

Le Service des finances a procédé aux premières analyses de la situation financière de la commune. Et ces analyses montrent que le plan des investissements proposé au budget 2024 et 2025 est très ambitieux et dépasse la capacité financière de la commune. Pour 2024, le plan prévoyait environ CHF 10'271'000.00 de préavis d'investissement votés et 19'810'000.00 de préavis à voter soit un total de CHF 30'081'000.00

Sachant que la marge d'autofinancement prévisionnelle selon le budget 2024 était négative de CHF -1'213'900.00 (soit un excédent de charges épurées par rapport aux revenus épurés), cela entraînerait certainement une forte augmentation des emprunts.

Le Service des finances a attiré l'attention de la Municipalité sur cet état de fait et des risques potentiels. Il a recommandé à la Municipalité de prioriser les choix d'investissement dès le début de l'année 2025 et de les étaler sur plusieurs exercices comptables.

Ces premières analyses démontrent aussi une très forte croissance des charges de fonctionnement, notamment les lignes budgétaires de charges liées au personnel et autorités, des biens, services et marchandises ainsi que des intérêts passifs. Alors qu'en même temps, nos revenus presque exclusivement composés de revenus fiscaux, restent stables.

Comptes et budgets

Malgré les départs des collaborateurs, le service a pu effectuer les travaux de bouclage des comptes 2023 avec l'appui d'une société fiduciaire spécialisée, puis préparer les travaux de révision des comptes annuels avec la société BDO SA.

Entre le mois d'août et octobre, le service a procédé à l'élaboration du budget 2025 avec un changement de méthode consistant à impliquer plus fortement les chefs de services et les responsables d'offices. Ce budget 2025 a été soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci lors de sa séance du 05 novembre 2024 après des amendements de la première version par la commission des finances. C'est finalement un budget 2025 présentant un excédent de charges de CHF 320'256.00 après prélèvement de CHF 7'071'634.00 des différents fonds de réserves qui a été adopté par les membres du Conseil communal. La marge d'autofinancement de CHF -4'012'860.00 de 2025 en comparaison aux CHF -1'213'900.00 de 2024 laisse présager que la commune est en train

d'atteindre un point de basculement où ses charges épurées risquent à l'avenir d'être supérieures à ses revenus épurés.

Les crédits votés selon le plan des investissements 2025 sont de CHF 8'925'000.00. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2025 pour y faire face.

Comme dit plus haut, les revenus de la commune sont presque exclusivement constitués de revenus fiscaux. Dans une perspective stratégique de diversification de ses revenus, le Service des finances a proposé qu'il ne soit plus accordé de Droit Distinct et Permanent (DDP) à des promoteurs immobiliers, entreprises, fondations, associations, entrepreneurs, etc. et de privilégier à l'avenir la valorisation des terrains communaux par des constructions propres. Ainsi, la commune pourra se constituer un portefeuille immobilier lui permettant à terme d'encaisser des revenus locatifs.

L'octroi de DDP par la commune est une pratique vieille de plus de trente ans, qui ne rapporte à la commune qu'environ CHF 30'000.00 par année, bien loin de potentiels revenus locatifs.

Impôts

À l'instar des années précédentes, les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en tenant compte de la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la(les) Commune(s) de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un **caractère provisoire** pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif). Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contri-

buable au 31 décembre peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. Au 31 décembre 2024, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2023 était arrêté à 78,66 % (96,56 % pour 2022, 98,79 % pour 2021 et 99,54 % pour 2020).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2023 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2024 facturés.

Le taux d'imposition communal 2024 (et 2023) est arrêté à 64,5 % de l'impôt cantonal de base (préavis 20/2021).

À l'exception des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI.

Service financier

Pour les années 2021 à 2026 (préavis 21/2021), la commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à **CHF 140'000'000.00**

À fin 2024, l'endettement brut d'Épalinges s'élève à **CHF 87'958'329.00** contre CHF 83'124'997.00 au 31.12.2023. Soit une hausse de CHF 4'833'332.00

Le taux d'intérêt moyen pour le solde de cette dette est de 1,2604 %. Les cautionnements s'élèvent à CHF 7'490'000.00 dont **CHF 7'340'000.00** pour la Coopérative du Logement Épalinges (CLE) et CHF 150'000.00 pour l'Association de la Maison de Paroisse.

Les trois cautionnements de la CLE pour un montant total de CHF 7'340'000.00 sont garantis par des biens immobiliers et ne sont pas pris en compte dans l'endettement communal global selon les directives cantonales.

Le Service des finances a effectué les transactions sur emprunt ci-dessous au cours de l'année 2024 :

Transactions sur emprunt du 01.01 au 31.12.2024	
Emprunt à court terme compte 9210.00.001	
Swissquote Bank SA	
Remboursement emprunt 20.10.2023–22.01.2024	5 000 000.00
Commune Echallens	
Emprunt et remboursement 02.05–02.08.2024	3 000 000.00
Commune Boudry	
Emprunt et remboursement 02.08–04.11.2024	5 000 000.00
Commune Villars-sur-Glâne	
Emprunt et remboursement 24.09–28.11.2024	2 000 000.00
Commune Villars-sur-Glâne	
Emprunt et remboursement 30.09–28.11.2024	2 000 000.00
Commune Boudry	
Emprunt et remboursement 18.10–18.11.2024	3 000 000.00
Commune Boudry	
Emprunt 04.11.2024–04.02.2025	5 000 000.00
Total transactions sur emprunt à court terme	25 000 000.00
Emprunt à moyen/long terme comptes 9221.xx.xxx	
SUVA	
Remboursement emprunt 30.09.2013–30.09.2024	2 500 000.00
BCV	
Remboursement emprunt 15.06.2021–15.06.2032	166 668.00
Swissquote Bank SA — Emprunt 18.11.24–18.11.2027	3 000 000.00
Swissquote Bank SA — Emprunt 28.11.24–29.11.2027	2 000 000.00
Fondation Institution Supplétive LPP	
Emprunt 28.11.24–29.11.2027	2 000 000.00
Total transactions sur emprunt à moyen/long terme	9 666 668.00

La baisse des taux de la Banque nationale suisse (BNS) au quatrième trimestre a permis à la commune de faire les trois derniers à moyen terme à des taux très avantageux entre 0,95 % et 1,05 % et l'emprunt à court terme à 1,10 %. Il est toutefois important de relever que certaines institutions financières ont demandé les calculs des ratios, notamment le ratio d'endettement au 31.12.2023. Une fois ces informations fournies, elles ont refusé de prêter sept millions sur quinze ans car le taux d'endettement net de la commune présentait un risque élevé pour elles. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de réduire la durée de ces emprunts à trois ans au lieu de quinze. Il est donc probable qu'en 2025, la commune soit plus active sur les emprunts à court ou moyen terme et non plus à long terme.

Avec les premières difficultés rencontrées par la commune pour des emprunts à très long terme, il n'y aura bientôt plus le choix que de procéder à des emprunts spécifiques affectés à un objet précis qui servira de garantie pour cet emprunt (emprunts hypothécaires). Notamment ceux liés à des immeubles comme par exemple la caserne des pompiers, le collège de Bois-Murat, etc. Cette façon de faire aura pour principal avantage d'obliger la commune à mieux calibrer ses besoins aux exigences des institutions financières prêteuses.

Malgré un endettement qui commence à être significatif, la diminution des taux d'intérêts de cette fin d'année va permettre de faire diminuer la charge d'intérêts.

Bouclage des comptes

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements sont présentés dans la brochure des comptes 2024.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est présenté dans les tableaux ci-après.

Inventaire des titres au 31 décembre 2024

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2024	Achats	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2024	Valeur vénale 31.12.2024	Rendement 2024
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000		1		1	pm	
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500		1		1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000		1		1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000		1		1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225		1		1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184		1		1	pm	
28 Actions nominatives Transports publics région lausannoise SA	7 000		2		2	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3 000		1		1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des « Milices vaudoises »	500		1		1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100		1		1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	644	
11 500 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges *	11 500	11 500			11 500	494 500	
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500		1		1	pm	
8 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000		1		1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40		-		-	pm	
20 Actions nom. CGN	500		1		1	40	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.02							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400		1		1	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA — certificat émis en 2005	50 000		1		1	pm	
Totaux	413 729	11 796	-		11 796	495 184	-

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2024, CHF 43.00 par titre) - 460 actions nominatives initiales de CHF 25.00 divisées par 25 en mai 2023 = 11'500 actions à CHF 1.00 pm = pour mémoire

Échéancier des emprunts à moyen et long termes — situation au 31 décembre 2024

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	
03.09.2010	9221.00.053 – Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000	1 500 000																
07.10.2011	9221.00.054 – AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000		2 500 000															
10.02.2012	9221.00.056 – AXA Leben	1,7500	2 500 000			2 500 000														
28.03.2013	9221.00.058 – Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000				2 500 000													
01.10.2014	9221.00.061 – POSTFINANCE	1,6900	2 500 000					2 500 000												
05.06.2015	9221.00.062 – Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000						5 000 000											
20.06.2017	9221.00.063 – AXA Vie SA	0,9000	5 000 000										5 000 000							
03.05.2018	9221.00.064 – MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000									5 000 000								
19.06.2020	9221.00.065 – C.I.P.	0,4500	5 000 000						5 000 000											
10.02.2021	9221.00.066 – POSTFINANCE	0,7400	5 000 000																5 000 000	
15.06.2021	9221.00.067 – B.C.V.	0,6200	4 458 329	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	1 666 668	3 291 653									
18.02.2022	9221.00.068 – SUVA	0,8900	5 000 000												5 000 000					
11.04.2022	9221.00.069 – SUVA	0,9800	5 000 000					5 000 000												
20.01.2023	9221.00.070 – SUVA	1,8800	2 500 000			2 500 000														
20.01.2023	9221.00.071 – SUVA	1,8900	2 500 000				2 500 000													
08.05.2023	9221.00.072 – POSTFINANCE	2,5000	5 000 000																5 000 000	
20.10.2023	9221.00.073 – FONDATION SUPPL. LPP	1,9200	5 000 000	5 000 000																
20.10.2023	9221.00.074 – FONDATION SUPPL. LPP	1,9300	5 000 000		5 000 000															
20.10.2023	9221.00.075 – SUVA	2,0200	5 000 000							5 000 000										
04.11.2024	9210.00.001 - COMMUNE DE BOUDRY	1,1000	5 000 000	5 000 000																
28.11.2024	9221.00.077 - FONDATION SUPPL. LPP	1,0500	2 000 000			2 000 000														
28.11.2024	9221.00.076 - SWISSQUOTE BANK	0,9500	2 000 000			2 000 000														
18.11.2024	9221.00.076 - SWISSQUOTE BANK	0,9500	3 000 000			3 000 000														
Total dette à moyen et long termes			1,407	87 958 329	11 666 668	7 666 668	12 166 668	5 166 668	7 666 668	10 166 668	5 166 668	3 291 653	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
En % de la dette totale				100,00%	13,25%	8,72%	13,83%	5,87%	8,72%	11,56%	5,87%	3,74%	5,68%	5,68%	0,00%	5,68%	0,00%	5,68%	0,00%	5,68%

Cohésion sociale

Centre d'animation socioculturelle palinzard — CAP

Le travail du CAP s'inscrit dans une politique socioculturelle globale à l'intention de toute la population de la commune. Ses activités se déroulent 7 jours sur 7 avec une fermeture estivale de six semaines et de deux semaines à Noël. Aujourd'hui, l'équipe est composée de six animateurs socioculturels, d'un animateur auxiliaire, d'un travailleur social de proximité pour 5,3 ETP, d'un stagiaire HES à 100 % et de dix moniteurs

Dîner quizz « love »

Pour la première fois à Épalinges, un dîner-quizz, intitulé « Être ensemble et se respecter », a été organisé le 22 mars 2024 à l'Auberge communale d'Épalinges par le CAP autour des thématiques de l'amour, de l'amitié, des relations et de la sexualité. Cette formule permet d'amener une dimension ludique tout en étant préventive par les sujets abordés dans les questions. 31 jeunes entre 12 et 15 ans y ont participé.

Les questions du quizz ont été posées par des professionnels de différents organismes de la prévention lausannoise (ESPAS, infirmière scolaire de Bois-Murat, répondant pour la police cantonale, Vogay) qui se sont mobilisés et mis à disposition des jeunes en tant que jokers et personnes ressources.

Les participants ont beaucoup apprécié l'ambiance et la dynamique du jeu et ont montré un intérêt marqué pour les thématiques abordées. Les nombreux retours positifs motivent l'équipe du CAP à réitérer cet événement en 2025. Ce projet a été soutenu en partie par le fond Kebab+ de l'Association faïtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse.

Installation de distributeurs de protections hygiéniques

Créer des espaces de discussion sans tabou et lutter contre la précarité menstruelle aura été possible grâce à l'installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les locaux du CAP sur le site de Bois-Murat et à l'accueil libre dans la maison du four à pain. Oser parler des règles, connaître et comprendre ce qui se passe dans le corps des femmes, proposer de la littérature adaptée et trouver la protection qui convient le mieux à chacune d'entre elles font partie des objectifs mis en place par ce projet.

Formation as de cœur

Cette année, un deuxième collaborateur du CAP s'est formé à la démarche d'animation « AS de cœur » qui vise à prévenir chez les jeunes les situations de violence dans les relations amicales et amoureuses. Cette formation s'inscrit dans une optique de prévention, afin que les adolescents construisent des liens sur des bases saines et positives. Un cours (réparti en 6 séances) a ainsi pu être proposé aux élèves du cycle secondaire (9-10-11es hamos) du collège de Bois-Murat. Le milieu scolaire est en effet apparu comme le lieu le plus adéquat pour sensibiliser un public aussi large que possible à la thématique de la violence dans les relations entre jeunes.

Le programme « AS de cœur » est coordonné par la Fondation suisse pour la santé, qui soutient les cantons dans la diffusion et la mise en œuvre auprès des établissements scolaires. Il est également soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Pensé pour être intégré au Plan d'étude, il est diffusé sur le plan national. Actuellement, il est suivi par tous les élèves des cantons du Jura et du Valais. À ce jour à Épalinges, il s'agit d'une activité facultative sur inscription en plus des heures de classe pour les élèves. Pour les locaux, une collaboration avec l'école a pu être mise en place.

Appel à projet cantonal pour l'intégration des enfants issus de l'EVAM

L'engagement d'un moniteur supplémentaire durant 18 semaines a permis à l'équipe du CAP d'étendre l'accueil libre au préau auprès des jeunes de 10 à 17 ans au bénéfice des prestations de l'EVAM :

- L'équipe a développé des espaces individuels sécurisants (création/enregistrement de musique, dessin, bricolage, réparation skateboard, etc.), qui ont été mis à disposition des jeunes et ont permis de faire émerger différents besoins, problèmes et envies. Le temps et la disponibilité de l'équipe ont permis aux jeunes issus de la migration de se confier sur leurs parcours, leurs traumatismes et leurs rêves.
- Les espaces d'échanges individuels ont également favorisé la construction de liens de confiance solides avec l'équipe d'animation, qui permettent plus aisément aux jeunes des classes d'accueil de demander spontanément de l'aide à l'équipe.
- Lors de ces moments, l'équipe a également été identifiée comme une ressource vers laquelle se tourner pour accomplir des projets collectifs et individuels, notamment dans les nombreuses démarches administratives obligatoires qui peuvent être parfois plus complexes pour certains jeunes issus de la migration.

La présence d'une troisième personne sur le temps du préau s'est révélée indispensable pour continuer à proposer une présence de qualité pour favoriser l'intégration des jeunes migrants et pour être à même d'accueillir le nombre toujours croissant d'élèves sur le site scolaire de Bois-Murat.

Logements adaptés avec accompagnement — LADA

Deux animateurs socioculturels du CAP sont mobilisés sur les sites des LADA de la Girarde 4 et de Croix-Blanche 35. Leur mission est d'assurer une présence et un accompagnement social ainsi que d'organiser des activités et des moments de rencontre en groupe. Ces postes sont intégrés aux missions du CAP. Il existe ainsi une formidable opportunité d'établir des liens entre les différents publics qui fréquentent les offres et activités du CAP.

Girarde 4 — Projets et réalisations particulières

- Sorties culturelles – musée, cinéma, théâtre, concerts
- Rencontres et activités intergénérationnelles avec les enfants des UAPE d'Épalinges
- Rencontres avec les voisins des appartements familiaux : fête des voisins, apéros canadiens, etc.
- Projections de films dans la salle communautaire
- Accueil d'expositions temporaires d'artistes palinzards dans la salle communautaire
- Soutien individualisé en fonction de situations problématiques vécues par les locataires
- « Conseils de maison » : moments participatifs et espace d'échange entre locataires pour la prise de décision en commun.

Croix-Blanche 35 — Projets et réalisations particulières

- Petits concerts de musique dans les couloirs
- Deux grandes sorties sur la journée, soit une excursion aux Bains de Lavey et une visite de l'Abbaye de Romainmôtier
- Sorties régulières au restaurant
- Petites sorties variées
- Participation aux événements culturels communaux
- Une initiation à la réalité virtuelle.

Durant cette année 2024, davantage d'activités sur place ont été proposées, les locataires avançant en âge et étant souvent limités dans leur mobilité. En outre, deux situations ont nécessité d'investir plus de temps dans des suivis individuels. Ce cas de figure s'impose pour la première fois depuis la création des LADAs en 2018.

L'excellente collaboration avec l'Office des affaires culturelles doit être soulignée. Elle participe à installer une dynamique de proximité entre les seniors et les activités culturelles proposées dans la commune.

Tableau d'occupation en nombre d'heures des infrastructures sportives

	Piscine	Salle BM-E	Salle BM-A1	Salle BM-A2	Salle CBI	Salle CB2	DOJO	Musculation	Stades	Rythmique	Total 2024
Écoles	960	1521	1619	1619	1463	1502	29	1092	1170	390	11 363
Sociétés	428	1628	1903	1903	2244	2288	1408	1320	2244	484	15 850

Subventions octroyées

Un montant total de CHF 50'980.- a été versé aux clubs sportifs, soit une augmentation de CHF 20'000.- par rapport à 2023. La commune n'a pas reçu de demande de soutien financier pour des sportifs d'élite palinzards.

AFFAIRES SPORTIVES

Mise à disposition des infrastructures sportives

Malgré la fermeture anticipée de la piscine pour des travaux urgents, un total de 27 213 heures de mise à disposition de toutes les infrastructures pour les écoles et les sociétés sportives confondues a été comptabilisé, soit plus 500 heures de plus qu'en 2023.

Course « La Palinzarde »

La commune a soutenu financièrement l'organisation de la 1^{re} édition de la course populaire à pied « La Palinzarde » par l'octroi d'une subvention de CHF 3000.- et d'une garantie de couverture de déficit de CHF 1000.-. Le résultat financier de l'édition 2024 s'est soldé par un bénéfice de CHF 203.-. Les organisateurs n'auront donc pas besoin de faire appel à la garantie de couverture de déficit. La commune a également apporté un soutien logistique et promotionnel au comité d'organisation par l'intermédiaire de ses différents services.

Observatoire de la cohabitation d'Épalinges

2024 — L'année des représentations publiques

Le 19 septembre 2024, M. Frédéric Maillard a représenté les trois Observatoires de la région (Épalinges, Mont-sur-Lausanne, Cugy) lors de la soirée d'échanges « Espace public et consommation : croisement de regards et perspectives » organisée par Lausanne Région à Lausanne.

Le 2 octobre 2024, M. Frédéric Maillard, Mme Virginie Guisan, M. Christian Lovis et Mme Antonia Veillon ont présenté l'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges (OCE) à l'assemblée générale de l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (AVCD), au Mont-sur-Lausanne, en présence de M. le Conseiller d'État Vassilis Venizelos, de Mme la Commandante de la Police cantonale Sylvie Bula et de M. le Commandant de la gendarmerie Alain Gorka.

Ces représentations publiques permettent à l'OCE de partager ses expériences, dans une démarche d'intelligence collective.

Trois observatoires pour une cohésion territoriale

L'OCE a pour ambition de se réunir une fois par an avec les Observatoires du Mont-sur-Lausanne et de Cugy, tous deux instaurés en 2023 sur le modèle précurseur et inaugural de l'OCE. L'objectif est d'appréhender ensemble les réalités sociologiques périurbaines de ces trois communes voisines, de regrouper les informations et de créer des synergies.

Dans ce contexte, la présence d'un travailleur social de proximité est une plus-value pour la commune. Cet acteur social de terrain, intégré au Centre d'animation socioculturelle Palinzard (CAP), permet le suivi durable des situations personnelles et collectives. Pour le travailleur social de proximité, souvent isolé dans son champ d'intervention, les Observatoires sont un lieu de résonance, d'accompagnement et de supervision.

Intégration des étrangers

L'année 2024 aura vu la nomination d'une nouvelle présidente pour la commission d'intégration Suisses-Étrangers d'Épalinges, Madame Sandrine Largey Botti. Un nouveau délégué et répondant communal à l'intégration a également été nommé, M. Damien Bally, par ailleurs Secrétaire municipal adjoint (voir pp. 15).

La commission d'intégration Suisses-Étrangers s'est réunie à quatre reprises en 2024. Les cours de français pour personnes étrangères ont rencontré un franc succès avec 11 participants répartis en deux groupes. Le nombre de personnes intéressées ayant augmenté fortement lors de la rentrée 2024, un troisième groupe a pu être mis en place pour répondre à la demande et favoriser l'assimilation de la langue avec un niveau de cours adapté à chaque participant.

Les membres de la commission ont participé à la Semaine d'action contre le racisme organisée par l'Office des affaires culturelles et manifestations. Début août, la commission a organisé une soirée aux Estivales sur le thème du Mexique. Une fête multiculturelle a été organisée le 31 août afin de donner l'occasion à la population de partir à la découverte de multiples cultures musicales et gustatives.

Au cours de l'année, une délégation de la commission a rendu visite à trois commissions de communes vaudoises pour des échanges d'expériences afin de valoriser d'autant plus le thème de l'intégration au sein de notre commune. Les démarches en ce sens se poursuivront en 2025.

Affaires sociales

Subventions communales

Le tableau ci-dessous présente les aides octroyées durant l'année 2024. Les subsides pour les repas pris au réfectoire scolaire, les devoirs surveillés et les études musicales sont octroyés par année scolaire (d'août à juillet) et non par année civile.

Catégorie	Période	Nombre	Montant total
Réfectoire scolaire	Année scolaire 2024–2025 d'août à décembre	1	427.50
Devoirs surveillés	Année scolaire 2024–2025	1	37.50
École de musique	Année scolaire 2024–2025	5	1367.25
Sport	Année 2024	1	396.00
Frais dentaires	Année 2024	3	3204.51
Total		11	5432.76

Subventions à des associations/organisations octroyées :
Montant total de **CHF 18'140.00**

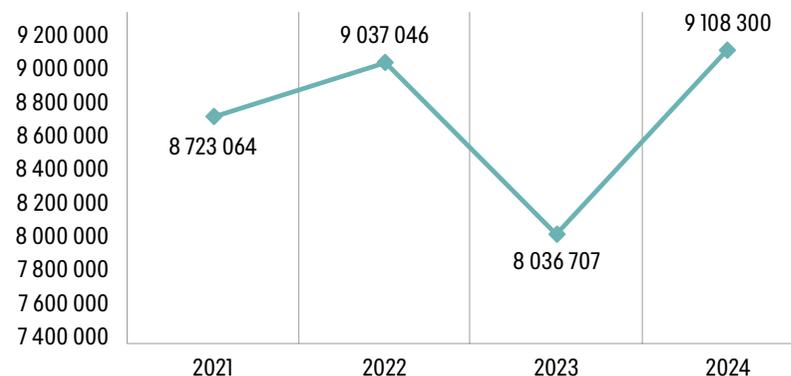
Régimes sociaux

Les chiffres provisoires disponibles en fin d'année indiquaient que la participation communale à la cohésion sociale se montent pour 2024 à CHF 9'108'300.00.

Pour rappel, cette enveloppe couvre les régimes sociaux suivants :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage

Participation communale à la facture sociale



Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est Lausannois–Oron–Lavaux

L'ARAS c'est

- 14 communes dont Épalinges
- Le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS) regroupés.
- Des outils mis à disposition par le Canton en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI, soit
 - Des mesures visant l'insertion socio-professionnelle et le maintien des liens sociaux.
 - Des mesures visant la formation professionnelle des jeunes adultes non formés.
- Mission principale du CSR :
 - Octroyer une aide financière sous conditions dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers leur autonomie aussi large que possible.
- Activités des Agences d'assurances sociales (AAS) couvertes par l'ARAS avec pour mission :
 - De renseigner et d'orienter la population de la région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).
- Prestations financières allouées aux bénéficiaires dans le cadre du RI et les frais de fonctionnement du CSR intégralement couverts par le Canton dans le cadre de la facture sociale.
- Plus d'informations dans le rapport d'activité de l'ARAS et sur www.arasoronlavaux.ch

L'ARAS en chiffres

- Participation communale en 2024 relatives aux frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales (AAS) : CHF 8845.30 en 2024.
- 99 bénéficiaires palinzards du Revenu d'insertion (RI) au 31 décembre 2024.

Accueil de l'enfance

Les taux d'occupation sont restés similaires à 2023. Les plages d'accueil du matin et de l'après-midi dès la sortie de l'école en UAPE restent peu utilisées. Sur le temps de midi, la quasi-totalité des places disponibles sont utilisées.

Accueil préscolaire	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	82,07 %	69
Le Jars'din	97	83,51 %	152
Total	138		221

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Une quinzaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Épalinges (AAEE) est en mesure de répondre aux demandes des parents.

Accueil préscolaire	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	96	84,12 %	127
La Courte-échelle	179	68,99 %	208
La Marelle	88	82,22 %	117
Total	363		452

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi.

L'AAEE répond à la majorité des demandes, notamment grâce à l'augmentation de la capacité de la Trottinette qui a pris possession de ses nouveaux locaux sur le site de Bois-Murat à la rentrée scolaire 2024. À la rentrée scolaire, certaines demandes restent en attente jusqu'à la libération de places. À fin 2024, treize familles étaient ainsi dans l'attente de compléments de prise en charge, toutes sur le temps de midi

Accueillantes en milieu familial

43 enfants dont 27 préscolaires et 16 parascolaires.

Les Palinzâges

Fondée il y a trois ans, l'association Les Palinzâges est ouverte à tous les habitants d'Épalinges, dès l'âge de 55 ans. Elle offre des activités visant à favoriser la création de liens, de convivialité, de solidarité et d'esprit d'ouverture au sein de la commune. Elle bénéficie du soutien financier de la commune et dispose d'un site internet : www.lespalinzages.ch.

Activités — visites — excursions ponctuelles 2024

- Foire de la St-Ours (Aoste) en car.
- Sortie en raquettes et fondue au chalet le Temeley à Leysin avec les marcheurs du vendredi.
- Visite du centre postal de tri des colis à Daillens suivie d'une marche et d'un pique-nique en forêt.
- Initiation au tir à l'arc : 10 participants.
- Initiation au golf sur le practice de Praz-Roman suivie d'un repas au restaurant : 12 participants.
- Visite des mines d'asphalte au Val de Travers.
- Marche du vendredi à Lausanne Jardins au bord du Léman.
- Visite de l'usine de conditionnement de cornichons Reitzel à Aigle.
- Buvette tenue par les Palinzâges, avec le soutien de la commune, le 26 juillet lors des Estivales.
- Stand de pâtisseries à la Fête multiculturelle d'Épalinges.
- Visite de la Cité du temps à Bienne (musée Swatch).
- Visite guidée de l'exposition Simenon à la Fondation Michalsky.
- Visite de l'exposition interactive Titanic à Lausanne.
- Visite guidée du Musée de la Mécanique d'Art et du Patrimoine à Sainte-Croix : 20 participants.
- Activités intergénérationnelles de bricolage pour les familles en confectionnant des couronnes de l'Avent.

Activités & rencontres régulières

Les activités proposées encouragent le développement des relations intergénérationnelles et interculturelles. La vie de l'association est rythmée par des rencontres mensuelles pour ses membres, en plus des activités organisées de manière régulière ou ponctuelle. Le site internet de l'association propose l'agenda complet des activités, parmi lesquelles :

- Conversation anglaise tous les 15 jours : nouvelle activité depuis l'été.
- Sortie mensuelle à vélo de mai à septembre : 8-15 participants sur un parcours de deux heures.
- Initiation au smartphone et à la tablette destinée à un public novice pour apprivoiser les bases de l'utilisation de ces appareils, limitée à 6 participants.
- CinéMellby avec 11 projections annuelles et un programme éclectique. Plus de 40 personnes à chaque séance.
- Échangeons : rencontre mensuelle d'une dizaine de Palinzâges pour échanger sur un livre lu, sur les souvenirs de chacun et sur l'actualité.
- Prix Chronos en collaboration avec la bibliothèque et 2 classes de Bois-Murat (9-11-ans), soit dix Palinzâges et environ 50 enfants.
- Marche (douce ou soutenue) du vendredi : 15-20 participants pour ses bienfaits physiques, ainsi que pour échanger sur des propositions d'activités et d'excursions.

Quelques chiffres

Bénévolat : 700 heures de travail bénévole

Membres : en augmentation avec 102 membres à fin décembre 2024.

Les comptes présentent une perte attendue de CHF 8011.85 compensée avec les fonds accumulés pendant la période COVID. À la fin de l'année 2024, la fortune de l'association s'élevait à quelque CHF 11'288.00.

Grâce au soutien annuel de la commune, les activités sont à un prix abordable pour les participants.

Logements

Fondation épalogements — logements adaptés avec accompagnement (LADA) de la Croix-Blanche 35

- Créée suite à une donation de CHF 10 millions de feu M. Kamprad pour la construction de logements adaptés pour les seniors.
- Fondation propriétaire de l'immeuble de la Croix-Blanche 35, comprenant 20 appartements protégés, gérés par une régie.
- Animation gérée par une animatrice socioculturelle du CAP à 30 %, payée par la Fondation Épalogements.
- LADA reconnu par l'État de Vaud depuis 2022.
- Liste d'attente de sept personnes au 31 décembre 2024.

Conseil de fondation

- Composé de sept membres : un président, un vice-président, un secrétaire, une trésorière et trois membres.
- 2 réunions en 2024.

Commission d'attribution

- Composée de quatre membres : un président, une représentante du CMS, une représentation de l'animation socioculturelle, un représentant de la gérance.
- Quatre décisions d'attribution d'appartement en réunion ou par voie électronique.

Un rapport détaillé des activités de la fondation est disponible sur www.epalinges.ch/familles/logements

LADA et logements subventionnés à la Girarde

- Accueil de locataires depuis 2023.
- 22 logements adaptés et 20 logements subventionnés, propriété de la CLE, répartis sur quatre immeubles au chemin de la Girarde 4A, B, C et D.
- Animation des logements adaptés assurée par un animateur socioculturel du CAP à 30 % payé par la CLE.
- LADA également reconnu par l'État de Vaud.

Culture

Activités culturelles et animations

Une année 2024 marquée par plusieurs premières

Semaine de prévention contre le racisme

Un nouveau projet a eu lieu pour la première fois en avril 2024. L'Office des affaires culturelles en collaboration avec la Commission d'intégration suisses-étrangers (CISEE) et le Groupe d'accueil des migrants d'Épalinges (GAMEP) ont organisé une semaine à thème sur la prévention contre le racisme. Sept activités ont eu lieu du mardi 2 au samedi 6 avril 2024. Exposition de dessins de presse, table ronde, débat, ateliers de sensibilisation pour enfants ou encore présentation d'une fresque murale faite par des personnes migrantes ont ponctué cette semaine placée sous le signe de l'inclusion. Ces activités s'étant tenues pendant les vacances scolaires, elles n'ont pas rencontré le succès escompté. Nul doute que l'édition 2025 réussira à attirer un public plus nombreux.

Saison culturelle

En décembre 2023, la population de la commune a reçu une nouvelle brochure, fruit du travail minutieux de Cindy Moix, collaboratrice administrative à l'Office des affaires culturelles et manifestations (ACMA), qui possède un véritable talent pour le graphisme. La Saison culturelle étant divisée en deux parties, de janvier à juin et de septembre à décembre, c'est dorénavant deux fois par année que les Palinzardes et les Palinzards auront la chance de découvrir la programmation encore plus étoffée et innovante qu'en 2023. En 2024, c'est plus de 13 soirées, attirant plus de 2500 personnes, qui ont eu lieu à la Salle des spectacles, de Joseph Gorgoni avec Transplanté, en passant par Josiane Balasko et son Châlet à Gstaad ou encore le groupe Scotch et son bal des années 80. Nette amélioration au niveau de la buvette également puisque depuis le début de l'année, vous aurez peut-être reconnu des membres de notre team

bénévole de la Saison culturelle, pour la plupart des retraités hyperactifs de la commune, venus prêter main forte lors de nos représentations pour scanner les billets d'entrée ou servir un verre à notre bar. Quant aux produits vendus à notre buvette, ils viennent tous de la région, dans un périmètre de moins de 40 km autour d'Épalinges. Que ce soit pour le vin, la bière, la charcuterie et le pain proposés sur vos planchettes. D'ailleurs, même ces dernières sont faites par notre équipe de bûcherons avec les arbres de nos forêts.

Commission d'animation

Cette année, la Commission d'animation (COMANIM) s'est réunie une seule fois. Elle a pu soutenir quatre projets qui ont tous un lien étroit avec notre commune. Un des projets les plus audacieux et surprenant fut celui du jeune Damien Michot qui a tourné une série télévisée sur le territoire communal, entre autres au restaurant des Tramways. Vous aurez également l'occasion de voir lors de la Saison culturelle 2025, le groupe Souflip Orchestra que la Commission a soutenu. Vous avez peut-être pu les voir en mars dernier lors d'une soirée Swing programmée à la Salle des spectacles.

Les Estivales

Les Estivales 2024 se sont déroulées du 29 juin au 18 août pour la troisième fois. Elles ont su, une fois de plus, rassembler les générations autour de soirées mémorables malgré quelques imprévus météorologiques. La soirée irlandaise d'ouverture, prévue le 29 juin, a malheureusement été compromise par une météo capricieuse, et les réjouissances de début juillet ont été perturbées par des averses et un ciel souvent incertain. Fort heureusement, le soleil a rapidement fait son retour, et dès la mi-juillet, le beau temps a permis aux Estivales de retrouver leur dynamisme habituel. L'Office des affaires culturelles et manifestations a misé sur une approche multigénérationnelle, tout en laissant une grande liberté aux sociétés locales qui ont fait preuve d'une grande créativité. Des animations originales et inédites ont vu le jour, attirant un public curieux et enthousiaste.

Musiques actuelles, ambiances du monde, karaoké, lecture et animations en tout genre : chaque semaine offrait une expérience différente. En plus des spectacles, les Estivales 2024 ont également été l'occasion de régaler les papilles. Des food-trucks venus des quatre coins de la région ont proposé des spécialités culinaires variées, tandis que certaines sociétés locales ont misé sur la préparation de plats festifs plus traditionnels. Le succès des Estivales 2024 confirme une fois de plus l'importance de cet événement dans la vie culturelle palinzarde. Avec une programmation équilibrée entre divertissement, découverte et convivialité, ce rendez-vous est désormais incontournable.

Fête multiculturelle

Une autre première en 2024 : pour la première fois, l'ACMA a collaboré étroitement avec la CISEE pour organiser une grande fête multiculturelle sur la Place des fêtes, profitant de l'infrastructure des Estivales justement. Cette journée, marquée par l'esprit d'ouverture et de partage, a

permis de rassembler la population de la commune autour des richesses des différentes cultures qui la composent. Des danses traditionnelles aux rythmes envoûtants des quatre coins du monde, en passant par une multitude d'activités et de démonstrations pour petits et grands, chaque instant a été une invitation à découvrir et à s'immerger dans les cultures des uns et des autres. Le totem réalisé par les enfants et l'équipe du Centre d'animation socioculturelle palinzarde (CAP) est d'ailleurs encore visible vers l'entrée du Centre d'animation socioculturelle palinzard. L'un des moments forts de cette journée fut sans aucun doute la découverte des spécialités culinaires et des stands généreusement garnis de plats typiques venus de différentes régions du monde : Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Brésil, Argentine, Pologne, Suisse, etc. Cet événement, qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication précieuse des bénévoles, a une nouvelle fois prouvé que la diversité est une richesse, et que l'ouverture à l'autre est une source inépuisable de découvertes.



*Une nouvelle édition couronnée de succès pour Les Estivales.
Photo : Marion Correvon*



Fête multiculturelle du 31 août.
Photo: Nina Cuhat

Après-midis dansantes

Comme à son habitude, l'Office des affaires culturelles a organisé deux après-midis dansantes à la Salle des spectacles. L'occasion pour une cinquantaine de personnes à chaque fois de virevolter sur des valse, des tangos ou encore des marches. Une aubaine pour les différents Centres d'accueil temporaire de la région de venir prendre une tasse de thé, une tranche de cake et de passer un bon moment.

Collaborations externes

Fort du succès rencontré en 2023, l'Office des affaires culturelles s'est lancé le défi de faire encore mieux en 2024. Toujours en collaboration avec l'association foodwaste.ch, un grand banquet a eu lieu le dimanche 8 septembre. Le concept est simple : la population se voit servir, à prix libre, lors d'un banquet convivial, des menus raffinés préparés avec des aliments excédentaires ou invendus. Cette année plus de 380 kilos de denrées alimentaires ont ainsi été récupérés entre le vendredi et le samedi précédant la manifestation. Des commerçants locaux, mais aussi de plus grandes associations comme Table couvre-toi ont joué le jeu de nous donner des quantités énormes de nourriture invendue, récupérées notamment dans la grande distribution. Cette année c'est un menu 100 % végétarien qui a ravi les papilles des participants de tous âges.

Il faut aussi relever les autres collaborations externes qui existent notamment avec l'EMS de la Girarde pour la Saint-Nicolas, le restaurant de l'Union pour la Semaine d'Actions contre le racisme ou avec le Passeport Vacances pour la première fois en 2024.

La collaboration avec « Ensemble en scène » et Cédric Pescia s'est pérennisée pour une deuxième édition des Musicales d'Épalinges entre février et mars dernier.



Banquet Food Save du 8 septembre 2024

Manifestations annuelles

Organisé comme chaque année par la commune, le 1^{er} Août reste un repère temporel et traditionnel apprécié dans la vie locale. La manifestation a rencontré un beau succès malgré une météo capricieuse. La diversité des propositions culinaires, le groupe des années 80 et la bonne ambiance ont comme chaque année fait venir près de 1000 personnes sur la colline de l'église des Croisettes.

Cette année, quatre Mérites sportifs ont été décernés à de jeunes talents de la commune. Comme à son habitude, cette manifestation est couplée avec l'accueil des nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens arrivés dans la commune en 2023.

La 10^e édition du 1066 Festival, organisé par M. Morand et son comité, a eu lieu les 27 et 28 septembre avec un focus sur la Grèce et la Jamaïque. Cette édition fut couronnée de succès malgré les trombes d'eau.

Bibliothèque

Projets et réalisations 2024

Répondant aux missions fondamentales d'accessibilité et d'inclusion, la Bibliothèque d'Épalinges, en 2024, a élargi son fonds de livres adaptés avec l'acquisition de livres en grands caractères, de livres en langues étrangères, et l'aménagement d'un espace: « Facile à lire ». Ces nouvelles collections, qui peuvent être renouvelées grâce à un abonnement auprès de la faîtière des bibliothèques, Bibliomedia, permettent de toucher un nouveau public et d'offrir une plus grande accessibilité.

Ces fonds prêtés sont voués à être changés au moins deux fois par année. À ce stade, les taux de rotation sont à l'examen, afin de savoir quelles collections et langues seraient à développer. L'offre est pour l'instant très familiale, les parents empruntent le plus souvent pour que leurs enfants lisent ou s'initient dans leur langue maternelle.

En termes de programmation culturelle, l'offre a été aussi riche et diversifiée que lors des années précédentes, s'adressant à tous les publics. Durant le premier semestre, la Bibliothèque a eu le privilège d'accueillir sept autrices et auteurs du cru pour des rencontres et ateliers, couronnés de succès, qui célèbrent la richesse de la littérature en Suisse romande.

Animations

L'offre d'animations, essentiellement gratuite, s'adresse également à tous les usagers potentiels, Jeunesse et Adultes. La diversité de propositions tend à toucher les personnes éloignées des bibliothèques et de la lecture.

Jeunesse :

- Chouette, Bébé Lit (animation destinée aux plus jeunes lecteurs, dès la naissance) : cinq animations proposées les samedis matin en collaboration avec l'association « Osons les livres ».
- Éveil aux livres dans le cadre de l'accueil parents-enfants du CAP : dix rencontres tout au long de l'année.
- Quatre rencontres et ateliers avec des écrivains dans le cadre du projet « Romans romands » : Dominique Torti, Emilie Boré et Vincent Di Silvestro, Christine Pompéï, Caroline Stevan.
- La nuit du conte (8 novembre) sur le thème « Les mondes rêvés », « Léon rébellion », avec Caroline Demuth.
- Spectacles :
 - Spectacle Pedibus et ses amis.
 - Spectacle pour enfants par la Compagnie Zik et Book, dans le cadre des Estivales.
 - Spectacle « Panique chez les lutins », par la Compagnie Contes Joyeux.
- Ateliers :
 - Atelier pour enfants autour de la citoyenneté et le droit des femmes par Caroline Stevan.
 - Éveil musical.
 - Éveil aux livres en langue des signes.

Adultes :

- Clubs de lecture :
 - Lundis littéraires : quatre rencontres (Ginny Gremaud, Catherine Lovey, Alain Freudiger, Etienne Kern).
 - Pépite & Papote : six rencontres tout au long de l'année.
 - Deux rencontres et ateliers avec des écrivains dans le cadre du projet « Romans romands » : Nicolas Feuz, Marlène Charine.
- Ateliers :
 - Atelier d'écriture autour de la romance par Cali Keys.
 - Vide-dressing de printemps : avec le service durabilité, le CAP et l'Office des affaires culturelles : proposition d'un atelier crochet avec Julie Chanel.
 - Confection de couronnes de l'Avent.

Biblioweekend

Le thème « À table » a été décliné de diverses façons tout au long de la journée du samedi 23 mars. Comme chaque année, cette journée est l'occasion de « visibiliser » les bibliothèques et de sortir de leur champ traditionnel tout en montrant les possibilités créatrices à travers divers ateliers proposés aux familles.

- Kamishibais et bricolages proposés aux enfants
- Initiation Tai Chi (Taiji Chaudron)
- Cours de cuisine (Chef Florent)
- Initiation et dégustation de thé (Thé Marutchà)

Statistiques

Lecteurs

Par-delà la stabilité des chiffres, il est notable que les usagers Adultes investissent de plus en plus la Bibliothèque :

	2023	2024
Emprunteurs inscrits actifs	1609	1644
Nouveaux inscrits	321	249
Enfants	915	855
Classes	80	70
Adultes inscrits actifs	311	363

Prêts

58 419 documents ont été empruntés en 2024 (56 824 en 2023). L'augmentation des prêts témoigne d'une forte fréquentation et de volume d'emprunts toujours plus conséquent par usager.

État des collections

La Bibliothèque possède 22 130 exemplaires. La politique d'acquisition s'oriente en fonction des statistiques de prêts, des souhaits des usagers et des nouvelles tendances éditoriales (genre romance, romans « Feel-good », romans graphiques, etc.).

2064 nouveaux documents ont complété nos collections dont :

- Section Adultes : 650 (620 en 2023)
- Section Jeunesse : 1414 (1268 en 2023)

1072 exemplaires ont été supprimés.

Conclusion

La conquête de nouveaux publics se poursuit grâce à l'acquisition de nouveaux fonds visant à plus d'inclusivité et à l'offre culturelle diversifiée et éclectique.

La fréquentation des lieux, la hausse des prêts, la forte participation à chaque animation témoignent de l'ancrage de plus en plus affirmé de la Bibliothèque au sein de la Commune d'Épalinges.

Domaines

Vigne

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2024), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5,46 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

La vendange a eu lieu le mercredi 9 octobre. 2937 kg de raisins (3060 kg en 2023) ont été récoltés, titrant 70° Oechsle (75° en 2023).

En 2024, la vente de vin s'est déroulée le samedi 8 juin sur la place de la Croix-Blanche. 1309 bouteilles de la cuvée 2023 y ont été vendues.



Bâtiments

Travaux d'entretien ou de réfection sur les bâtiments communaux

Collège de la Croix-Blanche

- Réfection des peintures dans les salles de classes suite au remplacement des tableaux noirs par des affichages numériques frontaux.

Centre de vie enfantine le jars'din

- Changement de tous les collecteurs de chauffage et des sondes d'ambiance.
- Installation d'éviers supplémentaires pour les légumes.
- Remplacement et rénovation des clôtures.
- Transformation de l'alarme d'appel de l'ascenseur (passage de la 3G à la 4G — obligation dès 2025).
- Réparations diverses à la suite d'un important dégât d'eau dans les WC.
- Réparation et mise en sécurité des plafonds.
- Nombreuses prestations et interventions demandées au service de conciergerie (dues à une mauvaise utilisation ou à un manque d'entretien de la part des exploitants).

Cabanon des scouts (la courte échelle 2)

- Aucun travail majeur n'a été entrepris cette année dans ce secteur. Seuls de petits travaux de rafraîchissement des équipements intérieurs ont été effectués.
- Remplacement et rénovation des clôtures.

Collège du village

- Travaux de réparation et de rénovation sur le clocher à la suite d'infiltrations d'eau.
- Réparation du couvert de la cour d'école.
- Réparation et entretien des places de jeux.

Pavillon scolaire du Chaugand

- Installation d'une nouvelle cuisinette pour le corps enseignant.
- Rénovation des murs des salles de classe.

Pavillon scolaire du Grand-Chemin

- Rénovation totale de la cour d'école.

Collège de Bois-Murat

Bâtiment A

- Bâtiment en fonction depuis 3 ans, pas de dépense particulière.
- Installation des distributeurs de protections hygiéniques dans les WC filles posés par la conciergerie.
- Changement de toutes les poignées des portes (sous garantie).
- Travaux de réaménagement dans les classes en vue de leur déménagement.
- Réparation de la porte automatique.

Bâtiment B + C

- Installation des distributeurs de protections hygiéniques dans les WC filles posés par la conciergerie.
- Rafrâichissement peinture + lissage dans trois classes.
- Travaux d'installations pour accueillir le chauffage à distance (CAD).
- Travaux de réaménagement dans les classes en vue de leur déménagement.
- Installation d'un couvert à vélos pour le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP).

Bâtiments D

- Bâtiment en fonction depuis août 2024.
- Mise en place et installation par le service de conciergerie de tous les équipements d'exploitation pour les locaux des écoles, UAPE et salles de quartier (distributeurs à papier dans les classes, WC, ustensiles et matériel de cuisine).

Bâtiments E (Piscine)

- Aucun travail majeur n'a été entrepris cette année dans ce secteur, des travaux de maintien ont essentiellement été effectués pour l'exploitation de la piscine
- Changement du compresseur pour les clapets anti-retours.
- Travaux de maçonnerie pour l'installation d'une nouvelle pompe de filtration.
- Assèchement et réparation du carrelage dans les vestiaires à la suite d'infiltrations d'eau par les joints.
- En cours : mandat attribué au bureau d'ingénieurs et de planification Jenzer & Partner AG pour l'élaboration d'un concept d'assainissement de la piscine en vue de la nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017 avec une mise en application au plus tard pour le 30 avril 2027.

Bâtiments F

- Installation des distributeurs de protections hygiéniques dans les WC filles posés par la conciergerie.
- Remplacement de mobilier de classes d'école.
- Remplacement de huit fenêtres côté extension.
- Réfection complète de l'appartement.
- Remplacement de la verrière côté extension.
- Remise en état du compresseur dans la salle de travaux manuels.
- Préparation d'installation pour le raccordement au chauffage à distance.
- Remplacement d'un écran interactif cassé.
- Fourniture et pose d'une borne rétractable.

Extérieurs

- Installation de deux bornes pour accès dans l'enceinte de l'école.
- Installation des lampadaires au parking et au bâtiment D de Bois-Murat.
- Installation de Moloks enterrés pour le tri des cartons et des ordures ménagères pour tout le complexe de Bois-Murat.
- Mise en place de couverts pour les trottinettes et vélos.
- Travaux en vue du raccordement au chauffage à distance.

Abri PC

- Carottage + isolation des tuyaux.
- Mise aux normes électriques.

Salle de gymnastique de la Croix-Blanche

- Remplacement d'armoires destinées aux sociétés locales.
- Remplacement du terminal de secours pour la sortie de secours publique.
- Réparations lourdes des fenêtres et portes.
- Détartrage et modification de l'installation d'alimentation d'eau des douches.
- Réparation des installations sportives fixes abîmées par les utilisateurs.
- Remplacement du compteur à gaz + protocole.

Collège de l'Ofréquaz

- Remplacement du compteur à gaz + protocole.

Maison de Commune

- Rénovation et modification des accès internet internes (fibre et Wi-Fi).

Maison Palinzarde

- Rénovation et modification des accès internet internes (fibre et Wi-Fi).
- Installation de climatiseurs dans les bureaux du service RH.
- Travaux divers pour la mise en place de nouveaux postes de travail ou déplacement de postes.

Salle des spectacles

- Installation d'une nouvelle régie sono.
- Transformation et modernisation du petit et du grand foyer afin d'accueillir des séances et des petits concerts.

Auberge communale

- Mise aux normes selon demande du Service de l'hygiène, pose d'une face d'armoire devant le séparateur à graisses.
- Entretien des installations frigorifiques.
- Contrôle des installations au gaz.

Église des Croisettes

- Réparations urgentes réalisées sur les portes à la suite d'acte de vandalisme.
- Réparation et reprogrammation des chauffages électriques sous les bancs.

Ferme de la Girarde

- Remplacement urgent de la pompe de circulation de chauffage.
- Réparation de fuites sur les radiateurs dues à de l'usure.

Chalet l'Espérance

- De nombreuses réparations ont été effectuées en raison du non-respect des locaux et des équipements par les utilisateurs.
- Remplacement de la colonne de lavage et séchage.
- Des travaux de remise en état de l'installation des panneaux solaires thermiques ont été nécessaires à la suite d'une surchauffe de ceux-ci.

Bâtiment Pompiers — UAPE — École de Musique, Route Croix-Blanche 1

- Aucun travail majeur n'a été entrepris cette année dans ce secteur, mais bâtiment très gourmand en énergie fossile et en entretien courant.

Centre sportif de la Croix-Blanche

- Remplacement/remise en état des lumières du stade.
- Remplacement et rénovation des clôtures.

Édicules publics du cimetière

- Récupération et revalorisation des équipements avant transformation.
- Installation du nouvel édicule public (WC).

Déchèterie

- Rénovation et modification des accès internet internes (fibre et Wi-Fi).

Bureau OEJS — Girarde

- Démolition d'une cloison et travaux divers pour la mise en place de nouveaux postes de travail ou déplacement de postes.

Pour tous les bâtiments

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation.
- Ramonage et contrôle combustion des chaudières.
- Contrôles et mise aux normes des installations électriques OIBT.
- Entretien des climatisations et déshumidificateurs.
- Réparation et/ou remplacement du mobilier communal défectueux.
- Contrôles et mise aux normes de l'installation de détection incendie, l'éclairage de secours exutoires et du système d'évacuation.
- Contrôle et entretien de la toiture, changement des tuiles cassées, entretien des chéneaux, entretien des toitures végétalisées, contrôle de sécurité antichute.
- Contrôle et entretien des portes et accès.
- Entretien de l'ascenseur dans les bâtiments et vers le M2.
- Travaux de peinture et rénovation intérieurs et extérieurs.
- Contrôle, révision, réglages, entretien et remplacement des stores et fenêtres.
- Modernisation du processeur des moyens d'alarme des installations techniques et effraction.
- Contrôle et entretien des ANF dans les classes d'école et salles de réunion.
- Entretien des machines et outillage d'exploitation.
- Entretien des aménagements extérieurs attenants aux bâtiments.

- De nombreux déménagements des locaux communaux + scolaires.
- Curage, entretien et mise aux normes des collecteurs des eaux claires et eaux usées.
- Entretien et remplacement des sources lumineuses défectueuses par des équipements plus économiques.
- Nettoyage de tous les vitrages (intérieurs, extérieurs, cadres, stores, etc.)
- Nettoyage, décapage et imprégnation des sols.
- Nettoyage contrôle des installations de ventilations (pulsion/extraction/ventilation/clapets/filtres).
- Nettoyage et entretien de tous les locaux communaux.
- Remplacement et réparation des sols (carrelage cassé, parquets, etc.)
- Réparation suite à des actes de vandalisme et dégradations.
- Réparations ponctuelles des grillages et portails.
- Entretien, réparation et remplacement des frigos, lave-linges, de la vaisselle, etc.
- Modernisation, entretien, déploiement des installations fibre, internet et Wi-Fi dans et entre les bâtiments communaux.
- Entretien des installations solaires.
- Entretien des bornes de recharge des véhicules électriques.
- Suivi et tri des déchets.
- Contrôles et mise en conformité de la qualité de l'eau dans tous les locaux sportifs ou disposant de douches, mises à disposition des utilisateurs.
- Contrôle et réparation des équipements sportifs.
- Entretien des installations et bâtiments et édicules publics.
- Interventions et pannes régulières suite à des soucis de changement d'opérateur internet et téléphonie.

Conciergerie

Gestion et entretien des bâtiments

Actuellement, le service de la conciergerie gère 47 bâtiments. Comme chaque année, le service prend en charge les interventions urgentes pour des cas de vandalisme ou pannes dans les bâtiments et infrastructures communales, imprévues et donc non budgétées. Le service effectue les nettoyages et les entretiens quotidiens, établit un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail indispensable pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier. Il est également sollicité pour tous les travaux de remplacement à l'identique de matériel effectués dans les bâtiments. Lors de ces changements et réparations, les évolutions énergétiques et améliorations techniques sont prises en compte.

Comme prévu, l'installation des écrans « ANF » (affichage numériques frontaux) et antennes Wi-Fi a été terminée durant l'année 2024 dans tous bâtiments communaux.

En 2024, la mise en service du bâtiment Bois-Murat D a permis l'ouverture de 12 classes supplémentaires, d'une UAPE et de deux salles de quartier qui sont mises en location.

À chaque remplacement de machine ou de mobilier, le service vérifie la possibilité de les récupérer à l'interne pour recyclage, de les réparer ou de donner du mobilier à certaines associations.

Les déclarations à l'assurance dues aux actes de vandalisme sont restées stables. Toutefois, le vandalisme n'a pas diminué pour autant, les réparations sont toutefois moins importantes que les années précédentes. Leur coût s'élève en 2024 à CHF 19'217.55 contre CHF 22'523.55 en 2023

Permanence

Le service de la conciergerie a également maintenu son service de permanence technique et sécuritaire atteignable 24h/24 et 7j/7, afin de pouvoir gérer les problèmes, pannes et incivilités au plus vite. Les utilisateurs ou la population appellent souvent pour des renseignements, demandes non urgentes (objets trouvés/perdus) ou pour annoncer des incivilités. Cette permanence est de plus en plus sollicitée par les utilisateurs des bâtiments. En 2024, une douzaine d'interventions en dehors des horaires standards ont été effectuées.

CALE (Centrale d'achat et logistique d'Épalinges)

Depuis plusieurs années, la conciergerie s'occupe de la gestion de la CALE et s'efforce de rationaliser les achats et de négocier les prix des fournitures pour les différents services communaux, écoles et garderies (mobilier, matériel et produits d'entretien, produits de désinfection, masques, etc.). Le domaine demande un grand suivi et beaucoup de recherches, étant donné que le secteur est en perpétuelle évolution. Cette gestion demande également de gros efforts en raison des différentes pénuries et de la situation géopolitique mondiale, notamment sur la négociation des quantités et des prix. Ces négociations se font en priorité et principalement avec des entreprises régionales.

La CALE s'occupe également de récupérer le mobilier inutilisé afin de le remettre en état et pour l'affecter dans d'autres locaux.

En 2024, la CALE a été particulièrement sollicitée par l'installation et l'emménagement du nouveau bâtiment D du collège de Bois-Murat.

Gestion des accès

En 2009, la Municipalité a pris la décision de mettre en place un système de clés électroniques dans les bureaux de l'administration communale. L'évolution de ce système a fait plus que ses preuves avec les nouveaux bâtiments construits ou équipés. À ce jour, le service conciergerie assume la gestion d'environ 6651 cylindres (6541 en 2023). Le nombre de clés « physiques » a également légèrement augmenté. Actuellement, il y a 2030 clés en circulation (1980 en 2023).

Toutes ces clés et autorisations d'accès sont contrôlées et reprogrammées chaque année. Au cours de l'année, le service a dû programmer les clés pour les nouveaux collaborateurs et utilisateurs externes, modifier les accès selon les demandes et les besoins des utilisateurs, ainsi que bloquer les 52 clés qui ont été égarées ou cassées (33 clés en 2023). Chaque intervention nécessite un déplacement sur site pour fournir les informations à chaque cylindre par l'intermédiaire d'une clé de programmation.

Ces clés sont programmées en fonction de leur utilisation et regroupent les 5 programmes existants par le passé (timbrage, ouverture des portes de l'administration et gestion des heures d'ouverture des portes, gestion de la pompe à essence, gestion des accès physiques des différents bâtiments, bornes d'accès aux divers parkings/routes).

Cette année, des cartes d'accès ont été programmées pour les utilisateurs des parkings de Bois-Murat et du collège de l'Ofréquaz (environ 300 cartes).

Responsable du parc immobilier et coordinateur des concierges

En plus des nombreuses tâches administratives, le coordinateur a suivi des formations de « préposé à la sécurité au travail et formation continue AEAI ». Les concierges du complexe scolaire de Bois-Murat ont suivi les cours « piscines » afin de pouvoir garantir l'exploitation.

Comme chaque année, le responsable s'occupe de la gestion des occupations des locaux sportifs.

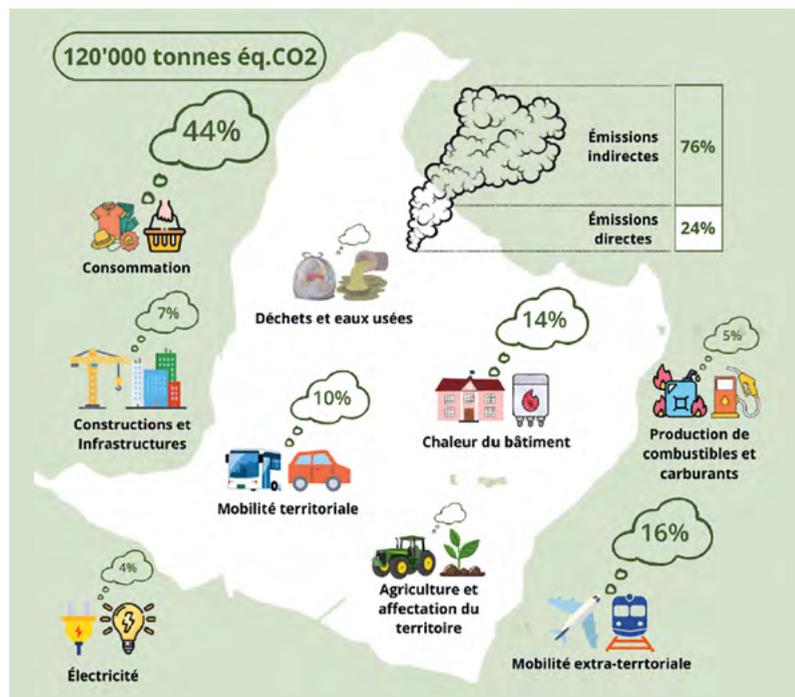
Depuis la crise énergétique et la mise en place des PRU (point de rencontre d'urgence), la conciergerie s'occupe également de la maintenance et s'assure que les locaux et le matériel d'exploitation PRU soient fonctionnels en cas de besoin.

Énergie, durabilité et mobilité

Énergie — Territoire

Bilan carbone du territoire

La réalisation en cours du Plan de transition écologique et sociale (PTES) d'Épalinges a permis de mettre en évidence, lors de la phase d'état des lieux en 2024, le bilan carbone du territoire réalisé par le Canton en 2023. Ce bilan représente environ 120 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année, dont 2500 tonnes provenant des activités et des bâtiments de l'administration communale. Rapporté à la population, ce bilan représente 12,6 tonnes par habitant et par année. L'objectif que s'est fixé la commune est d'atteindre les deux tonnes par habitant et par année d'ici 2050.



Répartition des émissions annuelles de CO₂ d'Épalinges

Renoncement à la centrale de chauffage à distance de la Voirie

Le projet de centrale sur le site de la Voirie, qui devait être connectée au réseau de chauffage à distance (CAD) de la Ville de Lausanne, avait pour but de garantir, à court terme, de la chaleur 100 % renouvelable aux nombreux bâtiments communaux et privés, et d'offrir un tarif unique et avantageux à tous les habitants.

Toutefois, la Municipalité a renoncé définitivement fin 2024 à la poursuite du projet de centrale et de son réseau thermique sur le plat de la Croix-Blanche. Elle a en effet estimé qu'une nouvelle mise à l'enquête, ainsi que l'exigeaient les recours admis en août 2024 par le Tribunal cantonal, retarderait considérablement la réalisation de cette centrale. La Municipalité a aussi estimé qu'une nouvelle mise à l'enquête engendrerait un coût supplémentaire important sans garantie de succès. Par ailleurs, il n'est pas certain que la part du bois réservée à Épalinges pour ce projet, soit toujours disponible dans plusieurs années.

Malgré cela, la Commune d'Épalinges, labellisée Cité de l'énergie, s'engage à poursuivre ses efforts pour remplacer, dans son parc immobilier, les énergies fossiles par des énergies renouvelables. En outre, elle continuera à soutenir la population dans ses démarches pour la transition énergétique.

Développement du réseau de chauffage à distance (CAD)

Le développement du CAD des Services industriels de Lausanne (SiL) s'est poursuivi en 2024 dans le sud de la commune entre le Chemin des Croisettes et le Chemin du Grand-Pré dans le cadre des travaux du bouclage Biopôle/Montolieu. Il permettra de raccorder en 2025 le site scolaire de Bois-Murat ainsi que le premier quartier « Tuileries 1 » au Chemin des Croisettes. Il faudra ensuite attendre l'achèvement fin 2027 de la station échangeur de Montolieu pour que de nouveaux bâtiments collectifs puissent être raccordés.

Epären SA

La troisième toiture solaire photovoltaïque participative a été mise en service en juin 2024 sur le site scolaire de Bois-Murat. Elle suit les deux premières toitures solaires réalisées successivement sur le site entre 2021 et 2023. Pour rappel, cette centrale solaire a été financée par deux opérations distinctes de financement participatif en 2021 et 2023 pour un montant total de CHF 616'000.–. EPAREN SA réfléchit déjà à l'équipement de nouvelles toitures de bâtiments communaux, mais également à maximiser l'autoconsommation dans le cadre des nouveaux dispositifs réglementaires.



La troisième toiture solaire participative mise en service sur le collège de Bois-Murat.

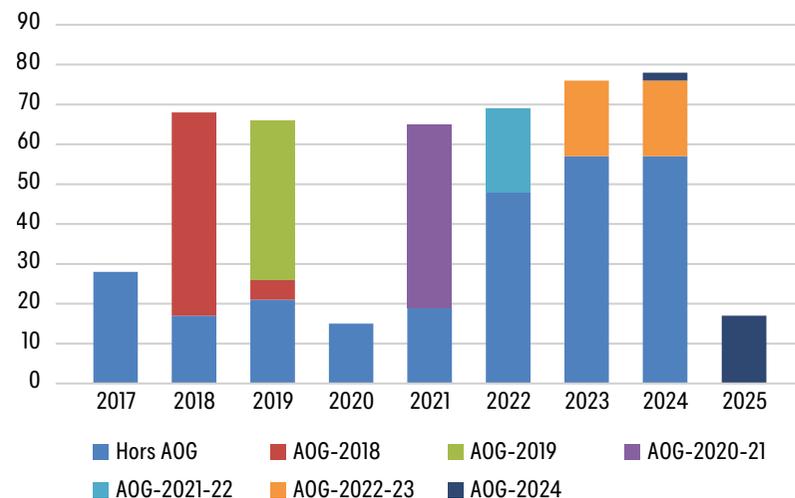
Opérations de sensibilisation et d'accompagnement « énergie »

La Commune d'Épalinges a renouvelé en 2024 le Concept d'appels d'offres groupés (AOG) dans les habitats individuels et petits habitats collectifs jusqu'à 6 logements pour la réalisation d'installations solaires photovoltaïques, mais également pour la réalisation de pompes à chaleur géothermiques en remplacement de chauffages électriques ou fossiles.

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages des énergies renouvelables par un expert neutre, de profiter d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, de disposer d'une garantie de qualité et également d'un « pack tout fait » pour éviter aux bénéficiaires le poids des démarches administratives.

Plus de 60 Palinzards ont manifesté leur intérêt pour l'opération solaire et l'opération pompe à chaleur à la suite des séances d'informations de mars 2024. Au final, 10 propriétaires se sont engagés pour ce troisième AOG pompe à chaleur (25 en 2023), et 19 propriétaires se sont engagés pour ce sixième AOG solaire (38 en 2023). Ce ralentissement s'explique par le fait qu'une villa sur trois est déjà équipée de capteurs solaires, par la conjoncture inflationniste ainsi que par le changement prochain du cadre réglementaire dans le solaire. L'opération AOG solaire 2024 va toutefois permettre la production d'environ 250 000 kWh supplémentaire.

Nouvelles installations pv sur l'habitat existant

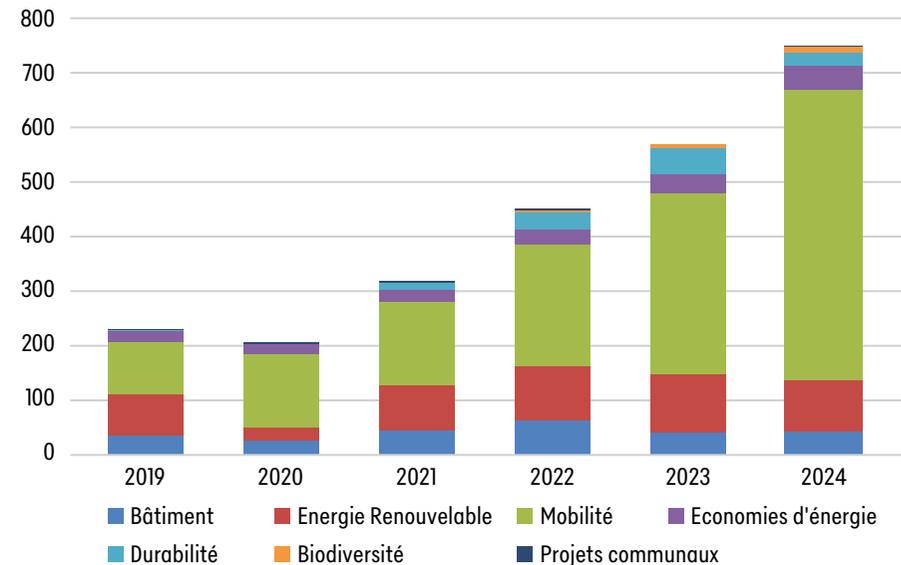


Fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED)

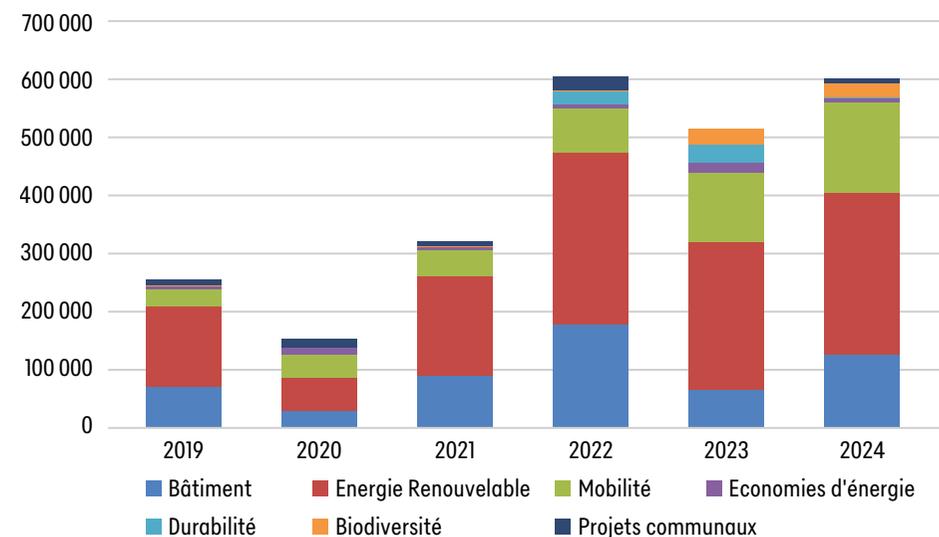
En 2024, le Fonds a une nouvelle fois rencontré un grand succès. Le montant des aides octroyées s'élève à CHF 600'962.- (+17% par rapport à 2023) pour 750 demandes (+32%), dont 674 aides octroyées soutenant études, travaux, et achat d'équipements ou services :

- 13 CECB Plus et 1 AMO énergie.
- 12 rénovations de bâtiment et 12 remplacements de fenêtres.
- 1 installations solaire thermique et 1 filtre chaudière bois.
- 44 installations solaires photovoltaïques, 7 batteries solaires et 1 étude solaire.
- 27 pompes à chaleur géothermiques.
- 80 vélos électriques, 7 batteries, 10 vélos-cargo électriques, 15 vélos mécaniques, 1 remorque.
- 1 scooter électrique.
- 18 infrastructures de recharge électrique.
- Abonnements : 218 Mobilis, 35 Flexi Abo, 71 AG CFF, 18 Demi-tarif Plus, 13 Interrail.
- 4 abonnements Mobility.
- 36 remplacements d'appareil électroménager.
- 2 aménagements paysagers, 1 récupérateurs d'eau de pluie.
- 5 paniers légumes, 2 sorties scolaires, 6 réparations d'appareils ménagers, 10 protections hygiéniques.
- 2 appels d'offres groupés.

Fonds FEED — Nombre d'aides octroyées



Fonds FEED — Montant des aides octroyées

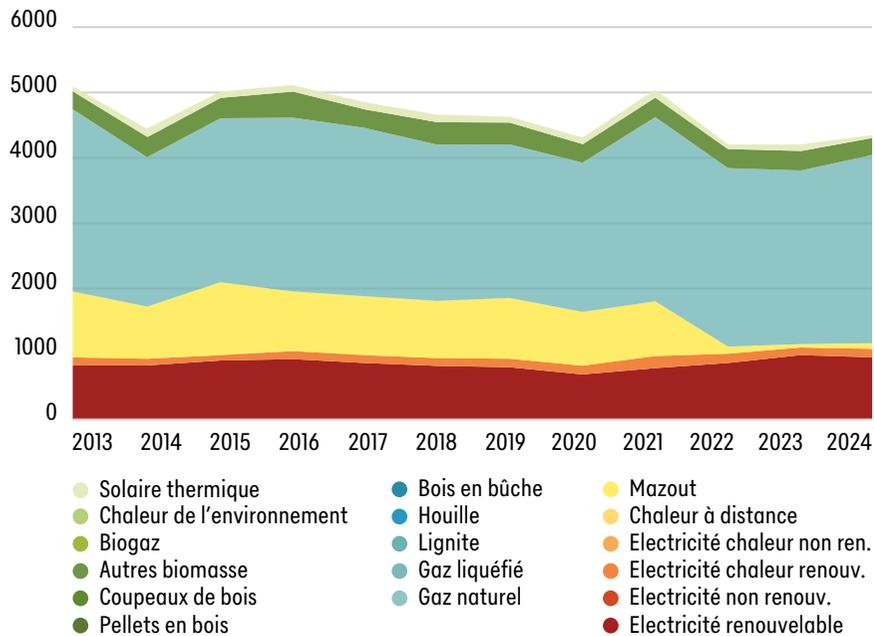


Commission consultative de l'énergie et de la durabilité (CCED)

Créée en 2017, la CCED se réunit deux fois par année. Voici un aperçu des principaux sujets discutés en 2024 :

- Projet « Épalinges Rénovent » ciblant principalement les habitats collectifs.
- État d'avancement du PTES.
- Alternatives envisagées pour décarboner les bâtiments du Plat de la Croix-Blanche.
- Bilan du FEED et proposition « Directive 2025 ».

Évolution de la consommation d'énergie finale



Bâtiments communaux

Principaux chiffres

Consommation d'énergie finale 2024 et part renouvelable.

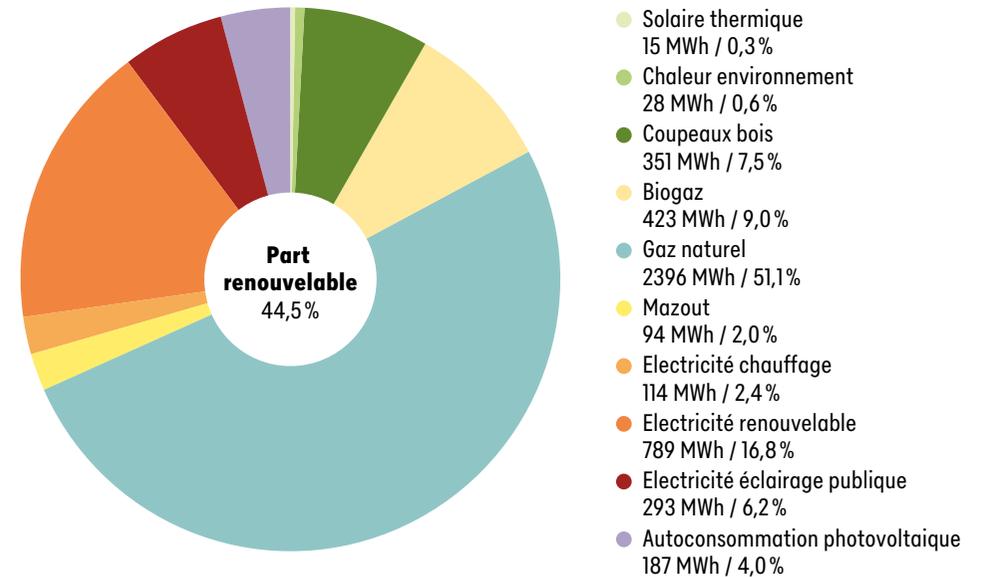
45 % de part renouvelable dans la consommation d'énergie finale.

218 MWh solaire PV ont été injectés sur le réseau local. La commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat A, D, E et F, des collèges du Chaugand et de l'Ofréquaz, de la déchèterie, de la Maison Rochat et de la Grande Salle.

Consommation d'énergie finale 2024 et part renouvelable

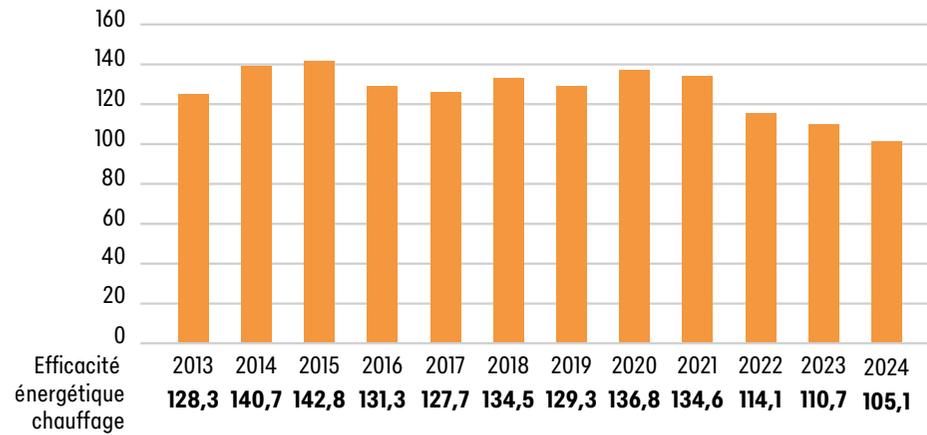
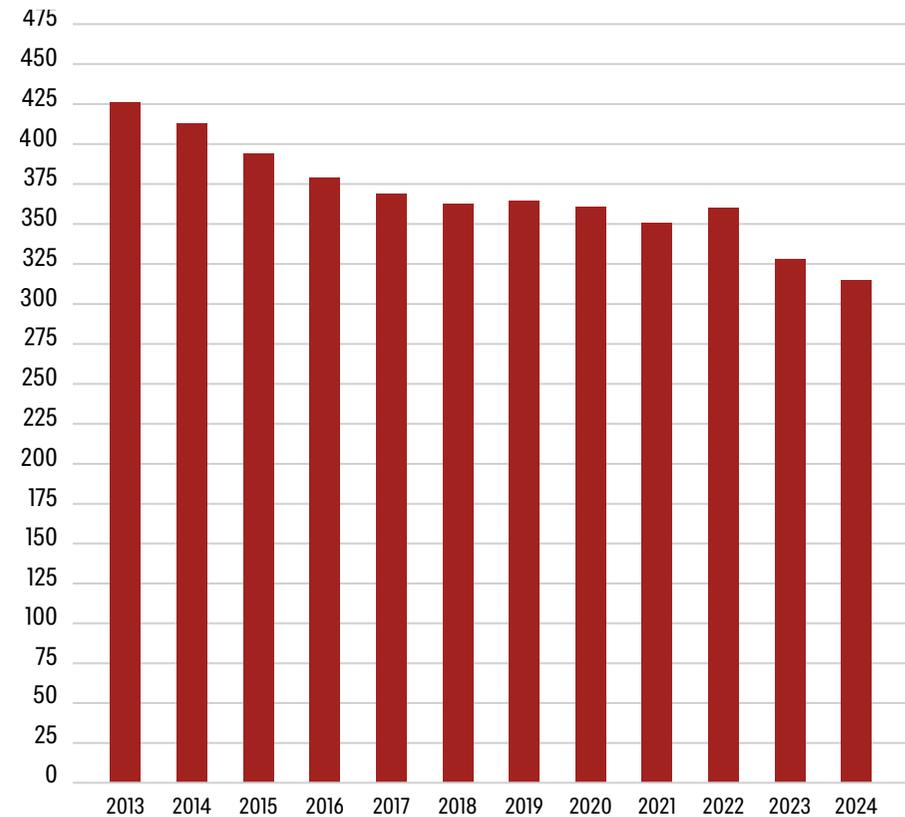
44.5 % de part renouvelable dans la consommation d'énergie finale.

212 MWh solaire PV ont été injectés sur le réseau local.



Suivi énergétique du patrimoine de la commune

Baisse de 19 % de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 2023 par rapport à 2019, notamment grâce à la rénovation de la Grande-Salle.

Évolution des indices énergétiques : Chaleur**Évolution de la consommation de l'éclairage public**

Programme d'assainissement des bâtiments EPIQR

La Commune d'Épalinges est propriétaire d'une quarantaine de bâtiments qui nécessitent chaque année un entretien régulier. Pour certains bâtiments, le budget de fonctionnement ne suffit plus à maintenir la valeur du bâti. Il est alors observé un vieillissement prématuré des éléments techniques et d'enveloppe nécessitant ensuite, pour pallier ce manque, des investissements lourds pour leur rénovation. Un plan directeur d'investissements des assainissements à moyen terme est en cours de réalisation depuis mi-2024, afin de mieux planifier et prioriser les investissements en fonction du degré d'urgence, lié à la sécurité, l'accessibilité, les nouveaux besoins, la performance énergétique, et la conformité aux nouvelles normes. Il garantira également le respect des exigences ECO et d'un haut standard de performance énergétique.

Pour cela, plusieurs expertises de type EPIQR+ et énergétiques ont été réalisées en 2024 afin d'évaluer l'état de dégradation et l'obsolescence normative des différents éléments constituant chaque bâtiment. Ces analyses permettent de déterminer les coûts de remise en état et de remise en conformité de ces éléments, et d'aider à l'établissement des budgets d'entretien dans une vision de conservation de la valeur patrimoniale du parc immobilier. Le plan directeur devrait être opérationnel au premier semestre 2025.

Réemploi dans la construction

En réponse à différents postulats, la commune s'est engagée à suivre la voie de l'écoconstruction, à savoir l'intégration systématique dans les études, appels d'offres et travaux pour les rénovations et nouvelles constructions, des critères ECO, de réemploi des matériaux et de protection du climat et des ressources. Le Service de l'urbanisme, architecture, énergie et durabilité (UAED) s'est rapproché de la Ville de Lausanne en juin 2024, afin de partager l'expérience lausannoise, d'imaginer une collaboration future, en particulier sur la récente ouverture de leur Ressourcerie, et d'initier la réalisation d'une stratégie de réemploi.

Pour démarrer ce vaste projet, une formation de deux jours sera dispensée en janvier 2025 à plusieurs collaborateurs de la commune. Cette formation est un préambule aux nombreuses réflexions et actions qui seront bientôt menées pour nos prochains projets de rénovation, déconstruction ou nouvelle construction.

Durabilité

Événements et sensibilisation

Événements thématiques

- Festival du Film Vert en mars :
À Épalinges, cinq projections ont été organisées. Après chacune d'elles, un ou plusieurs intervenants en lien avec le sujet abordé étaient présents pour échanger avec le public. Ces soirées ont attiré entre 35 et 85 personnes.
- Fête de la Nature en mai :
Huit activités gratuites ont été proposées sur le territoire : contes, animations à la découverte de la nature, des oiseaux, des mammifères, des chauves-souris, de nos cours d'eau et de leurs habitants, des animaux de la Girarde et un film-documentaire sur les fourmis.

- Les Perséides en août :
L'extinction de l'éclairage artificiel sur le territoire communal était étendue par rapport à 2023 et les mêmes animations ont été proposées, à savoir : une soirée d'observation avec un télescope au Tennis Club en collaboration avec l'Observatoire de Lausanne, des contes pour les plus jeunes et une balade acoustique à la découverte des chauves-souris.
- La Semaine de la mobilité en septembre :
Pour la première fois à Épalinges, une bourse à vélos a été organisée en collaboration avec Pro Vélo Lausanne. Plusieurs dizaines de vélos étaient en vente à la Place de la Croix-Blanche, et la population pouvait également faire réparer son vélo personnel grâce à un atelier gratuit de réparation. Trois balades ont été organisées par Pro Vélo à Épalinges et dans les environs. Un apéritif a été organisé pour fêter le premier anniversaire de la vélostation Épalinges-Croisettes.
- Cyclomania en septembre :
Ce défi cycliste lancé par Pro Vélo Suisse offre des prix d'étape et un premier prix par tirage au sort selon le nombre de trajets et de kilomètres réalisés à pied ou à vélo. Les données de mobilité anonymisées permettent aux régions participantes de visualiser les itinéraires empruntés et de mieux orienter leur politique de mobilité. En 2024, 237 personnes ont participé pour un total de 16'780 km à vélo comptabilisés.

Répare Café

- Printemps, samedi 20 avril : sur les 43 objets apportés, 44 % ont pu être réparés, 16 % ont pu l'être partiellement, 40 % sont restés en l'état.
- Automne, samedi 9 novembre : sur les 38 objets apportés, 50 % ont pu être remis en état, 24 % l'ont été partiellement et 26 % n'ont pas pu l'être.

Le but de ces ateliers est de favoriser la réparation et la réutilisation et également d'apprendre à réparer soi-même aux côtés des bénévoles dans une ambiance conviviale. Les types d'objets les plus fréquemment réparés : informatique, électronique et petit électroménager, petite mécanique, textile et couture, engins roulants. La commune bénéficie d'un partenariat avec la Fédération Romande des Consommateurs afin d'obtenir davantage de visibilité hors Épalinges.

Programme annuel d'ateliers

Ce programme d'ateliers invite la population à découvrir ou se réapproprier certains savoirs et pratiques afin de réduire son impact environnemental et de gagner en autonomie.

En 2024, dix-neuf activités ont été proposées : sortie plantes sauvages, comestibles et médicinales, confection de produits cosmétiques ou d'entretien, atelier de cuisine végétarienne, réparation de vélos, démontage de smartphones, atelier de lactofermentation et sortie champignons.

Plusieurs animations ont dû être annulées faute d'inscriptions suffisantes. Le taux de participation aux ateliers maintenus est réjouissant et les retours sont très positifs. Plus de cent personnes ont bénéficié de ses activités.

Économie d'énergie et économie circulaire

Kits d'économie d'énergie Equiwatt

La mise à disposition de ces kits en collaboration avec les Services industriels de Lausanne (SiL) a débuté en décembre 2023. Au total, huitante kits ont été commandés et plus de 90 % ont été vendus à la population à un prix attractif. Les SiL proposant désormais ce kit en livraison à domicile et songeant à la possibilité de personnaliser son contenu, les échanges continueront en 2025.

Boîtes de récupération de tablettes et smartphones usagés

Deux boîtes de collecte de tablettes et smartphones usagés ont été installées à Épalinges en 2023, l'une au greffe municipal et l'autre à la bibliothèque communale. Fin 2024, dix-huit appareils ont été comptabilisés dans les deux boîtes palinzardes.

Plan de transition écologique et sociale

Le Plan de Transition Écologique et Sociale d'Épalinges (PTES) est une démarche transversale dont l'élaboration se base sur la théorie du Donut de l'économiste Kate Raworth, qui lie les notions de limites planétaires et de droits sociaux pour établir un espace sûr et juste pour l'humanité.

L'élaboration de ce plan a démarré en juin 2024 et devrait se conclure à l'automne 2025. Un préavis sera ensuite soumis au Conseil communal pour les objets relevant de sa compétence. Il vise à inclure tant l'administration que la population. Pour ce faire, la commune est accompagnée par le bureau de conseil et stratégie BioEco. Une fois terminé, le PTES constituera l'axe d'action stratégique et opérationnel de la commune dans le domaine de l'action écologique et sociale.

L'élaboration de ce plan comprend quatre grandes phases :

1. Diagnostic initial,
2. Volet stratégique,
3. Plan d'action et
4. Rapport final.

La première phase a consisté en l'analyse de vulnérabilités et le bilan carbone du territoire, un état des lieux interne des mesures existantes, un questionnaire à la population et une consultation des sociétés locales lors de deux soirées dédiées. Elle a eu lieu de juin à fin octobre. La deuxième phase a porté sur la définition d'une vision partagée de l'avenir d'Épalinges et des objectifs à atteindre. Pour cela, une séance a été organisée en novembre afin de réunir une vingtaine de membres de l'administration ainsi que la Municipalité lors d'un atelier interactif. Les troisième et quatrième phases se dérouleront en 2025. La population palinzarde sera à nouveau consultée sur le plan d'action élaboré par BioEco et validé par la Municipalité. Suivra la priorisation des actions et la rédaction du rapport final.

Mobilité durable

Commission consultative de la Mobilité (COMOB)

La COMOB a été instaurée à la suite de l'acceptation du Rapport-Préavis 22/2021 et du crédit-cadre pour développer la mobilité durable à Épalinges. Son rôle est de discuter des propositions de la commune et de suggérer des idées à mettre en œuvre. La COMOB se réunit deux fois par année. Voici un aperçu des principaux sujets discutés en 2024 :

- Diverses études de mobilité et d'aménagements.
- Mise en service de la nouvelle ligne de bus 44.
- Suivi de la fréquentation de la vélostation Épalinges-Croisettes.
- Station pompe et réparation vélo installée à la Croix-Blanche au printemps.
- Nouvelle place Mobility à la Croix-Blanche à l'automne.
- Retour sur les actions Pedibus.
- La page www.epalinges.ch/mobilite renseigne la population en recensant toutes les informations utiles sur la mobilité durable sur le territoire.

Actions Pedibus

Au niveau communal, le Pedibus est coordonné par l'Association des Parents d'Élèves d'Épalinges (APE). Afin de favoriser la participation des familles au Pedibus et de soutenir l'APE, la commune a organisé diverses actions en 2024 :

- **Rallye Pedibus en mai**

Le rallye est composé de douze panneaux explicatifs sur le Pedibus et la mobilité douce en général. Les panneaux ont été installés du Grand-Chemin à l'Ofréquaz. Les familles avaient du 13 au 26 mai pour parcourir ce trajet et participer au concours proposant des entrées dans des centres de loisirs de la région pour les enfants de 4 à 8 ans. Seize enfants ont participé au concours et ont remporté un prix à choix.

- **Promotion de la Journée internationale « À pied à l'école » en septembre**

Afin de rendre le trajet du domicile à l'école plus festif à l'occasion de cette journée, les enfants ont été invités à se rendre à l'école habillés en rouge, couleur du Pédibus, en prenant part à une ligne du Pédibus ou encore en brandissant une pancarte confectionnée en amont lors de deux ateliers dédiés.

- **Pose de bâches près des écoles**

L'Association transports et environnement (ATE) met également à disposition gratuitement des bâches pour sensibiliser les parents qui amènent leurs enfants à l'école en voiture. La commune en a commandé deux et les a installées aux abords du collège de la Croix-Blanche et de celui du Village.

Vélostation Épalinges-Croisettes

La vélostation a été mise en service en septembre 2023. Quatre abonnements sont proposés : journalier, hebdomadaire, mensuel et annuel. La fréquentation est en constante augmentation.

À la mi-décembre 2024, on dénombre au total 247 abonnements journaliers, 15 hebdomadaires, 12 mensuels et 5 annuels.

Des soucis avec le digicode des casiers ont été relevés ce qui a pu causer des désagréments aux usagers. En décembre 2024, les digicodes ont été remplacés par un système de verrouillage mécanique de code à quatre chiffres. Toutes les personnes ayant déjà pris un abonnement à la vélostation en ont été informées par mail.

Urbanisme

Police des constructions

Enquêtes publiques (procédure CAMAC)

35 enquêtes publiques ont été ouvertes en 2024, contre 29 pour l'année 2023. Ces enquêtes concernaient notamment :

- La construction d'un ensemble de douze bâtiments d'habitation (193 logements) avec parking souterrain au Cloalet.
- La construction de douze bâtiments d'habitation (126 logements) Minergie, d'un bâtiment communautaire avec activités et d'un parking souterrain à la route de Montblesson.
- L'agrandissement d'un bâtiment pour la création de 8 logements, de surfaces d'activités. Aménagement de 9 places de parc extérieures à la route de Berne.
- Installations de communication mobile :
 - Nouvelle installation (3G-4G-5G) en toiture pour le compte de Swisscom au chemin du Grand-Pré.
 - Modification d'une installation pour le compte de Swisscom et nouvelle installation pour le compte de Salt au chemin de Ballègue.
 - Adaptation d'une station aux technologies (3G-4G-5G) pour le compte de Swisscom, Salt et Sunrise au Grand-Chemin.

- La création d'un parking public de 28 places et d'une place piétonne sur l'ancien terminus du bus TL N° 5 (route de la Croix-Blanche), avec une petite épicerie.
- La remise à ciel ouvert d'une amenée d'eau pour deux étangs au chemin des Moulins.
- Le réaménagement de la place de la Croix-Blanche.
- Le réaménagement intérieur du magasin et rénovation des installations techniques au chemin des Croisettes (Coop).
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments ainsi que la construction de piscines.
- Diverses constructions de garages et couverts à voitures.

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

34 dossiers ont été dispensés d'enquête publique (contre 29 en 2023). Il s'agit majoritairement de pompes à chaleur avec sondes géothermiques (28 dossiers), mais aussi de pompes à chaleur air/eau, de quelques aménagements intérieurs (laboratoires et bureaux) d'une crèche et de l'ajout d'un monobloc de climatisation en toiture dans les bâtiments du Biopôle.

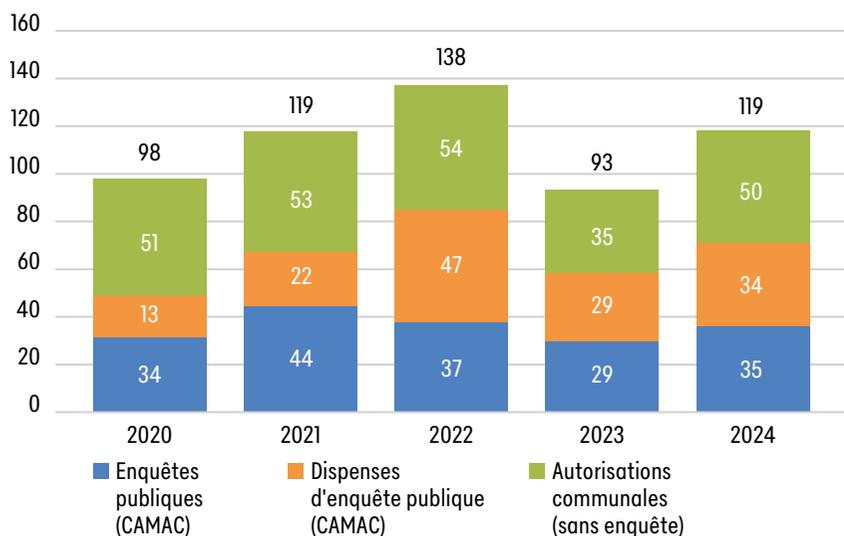
Autorisations communales sans enquête

50 autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimes importances (35 en 2023).

77 annonces pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinées (76 en 2023). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, elles n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

Environ 330 autres dossiers de demandes diverses étaient ouverts à fin 2024.

Demandes d'autorisations de construire



Suivi des constructions

Les travaux suivants ont débuté en 2024 :

- Transformation et surélévation des bâtiments au chemin des Croisettes 3-5-9-11-13-15 et construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place de l'actuel pharmacie (Plan d'affectation « Tuileries 1 »).
- Construction de quatre villas de deux logements au chemin de la Pécholettaz.
- Démolition/reconstruction d'une villa de deux logements au chemin de l'Ofréquaz.

Les travaux suivants se sont poursuivis en 2024 :

- Agrandissement de la caserne des pompiers à la Croix-Blanche.

Les travaux suivants se sont terminés en 2024 :

- Constructions de deux bâtiments scolaires et un terrain de sports au collège de Bois-Murat.
- Construction d'un bâtiment de six logements avec surfaces d'activités à la route de Berne.
- Construction de villas individuelles aux chemins de la Cure, de Montéclard et des Planches.
- Construction d'une villa de deux logements au chemin des Planches et de deux villas de deux logements à la route du Village.
- Démolition/reconstruction de deux villas de deux logements au chemin de la Butte.

44 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées, contre cinquante en 2023.

En fin d'année, 28 constructions étaient en attente de la visite de fin de travaux et six étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

Aménagement du territoire

Plan d'affectation (PA) « Le Cloalet »

À la suite de l'entrée en force du PA le 7 juillet 2022, la demande de permis de construire a été soumise à l'enquête publique du 24.01 au 22.02.2024 ; elle a suscité 38 oppositions. La délivrance du permis de construire a fait l'objet d'un recours à la CDAP en cours de traitement.

Plan de quartier (PQ) « Les Planches/Montblesson »

À la suite de l'entrée en force du PQ, la demande de permis de construire a été soumise à l'enquête publique du 28 février au 28 mars 2024, elle a suscité 21 oppositions. Le permis de construire a été délivré en fin d'année 2024 et est susceptible de faire l'objet d'un recours début 2025.

PA « Tuileries I »

La demande de permis de construire a été soumise à l'enquête publique au mois de septembre-octobre 2023, suscitant 6 oppositions. Le permis de construire a été délivré en mai 2024 et n'a pas suscité de recours. Les travaux sont en cours.

PA « La Source »

Les échanges et négociations entre propriétaires se sont poursuivis en 2024 dans le cadre de ce plan d'affectation. Le travail se poursuit afin de présenter un dossier pour examen préalable à la Direction générale du territoire et du logement de l'État de Vaud (DGTL) dans le courant de l'année 2025.

PA « Les Dailles »

Le Conseil communal a validé le préavis relatif aux transactions foncières avec la Ville de Lausanne le 10 décembre 2024. À la même date, le Conseil communal de Lausanne a également validé le préavis lausannois relatif à ces transactions. L'année 2025 sera consacrée à l'organisation d'un concours d'architecture et auxancements des démarches relatives à l'établissement du plan d'affectation.

PA « Florimont »

L'avis préliminaire de la DGTL a été reçu le 25 janvier 2024. Dans cet avis, l'État invite la Municipalité à poursuivre les études en vue de lui soumettre un dossier pour examen préalable. L'année 2024 a été consacrée au travail sur ce dossier.

PA « Croix-Blanche »

L'avis préliminaire de la DGTL a été reçu le 10 septembre 2024. L'année 2025 sera consacrée à l'élaboration du dossier d'examen préalable.

PA « À la Cabolétaz » : agrandissement de l'EMS « La Girarde »

En raison de sa proximité avec la route de Berne, l'EMS ne peut pas être agrandi sur la parcelle communale n° 588. La commune cherche activement une solution pour permettre d'augmenter l'offre en EMS sur la commune d'Épalinges.

**Plans d'affectation :
état de la situation, décembre 2024**

PA «Le Closalet»
IUS: 0.625
Nouveaux habitants: 400
Entré en force le 7 juillet 2022
Permis de construire délivré, recours à la CDAP.
Début des travaux estimé: fin 2025/début 2026

PA «Florimont»
Examen préliminaire: 2024

PA «Tuileries 1» (révision)
Projet de densification: env. 180 hab.
Permis de construire délivré. Chantier en cours jusqu'à 2027.

PA «La Source» (révision)
Projet de densification: env. 150 hab/emp
examen préliminaire: juin 2020 (positif)
examen préalable: courant 2025

Plan d'affectation communal (PACom, ex Plan général d'affectation (PGA))
Examen préalable: en cours
Mise à l'enquête publique: 2ème semestre 2025

PQ «La Possession/Bois-de-Ban»
Affectation: logements
Potentiel habitant: 245
Demande de permis de construire été 2022.
Etat de la procédure: recours au TF
Début des travaux estimé: fin 2025

PA «EMS La Girarde» (révision)
Réflexions en cours

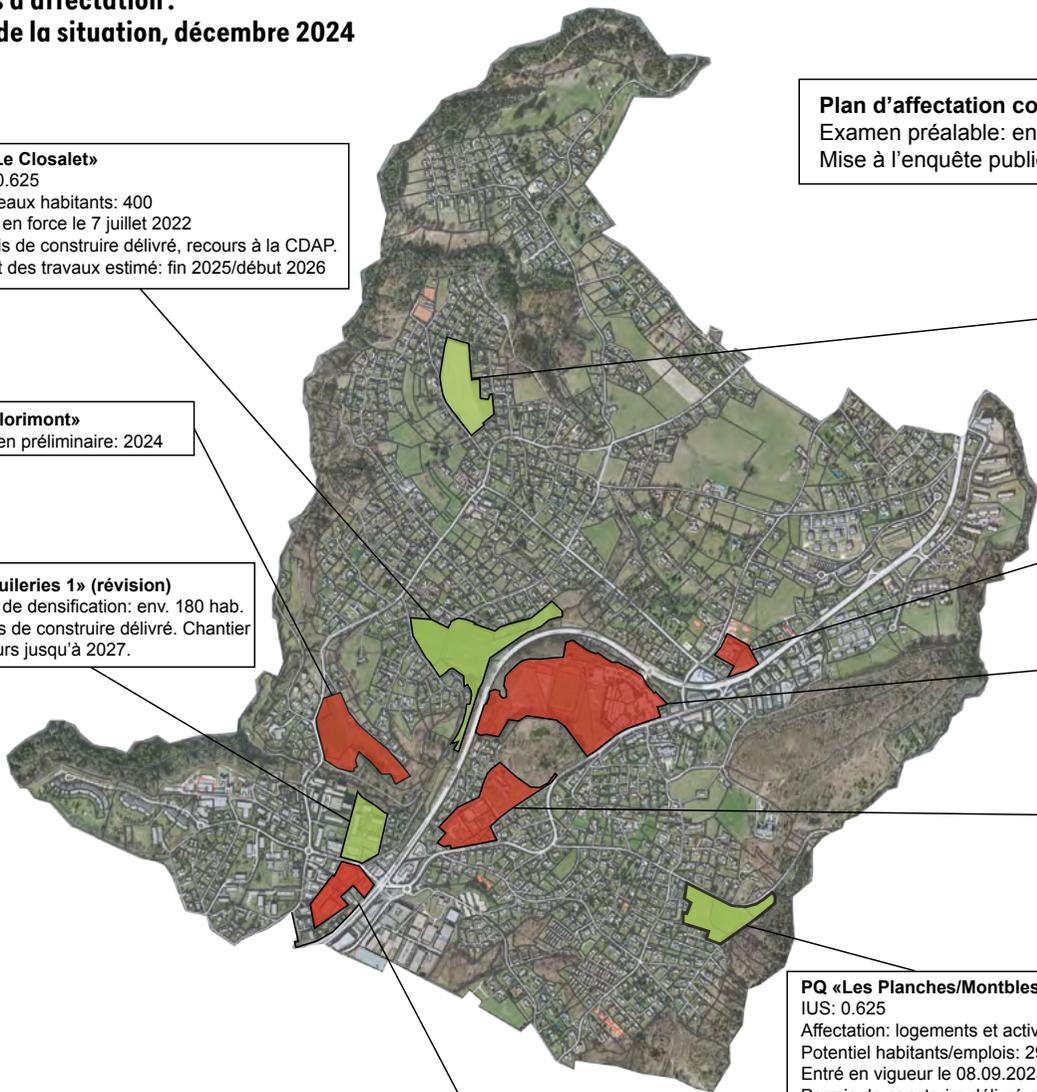
PA «Croix-Blanche» (révision)
Examen préliminaire : 2024

PA «Les Dailles» (révision)
Réflexions en cours

PQ «Les Planches/Montblesson»
IUS: 0.625
Affectation: logements et activités
Potentiel habitants/emplois: 298/6
Entré en vigueur le 08.09.2023
Permis de construire délivré en décembre 2024

Légende

- Plan d'affectation adopté (entré en force)
- Plans d'affectation à l'étude



Pôle d'échange multimodal des Croisettes

Les études concernant la prolongation du M2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare et d'ateliers d'entretien pour le matériel roulant se sont poursuivies en 2024. Celles-ci sont menées par les TL. La réalisation de ces infrastructures, à l'horizon 2027-2030, nécessitera une tranchée couverte sous l'interface actuelle, sous la route de la Croix Blanche et sous la parcelle 104 avec la réalisation d'ascenseurs.

En parallèle à ces démarches, 2024 a été consacrée à la réalisation d'une étude pour évaluer la faisabilité du réaménagement du pôle d'échange des Croisettes qui devra, à terme, pouvoir accueillir entre 10 et 15 lignes de bus. La complexité du projet et ses nombreuses contraintes, parmi lesquelles la présence du carrefour de la route de Berne, ont nécessité de nombreuses séances du groupe de travail, constitué de représentants de la commune, des TL, de Car Postal, de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et de membres de bureaux spécialisés.

Les études devraient être finalisées au premier trimestre 2025. Elles permettront aux autorités d'obtenir un concept d'aménagement de la future interface ainsi qu'un estimatif des coûts.

Requalification du plat de la Croix-Blanche

Une exposition du projet a eu lieu le 22 janvier 2024 au grand foyer de la Salle des spectacles. Le préavis relatif à la demande de crédit de construction concernant la première étape du projet a été adoptée au Conseil communal le 6 février 2024.

La mise à l'enquête publique de cette première étape des travaux consistant à créer un nouveau parking extérieur sur les parcelles 532 et 590 a eu lieu du 23 mars au 21 avril. Elle n'a pas suscité d'oppositions. Toutefois, la publication relative à la signalisation routière concernant la suppression des zones bleues de stationnement et la création des nouvelles places a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal en cours de traitement. Pour cette raison, les travaux n'ont pas encore pu démarrer.

Après avoir obtenu un préavis positif de la DGMR en septembre, les projets de requalification de la place et de la route de la Croix-Blanche ont été soumis à l'enquête publique du 20 novembre au 19 décembre 2024.

Un deuxième préavis sollicitant un crédit de construction pour les aménagements définitifs prévus sur la place et la route de la Croix-Blanche devrait pouvoir être soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2025.

Requalification du chemin des Croisettes

Les études relatives au réaménagement du chemin des Croisettes ont débuté en fin d'année 2024 suite à l'adoption du préavis demandant un crédit d'étude au Conseil communal au mois de juin. Le projet prévoit l'instauration d'une zone 30 km/h et fera la part belle à la végétation.

Schéma directeur centre Lausanne (SDCL) et Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

La Municipalité et son Service de l'urbanisme ont participé à plusieurs ateliers d'échanges dans le cadre de l'élaboration du PALM 2025, soumis à consultation publique en fin d'année 2024.

Dans le cadre de ces échanges, la Municipalité a été invitée à rédiger des fiches relatives aux projets palinzards, notamment en matière de mobilité (mesures infrastructurelles), dans le but d'obtenir des co-financements de la Confédération.

Révision du Plan d'affectation communal (PACom) (ex Plan général d'affectation)

Le dossier du PACom a été transmis au moins de juin à la DGTL pour la procédure d'examen préalable qui devrait aboutir au printemps 2025. En fonction de l'importance et de la nature des remarques de l'autorité cantonale, l'enquête publique du PACom pourrait se tenir au 2^e semestre 2025.

Zone réservée communale

Le recours au Tribunal fédéral en octobre 2023 était toujours en cours de traitement à fin 2024. Ce recours retarde l'entrée en vigueur de la zone réservée communale qui s'applique déjà depuis le 9 juin 2018, date de la première enquête publique, par le biais de l'effet anticipé des plans (art. 49 LATC). La loi prévoit qu'elle peut s'appliquer durant un délai de cinq ans, prolongeable de trois ans (art. 46 LATC). Ce délai court uniquement à partir de l'entrée en vigueur de celle-ci, c'est-à-dire probablement courant 2025 en cas de rejet du recours par le Tribunal fédéral.

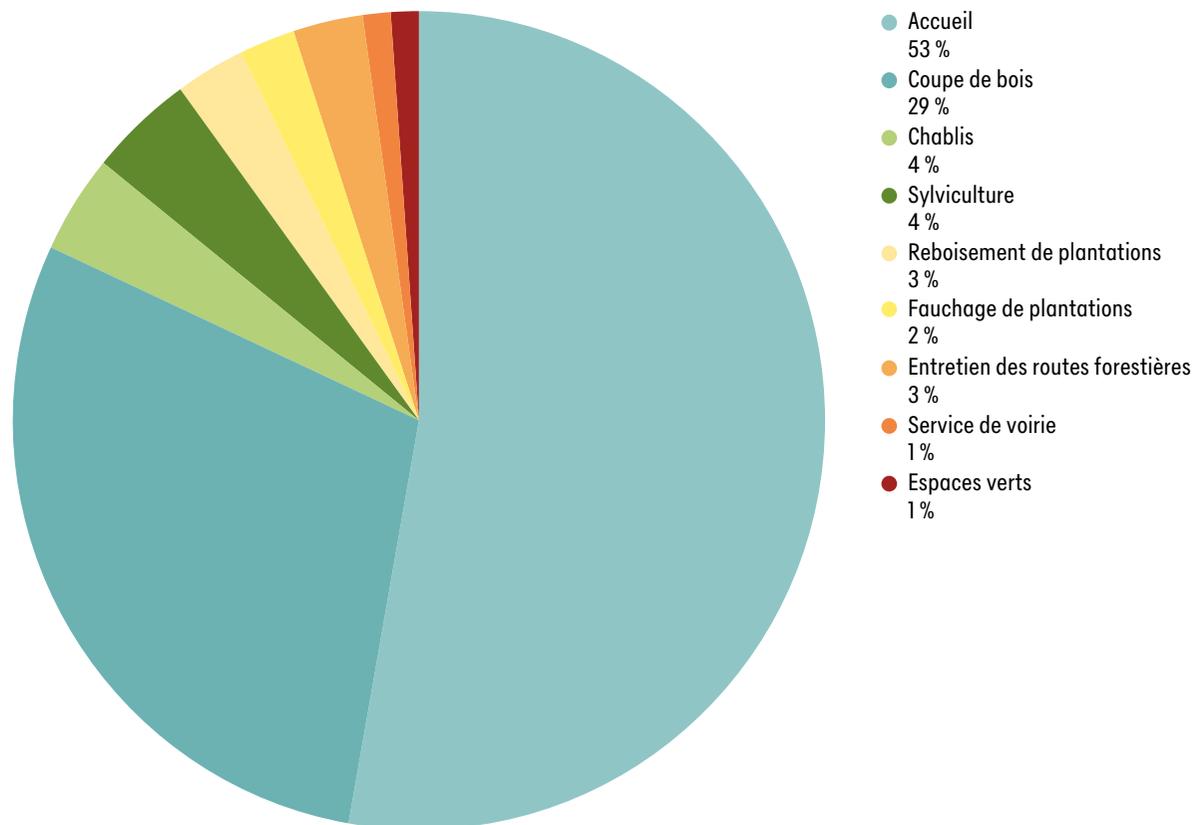
Environnement

Forêts

Répartition des activités

Commune d'Épalinges — Équipe forestière

Répartition du temps de travail entre les différentes activités



Relation avec le triage Mèbre-Talent

Épalinges fait partie du triage forestier Mèbre-Talent. Le garde forestier du triage a la responsabilité de la gestion durable de nos forêts communales et privées. L'équipe des Forêts travaille en étroite collaboration avec lui. En effet, toutes les interventions sylvicoles (coupes de bois, soins aux jeunes peuplements, plantations) lui sont soumises. Des vidéos et podcasts sur l'activité en forêt réalisés par le triage forestier sont accessibles sur le site internet du triage et celui de la commune.

Martelage

Le martelage des coupes de l'hiver 2024-2025 avec la division FORÊT de la Direction générale de l'environnement a eu lieu le 10 juillet 2024. 29 sylves (m³ sur pied) ont été martelées le long du chemin du Moulin, 324 sylves au Bois de la Chapelle et 149 sylves dans la forêt du Chaugand. Les bois seront exploités durant l'hiver 2024-2025.

Exploitation des bois

Assortiments exploités (au 07.11.2024)	
Bois de service résineux	166 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	60 m ³
Bois de service feuillu	6 m ³
Bois de service feuillu (en propre usage)	7 m ³
Bois énergie pour la vente	435 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m ³)	76 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	2 m ³
Divers en propre usage (perches)	0 m ³
Total exploitation communale	752 m³

Sylviculture et plantations

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	2,7 ha
Biodiversité en lisière	0 ha
Coupe de bois en zone de protection	0,8 ha
Coupe de bois hors zone de protection	1,6 ha
Total des surfaces traitées	5,1 ha

Au total 2,7 ha de jeunes peuplements ont été entretenus en 2024, dont 1,9 ha en forêt de protection et 0,8 ha de dégagement de jeunes plantations.

35 douglas, 35 chênes sessiles et 35 châtaigniers ont été plantés dans le cadre de l'action « une naissance — un arbre » par des familles dont l'enfant est né en 2023.



Édition 2024 de l'action « Une naissance - un arbre »

30 sapins de Nordmann ont été plantés au chemin du Moulin pour assurer le tournus des sapins de Noël pour la commune.

Deux classes d'école du collège de Bois-Murat ont planté 30 douglas, 125 cerisiers et 50 chênes rouvres dans la forêt de Bois-Murat, au chemin des Moulins et au Bois de la Chapelle.

Chablis

La réactivité de l'équipe forestière a permis une exploitation rapide des chablis dont le volume total est estimé à 80 sylves. Elle est intervenue d'urgence quatre fois à la suite de forts vents.

Lutte contre les plantes et insectes invasifs

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des plantes invasives, l'équipe des Forêts a arraché du Buddleia dans le secteur de la route de Montblesson, et de la Renouée du Japon dans les secteurs de Sylvana et vers la pisciculture des Moulins.

L'arrivée du frelon asiatique a été constatée dans le secteur du golf au chemin de Ballègue.

Accueil et entretien des sentiers forestiers

Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

- Livraison de deux bancs de 4 m au tennis du Bois-de-Ban.
- Mise en place d'une sculpture en forme de hache à côté du parc des oies à la Girarde.
- Mise en place d'une sculpture en forme d'œuf au Bois de la Chapelle marquant l'emplacement de la plantation de l'action « une naissance — un arbre ».
- Réparation d'une barrière et des escaliers vers la passerelle sur le Flon à Bois-Murat.
- Livraison de six bancs et deux tables pour la cour de récréation du collège de Bois-Murat.
- Mise en place d'un banc en chêne au chemin de Ballègue.
- Remplacement d'une passerelle menant à la cabane des pêcheurs.
- Mise en place de deux tables en mélèze au refuge du Chaugand.
- Fabrication de 14 planchettes apéro, pour l'Office des affaires culturelles et manifestations.
- Fabrication de 2000 piquets pour protéger les plantations contre le gibier.

- Réparation d'une barrière cassée sur une passerelle sur le Flon-Morand.
- Construction d'un compost pour les jardins familiaux de la Girarde.

Les bois utilisés pour réaliser ces travaux proviennent des forêts communales ou pour une petite partie de la région. Ils ont été débités avec la scie mobile de l'équipe des Forêts.

L'entretien courant des sentiers forestiers témoigne des moyens conséquents investis par la commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

Entretien des routes forestières

Les routes forestières sont entretenues régulièrement. À la suite des travaux de débardage des bois exploités, une remise en état de la desserte forestière du Bois de la Chapelle, de Rovéréaz et du Bois des Dailles a été effectuée.

Collaboration inter-équipe

L'équipe des Forêts a travaillé 83 heures pour l'équipe de la Voirie et 32 heures pour l'équipe des Espaces verts.



Les nouvelles tables en mélèze installées au refuge du Chaugand

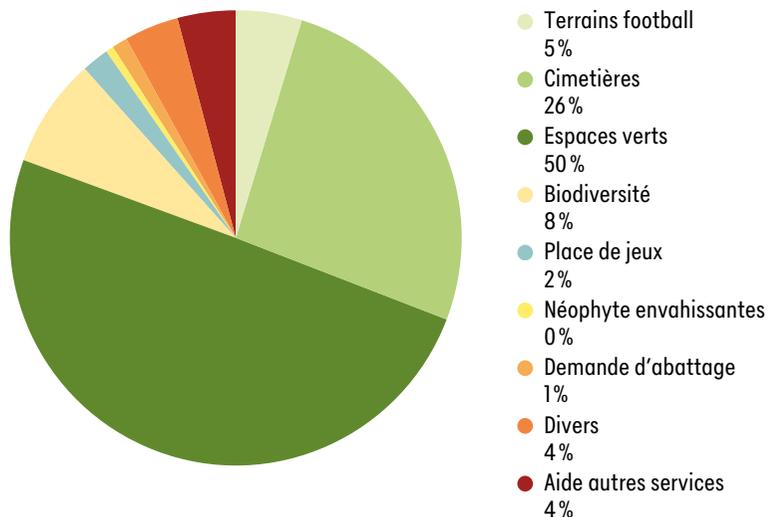
Cours d'eau

Le ruisseau de Près-les-Bois a fait l'objet, dans sa partie supérieure, d'une stabilisation de son lit qui présentait un affouillement prononcé. Profitant de ces travaux, le collecteur des eaux usées qui longe le ruisseau, et qui avait été mis à nu par l'affouillement, a été déplacé de manière à le sécuriser.

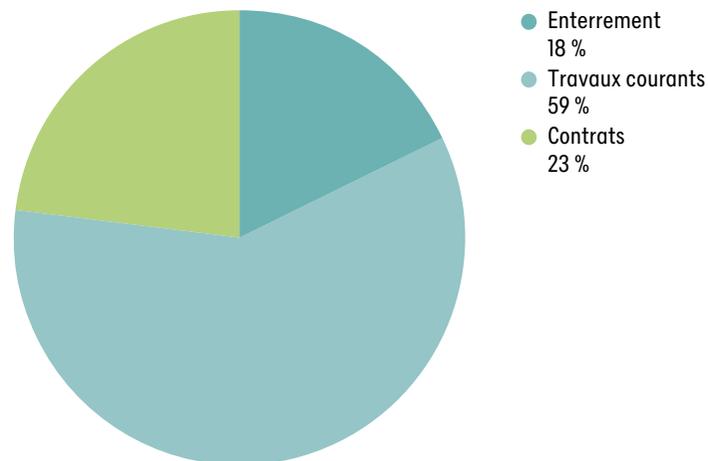
Au Moulin, les bois pourris stabilisant le pied de talus en bordure du canal des pêcheurs (pisciculture des Moulins) ont été remplacés sur le tronçon restant. Ces travaux ont été réalisés par l'équipe des Forêts.

Espaces verts

Répartition des activités



Cimetières



Les cimetières sont entretenus selon le principe de gestion différenciée. Une zone d'eau a été améliorée et la biodiversité a pu en profiter. En 2024, l'équipe des Espaces verts a consacré 2103 heures (1948 heures en 2023) pour l'entretien général, les enterrements et les contrats de tombe des deux cimetières.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente pour 2024 un total de 377 heures (207 heures en 2023).

Concernant les contrats d'entretien de tombes, leur nombre est de 98 (89 en 2023). Cela a nécessité 489 heures de travail.

Sur les 26% du temps consacré aux cimetières la répartition se fait comme suit : 377 heures pour les enterrements, 489 heures pour les tombes sous contrat et 1237 heures pour l'entretien général des cimetières.

Entretien des terrains de football

En 2024, les Espaces verts ont passé 396 heures (plus du double qu'en 2023) pour l'entretien des terrains de football de la Croix-Blanche et du Bois de la Chapelle.

La réouverture des deux terrains du Bois de la Chapelle en début de saison 2024 a été compliquée par une météo défavorable. Le gazon a souffert de l'été peu clément. De plus, il apparaît qu'il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de maintenir les trois terrains de football en bon état au vu de la surexploitation obligatoire de ces terrains. En effet, le FC Épalinges compte 360 membres, ce qui engendre trop d'heures de jeu et d'entraînement par rapport à ce que peuvent supporter les terrains. Deux solutions pourraient régler ce problème : une diminution des heures de jeu et d'entraînements (ce qui implique moins d'équipes) ou la création d'un terrain synthétique.

Abattage des arbres

63 demandes d'abattage ont été déposées au Service travaux et environnement au cours de l'année 2024. Tous les abattages et les compensations sont répertoriés dans le géoportail interne. Un suivi des compensations est assuré.

Le règlement d'application de la nouvelle loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP) est enfin arrivé en juillet. Ce qui a permis au service de créer un nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré. Ce règlement devrait entrer en vigueur en 2025.

À la suite de l'entrée en vigueur de la LPrPNP et de son règlement d'application, le règlement communal sur la protection des arbres du 18 janvier 2016 s'applique dans la mesure où il se conforme à la réglementation cantonale. Ainsi, les arbres d'une circonférence supérieure ou égale à 40 cm, mesurée à 1 m de hauteur, sont désormais protégés, et tout

élagage de branche d'une circonférence supérieure ou égale à 25 cm est soumis à autorisation communale. À cet effet, un nouveau formulaire de demande d'abattage et/ou d'élagage a été créé.

Places de jeux

À la suite de l'adoption du préavis n° 12/2022, les travaux d'aménagement de trois places de jeux touchent à leurs fins.

La place de jeux du Bois-de-Ban ainsi que celle des Planches sont terminées. La création d'un jeu d'eau a été finalisée cette année.

Sur la place de jeux des Croisettes, l'installation d'un point d'eau, le remplacement des luminaires et le réaménagement du chemin restent à réaliser.

Ne répondant plus aux normes, les copeaux de la place de jeux des Tuileries ont été remplacés.

Le contrôle annuel obligatoire des places de jeux a été effectué en décembre par le chef d'équipe des Espaces verts.

Biodiversité

Le recensement et l'arrachage des plantes néophytes envahissantes se poursuivent. Des contrôles réguliers sont effectués sur les parcelles communales. Quand un foyer est découvert, les plantes néophytes envahissantes sont arrachées.

Dans la mesure du possible, une surveillance est également réalisée sur les parcelles privées. Des courriers sont envoyés aux propriétaires concernés les informant de la situation et des mesures à prendre.

Une action coup de poing a par ailleurs été organisée pour motiver les citoyens à arracher leurs lauriers et autres plantes figurant sur la liste des organismes exotiques envahissants. 18 propriétaires y ont participé.

Concernant les insectes néophytes, une vigilance accrue est exercée pour prévenir les ravages de la pyrale de buis.

Divers nichoirs à oiseaux (9), à chauves-souris (3), des hôtels à insectes (17) et des perches pour les rapaces (4) ont été installés ou changés. Ils sont répertoriés sur notre géoportail.

Au Moulin, le projet d'amélioration de la biodiversité est en cours. La plantation d'un nouveau verger et l'agrandissement de l'existant sont terminés. 17 fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers et poiriers) ont été plantés. La remise à ciel ouvert de l'amenée d'eau aux deux étangs est en cours.



Plantation d'un nouveau verger sur le site du Moulin

Arborisation de la commune

Cette année a été calme pour les nouvelles plantations. Plusieurs plantations de diverses essences de fruitiers et d'arbustes indigènes ont été réalisées, soit 17 fruitiers et une douzaine d'arbustes indigènes.

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur le patrimoine naturel et paysager, le Service des espaces verts prépare une liste de plantes conseillées à la plantation, que ce soit pour des compensations d'abattage, pour de nouvelles constructions ou pour des privés souhaitant effectuer des plantations sur leur propriété. Cette liste sera finalisée au premier trimestre 2025.

Les espèces indigènes sont toujours privilégiées pour leur facilité d'adaptation aux conditions locales et leur résistance aux maladies. Cependant, la commune étudie la possibilité de proposer quelques espèces de plantes non-indigènes, mais non envahissantes, adaptées au changement climatique.

Les plantes hôtes pour certains insectes en voie de disparition, comme l'Azuré du baguenaudier, n'ont pour le moment pas répondu aux attentes, mais les essais se poursuivent. Le service continue de varier les plantations pour contribuer à renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux favorables à la biodiversité.

Collaboration inter-équipe

L'équipe des Espaces verts continue à travailler en étroite collaboration avec celles de la Voirie et des Forêts pour entretenir les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattage et lutter contre les plantes néophytes sur les parcelles communales. Cette collaboration a aussi permis de finaliser les travaux de la place de jeux des Planches et la pose d'une table panoramique à l'église des Croisettes.

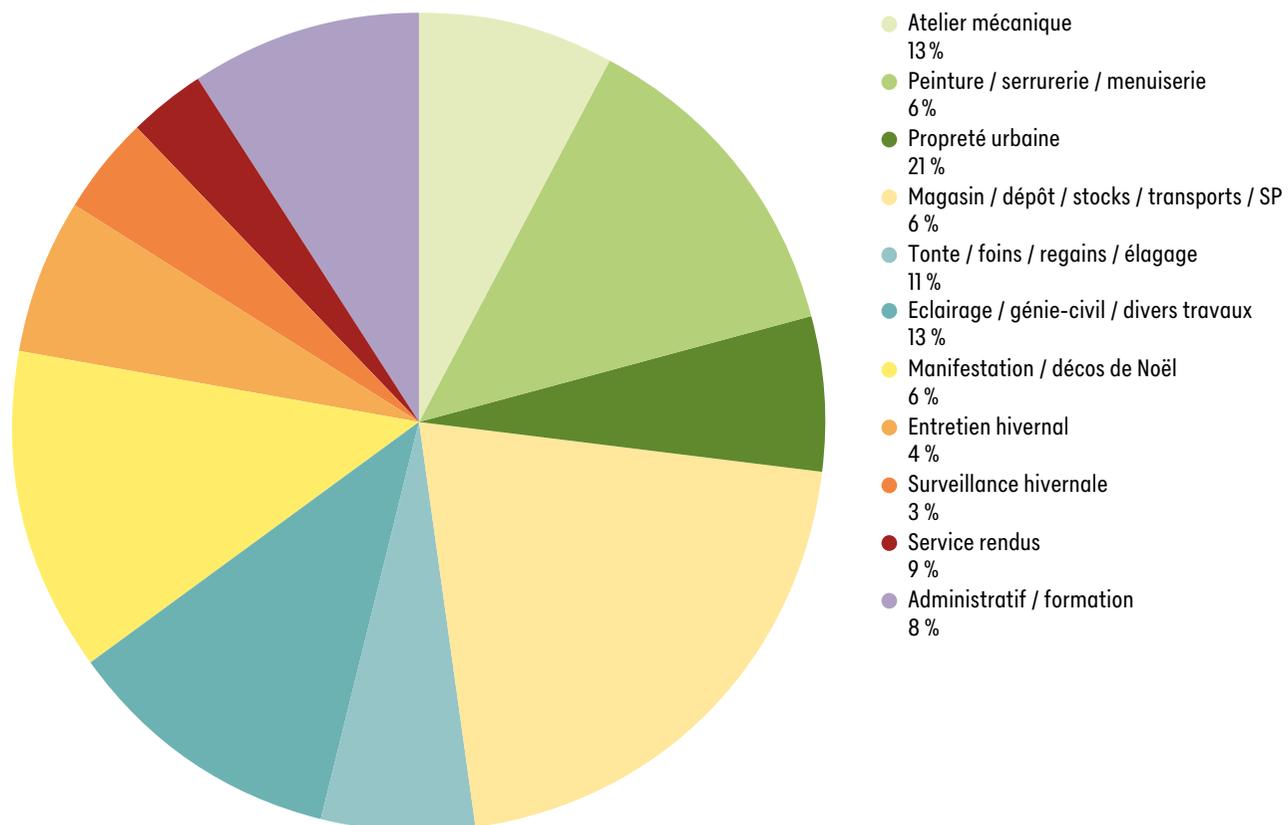
En 2024, la collaboration inter-équipe a représenté 144 heures pour la Voirie, 113 heures pour les Forêts et 37 heures pour la Conciergerie.

Travaux

Voirie

Activités de la Voirie

Répartition des travaux de voirie en 2024



Collaborations diverses

Les 9 % du temps passé pour diverses collaborations internes à la commune se répartissent comme suit :

- 158 heures pour la déchèterie
- 404 heures pour les espaces verts
- 254 heures pour les forêts
- 58 heures pour les écoles
- 55 heures pour la police
- 79 heures pour l'administration communale
- 170 heures pour les services techniques

Manifestations

Les prestations fournies par le Service de la voirie dans le cadre des manifestations est de près de 1200 heures, principalement pour les Estivales, la fête des écoles, la fête nationale, le 1066 festival et le marché de Noël. Des livraisons de tables, sur demande de particuliers ou de fêtes de quartiers, ont également été effectuées tout au long de l'année.

Entretien hivernal

La période hivernale 2023-2024 a été la plus calme de ces vingt dernières années. 34 interventions, dont 22 pour des opérations de salage et 12 pour le déneigement des routes et trottoirs ont été comptabilisées.

Fait rarissime, les lames à neige ont dû être ressorties le 18 avril pour une matinée enneigée.

Entretien différencié

Les parcelles communales entretenues par la Voirie font l'objet d'un entretien différencié en fonction de leurs emplacements dans l'espace public. Les différents types d'entretien ont été cartographiés et sont mis à jour suite aux expériences faites durant l'année.

Bancs publics et poubelles de rue

De nouveaux bancs publics ont été mis en place sur le territoire communal. Une entreprise de serrurerie de la région a été mandatée pour la production en série du prototype d'accoudoir créé par la Voirie, puis installé sur les anciens bancs. Le remplacement de nos poubelles de rue de type demi-lune grillagées par des poubelles requins s'est poursuivi. Les arrêts de bus de la nouvelle ligne 44 vont prochainement être équipés de ces poubelles.

Parc de véhicules

Le véhicule du bureau technique qui ne répondait plus aux normes d'expertise a été remplacé par une voiture électrique de type Citroën e-Berlingo.

De même, le véhicule des concierges, dont la corrosion ne permettait pas le passage du contrôle technique, a été remplacé par un utilitaire électrique de type Citroën e-Jumpy.

Bus scolaire

Notre bus actuel datant de juillet 2009 nécessitant d'énormes frais d'entretien pour assurer la sécurité des écoliers a été remplacé par obligation. L'électrification de ce véhicule étant toujours impossible par manque d'autonomie des batteries pour la topographie de la commune, un bus à moteur diesel a été choisi.



Le nouveau véhicule pour le transport scolaire communal

Afin de pouvoir maintenir le même service de transport scolaire en matière de places assises pour les écoliers, il a fallu s'adapter aux nouvelles normes d'homologation. Ce qui a exclu l'achat d'un bus de 3,5 tonnes comme l'actuel. Il a donc fallu se tourner vers un bus de catégorie 5 tonnes. Le nouveau transport scolaire communal est un autocar MAN TGE 5.160 à moteur thermique Euro 6. Acheté en leasing, il deviendra propriété de la commune à la fin du contrat et pourra être revendu ultérieurement dès que l'électrification de ce genre de véhicule sera possible.

Routes

Entretien des routes

Plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés en 2024 (abaissements de capes, grilles ou couvercles en fonte) afin d'assurer la sécurité du territoire communal, lors du déneigement.

Des travaux de réfection de bord de routes ont été nécessaires sur le chemin de Ballègue, Marcel Regamey ainsi que sur le chemin d'accès du parc de la voirie.

Plus de 3000 mètres de fissures ont également été colmatés sur les chaussées.

Aménagements routiers

En 2024, les travaux d'aménagements routiers ont principalement concerné des travaux liés à la mise en service de la nouvelle ligne de bus TL N° 44. Ils ont été financés via le crédit de construction de CHF 3'090'000.- accordé en janvier 2024 par le Conseil communal (préavis 10/2024).

Les travaux se sont déroulés sur différents secteurs. Des élargissements de chaussée ont été nécessaires afin de permettre le croisement des bus. Des renforcements de chaussée ont été réalisés sur le secteur Ballègue et Bois-de-Ban pour supporter la charge du trafic des bus. Les secteurs Montéclard, Florimont et Vaugueny ont bénéficié de renforcements ponctuels sur les zones d'arrêts de bus. Les nouveaux arrêts de bus ont été construits conformément à la Loi fédérale sur l'égalité pour les personnes handicapées.

Des abrisbus en bois ont été posés aux arrêts Ballègue et Montéclard. Pour finir, sur les secteurs Ballègue et virage du Polny, des caméras ont été installées pour la surveillance hivernale.



Le nouvel abribus de l'arrêt Ballègue



Caméra de surveillance hivernale

Permis de fouille ou d'occupation du domaine public

En 2024, 36 permis de fouille ou d'occupation du domaine public (contre 41 en 2023) ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs). Ceux-ci concernaient des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

Éclairage public

Remplacement des luminaires

En 2024, 125 luminaires ont été remplacés. Les lieux suivants sont concernés par cette nouvelle étape d'éclairage LED :

- Chemin de Ballègue
- Chemin des Boveresses
- Chemin de la Cure
- Chemin de l'Église (partiel, le reste étant lié au projet Croix-Blanche)
- Chemin Marcel Regamey
- Chemin de Mon-Repos
- Chemin des Planches
- Chemin du Praz-Buchilly
- Chemin de Prés-les-Bois
- Route du Village (hors ligne 44)

Cette étape permettra d'économiser annuellement 34 493 kWh, soit un montant de CHF 6899.– selon les informations des Services Industriels de la Ville de Lausanne.

Campagne de contrôle

Afin de répondre aux normes de sécurité en vigueur, une nouvelle campagne de contrôle mécanique des mâts d'éclairage a également été effectuée. Au total 184 lampadaires ont été testés et font l'objet d'un rapport de sécurité. Il en résulte qu'un seul mât d'éclairage présentait un défaut nécessitant une intervention obligatoire.

Gestion des déchets

Changement de partenaire pour la collecte en porte-à-porte

Après plusieurs années de collaboration avec la société Transvoirie, la collecte en porte-à-porte a fait l'objet d'un appel d'offres public début 2024. Au 1^{er} octobre 2024, le mandat a été attribué à l'entreprise Retripa.

Audit de la cour des comptes sur le concept harmonisé de la taxe au sac et la gestion des ordures ménagères

La Cour des comptes a rendu, en octobre, son rapport sur l'audit du système régional de la taxe au sac et l'élimination des ordures. Sommairement, elle recommande à la Commune d'Épalinges, une des entités auditées, de réviser le règlement sur la gestion des déchets, d'ajuster le plan comptable afin de répondre aux bases légales actuelles, d'assujettir les administrations publiques aux taxes sur les déchets et d'assurer l'atteinte des taux de couverture des coûts légaux par les taxes sur les déchets.

Élèves LIFT

Comme en 2023, deux élèves du programme LIFT ont été accueillis cette année pour effectuer leurs périodes de deux heures par semaine sur une durée de trois mois. Ce programme s'adresse aux élèves en fin de scolarité, susceptibles de rencontrer des difficultés d'insertion ou ne sachant pas vers quel métier se diriger, et a pour but de les familiariser avec le monde du travail.

Statistiques annuelles

En 2024, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux éco-points, ont été les suivantes :

- Ordures ménagères et voirie : 1344,02 tonnes (1369,56 tonnes en 2023),
- Verre : 122,95 tonnes (114,36 tonnes en 2023),
- Papier-carton : 404,48 tonnes (373,72 tonnes en 2023),
- Biodéchets : 694,12 tonnes (648 tonnes en 2023).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2024, 47 416 passages ont été enregistrés à la déchèterie, dont 6121 Lausannois (contre 47 323 passages, dont 5705 Lausannois en 2023).

Couverture des coûts

Les coûts imputables à la taxe proportionnelle et à la taxe forfaitaire estimés sur la base des comptes provisoires de 2024 sont les suivants :

- Couverture de la taxe forfaitaire : 48 % (max. 60 %)
- Couverture de la taxe proportionnelle : 34 % (min. 40 %)

Selon les bases légales cantonales (LGD), 40 % des coûts au minimum devraient être imputés et couverts par la taxe au sac et 60 % au maximum par la taxe forfaitaire. Les recettes issues de la taxe proportionnelle ne permettent pas de financer l'entier des prestations attribuables à cette source de financement. Les charges supplémentaires sont principalement liées aux investissements récents (déchèterie provisoire, construction déchèterie et achat du terrain) qui engendrent des amortissements annuels conséquents.

Les coûts attribués à la fiscalité ne dépassent pas 4 % et sont inférieurs au maximum autorisé de 30 %.

Taux de tri

Le taux de tri en 2024 est 62,19 %, soit légèrement supérieur à celui obtenu en 2023 de 60,56 % (sans compter les déchets inertes).

	Déchèterie *		Commune		Total (en t)	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Déchets compostables	384,40	340,48	694,12	64	1 078,52	988,48
Papier-carton	168,76	184,70	404,48	373,72	573,24	558,42
Verres	192,50	175,26	122,95	114,36	315,45	289,62
Métaux	161,73	155,35	7,03	7,16	168,76	162,51
Bois	240,62	214,28	7,58	20,38	248,20	234,66
Textiles	45,78	42,73	35,95	35,29	81,73	78,02
Électronique / électroménager	69,52	54,70	-	-	69,52	54,70
Plastiques	67,37	72,58	3,22	3,06	70,58	75,64
Divers	28,77	24,67	-	-	28,77	24,67

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2024	2023
Déchets recyclables	2 466,72	2 634,78
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1 369,56	1 344,02
Déchets encombrants (incinérables)	237,06	257,84
Déchets inertes	155,09	142,78
Total général des déchets (en tonnes)	4 228,43	4 379,42
Taux de tri	58,34 %	60,16 %
<i>(sans les déchets inertes)</i>	60,56 %	62,19 %

Contrôle de la récolte des déchets ménagers

Au mois de septembre, la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) a réalisé un contrôle approfondi sur tout le territoire communal pour vérifier le respect de l'utilisation des sacs taxés. En dehors des moloks, les résultats sont satisfaisants, avec seulement 2,4 % de déchets non conformes, soit 36 sacs sur un total vérifié, la marge de tolérance maximale étant fixée à 3 %. Cependant, les moloks présentent un taux bien plus élevé, atteignant 8,7 %, ce qui correspond à 66 sacs non conformes. Face à cette situation, le service a instauré un contrôle renforcé et a pris contact avec les gérances les plus concernées avec pour objectif de diminuer significativement ce taux en 2025.

Évacuation des encombrants à domicile

Un service gratuit d'évacuation d'encombrants à domicile est proposé aux personnes invalides au sens de la loi sur l'assurance invalidité ou bénéficiant de l'AVS. Cette prestation gratuite concerne uniquement de petites quantités de déchets encombrants (grandes quantités et déménagements exclus). En 2024, le Service travaux et environnement a enregistré et répondu à 24 demandes de particuliers ayant recouru à ce service (soit 15 de moins par rapport à l'année 2023).

Évacuation et épuration des eaux

Station d'épuration de Vidy

Les travaux pour le traitement biologique des eaux usées se poursuivent. Il sera mis en service durant l'été 2025. L'étude du projet de l'ouvrage pour le traitement des micropolluants n'est pas terminée. La mise en service de la totalité de la station d'épuration est prévue en 2028.

Mise en conformité des collecteurs

En 2024, les collecteurs des eaux claires et des eaux usées, situés au chemin du Vaugueny, entre le ruisseau et le début du chemin du Polny, ont été chemisés.

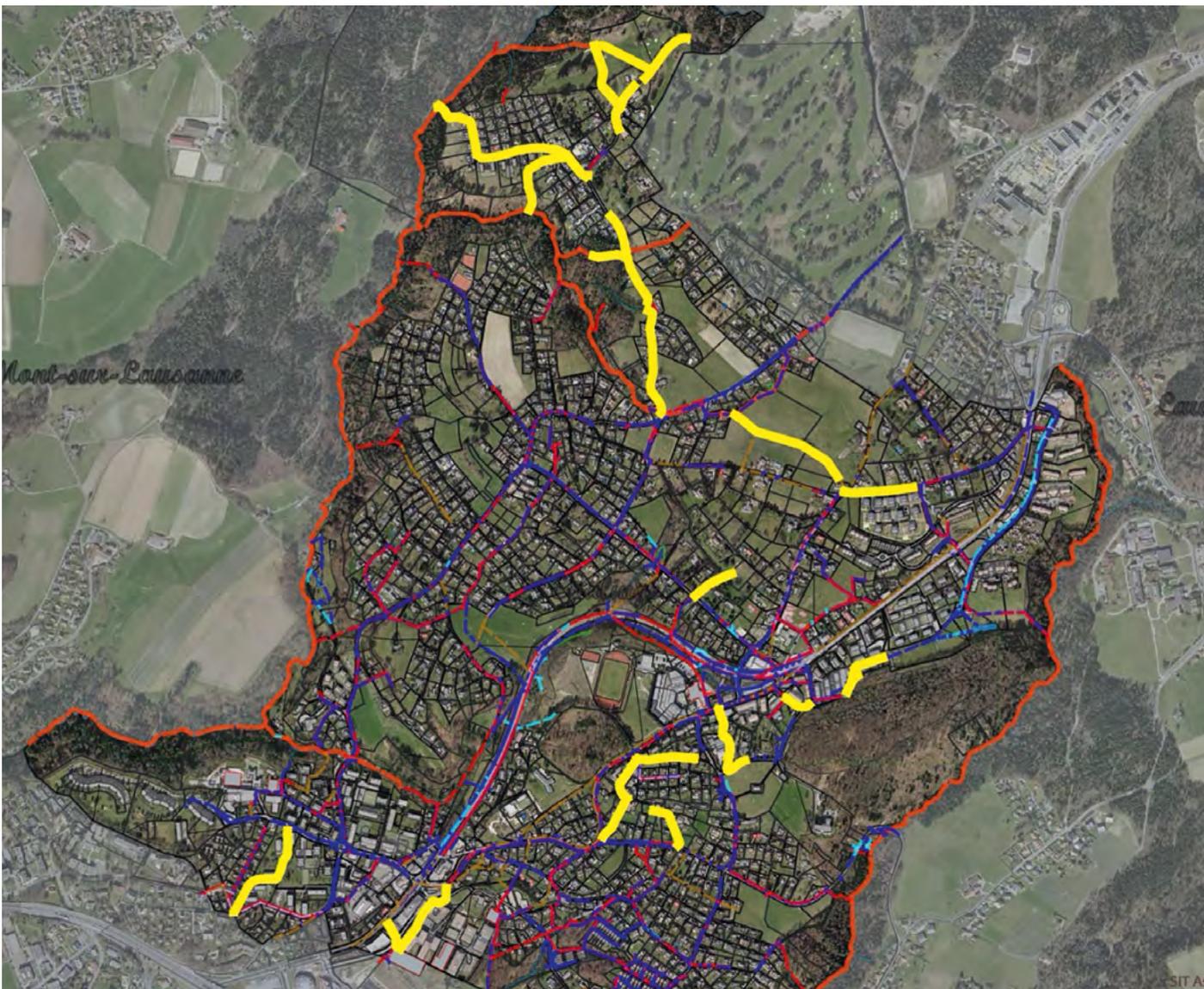
Bassins de rétention

Deux bassins de rétention ont été construits en 2024. Le premier à Bois-Murat dans le cadre du chantier de construction du collège, bâtiment D. Le second dans le périmètre du Biopôle, pour les besoins de ce dernier et de la commune, avec partage des frais.

Entretien et contrôle des collecteurs

En 2024, des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur environ 6400 mètres de collecteurs. Les tronçons concernés sont reportés en jaune sur la carte ci-contre.

Pilotés par Lausanne, les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées, situé dans le lit du Flon-Morand, se poursuivent avec toutes les difficultés liées à ce genre de chantier en milieu naturel. Ces travaux vont se poursuivre en 2025.



Campagne de curage et inspections télévisées menées en 2024

Écoles

Réfectoire scolaire

Réalisations 2024

Les travaux de Bois-Murat étant terminés, l'UAPE La Trottinette a quitté la salle de quartier attenante au réfectoire et a pris place dans ses nouveaux locaux. Dès lors, le réfectoire scolaire a retrouvé sa capacité totale à partir d'août 2024.

Le réfectoire scolaire en chiffres

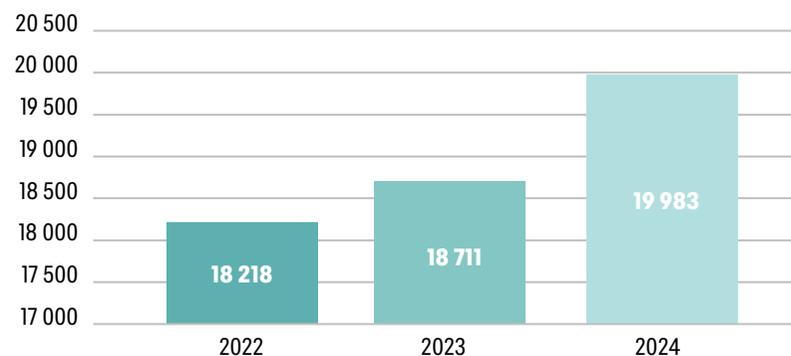
- 1 responsable et 3 aides de cuisine
- Année scolaire 2024-2025
 - 320 élèves inscrits
 - 125 élèves occasionnellement
 - Fréquentation stable comparée à l'année scolaire précédente (voir graphique*)
- Nombre de repas servis par jour en moyenne (année scolaire 2024-2025)
 - 118 repas lundi
 - 124 repas mardi
 - 139 repas jeudi
 - 118 repas vendredi
 - 30 à 40 pique-niqueurs par jour

*Répartition des élèves fréquentant le réfectoire

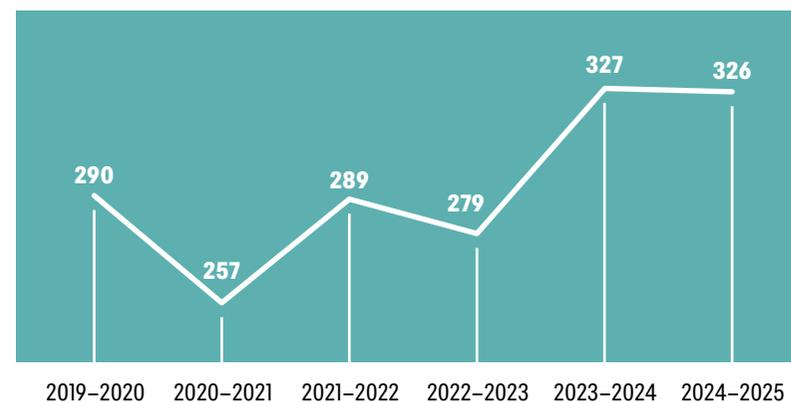
Nombre de repas servis au total par année civile

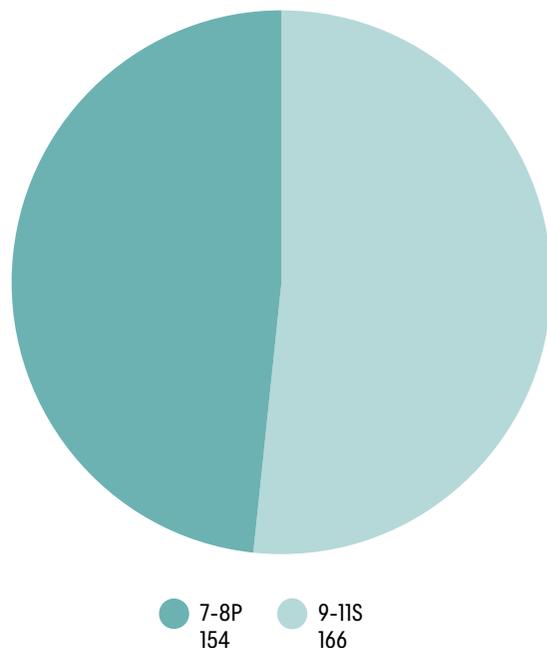
Période	Nombre de repas servis
Janvier/Juillet 2024	10 728
Août/Décembre 2024	9 255
Totaux	19 983

Nombre de repas servis annuellement



Nombre d'inscriptions MaCantine par année scolaire



Réfectoire scolaire : répartition en fonction des degrés scolaires**Transports scolaires****Projets et réalisations particulières durant l'année écoulée**

Un nouveau règlement des transports, approuvé par le Conseil communal en juin, est entré en vigueur pour la rentrée scolaire 2024-2025. Il implique notamment les changements suivants :

- Les bus scolaires de collège à collège sont destinés uniquement aux élèves éligibles de 1P à 4P.
- Les élèves éligibles de 5P et 6P reçoivent un bon pour un abonnement annuel Mobilis 2 zones.
- Suppression des CHF 20.– de frais administratifs sur les abonnements Mobilis pour les élèves de la scolarité obligatoire.

Les chiffres de l'année scolaire 2024-2025 :

- 101 élèves éligibles aux transports scolaires.
- Parmi ces 101 élèves, 37 élèves de 1 à 4P sont inscrits et transportés de collège à collège et 53 élèves de 5-6P ont bénéficié d'un abonnement Mobilis.
- 350 km par semaine effectués par le bus scolaire de la commune hors vacances scolaires.
- 36 courses hebdomadaires de collège à collège assurées par deux bus organisés par la commune.

Devoirs surveillés

Onze surveillants fixes, cinq surveillants remplaçants et une coordinatrice sont engagés pour assurer l'encadrement des devoirs surveillés et de l'accueil libre à la salle d'études de la bibliothèque.

Année scolaire 2024–2025

125 enfants sont inscrits aux devoirs surveillés et sont répartis sur trois sites, soit une inscription supplémentaire par rapport à l'année 2023-2024. Cela représente un montant de CHF 11'850.00 encaissés au 30 novembre 2024.

Les élèves sont répartis sur trois sites différents, soit

	Bois-Murat	Croix-Blanche	Ofréquaz
Nombre de groupes	6	3	1

Nombre d'élèves inscrits par site, par degré scolaire

	Bois-Murat	Croix-Blanche	Ofréquaz
4P	12	2	12
5P	13	16	--
6P	10	20	--
7P	17	--	--
8P	23	--	--
Total	75	38	12

Nombre d'enfants inscrits par jour

	Lundi	Mardi	Jeudi
Bois-Murat	51	53	51
Croix-Blanche	27	22	23
Ofréquaz	6	5	3
Total	84	80	77

Fréquentation

	Abo. 1 jour/semaine	Abo. 2 jours/semaine	Abo. 3 jours/semaine
Nombre d'enfants	44	50	31

Bibliothèque scolaire

2024 en quelques chiffres

	2022	2023	2024
Lecteurs actifs (enfants et élèves)	841	915	855
Nouveaux inscrits (enfants et élèves)	230	222	150
Réinscrits (enfants et élèves)	547	572	593

Depuis l'instauration de la gratuité en 2021, une grande partie des enfants et élèves palinzards possèdent une inscription et un abonnement à la bibliothèque, dont ils font largement usage en empruntant régulièrement des documents.

Visites de classes

En 2024, la bibliothèque a accueilli 131 visites de classes (135 en 2023), sur une ou deux périodes. Comme chaque année, les visites des classes 1-2P (25 visites) sont les plus nombreuses.

Commission de bibliothèque

La commission de bibliothèque, mise en place en 2022, s'est rencontrée en avril 2024. Elle est actuellement composée d'un membre du conseil de direction, de deux bibliothécaires, et de huit membres du corps enseignant représentatifs des divers cycles.

Salle de documentation et lectures suivies

En plus des documents se trouvant à la bibliothèque, les bibliothécaires gèrent :

- Les abonnements des magazines des enseignants (9 titres).
- Les collections des lectures suivies (83 collections pour les 1P-11).

Moments forts

Prix Chronos

Le 21 mars 2024, entre 12h30 et 13h30, 33 élèves et leurs enseignantes des classes de 8P, ont participé à un échange avec neuf seniors du groupe Les Palinzâges autour des quatre livres du Prix Chronos, un prix littéraire organisé par Pro Senectute. Ils ont ensuite voté pour leur livre préféré. De forts et beaux échanges intergénérationnels ont eu lieu durant ces discussions par petits groupes.



Échange intergénérationnel à l'occasion du Prix Chronos

Projet Kamishibai

La classe de Mme Vimi Gobin (6P), avec la collaboration de la bibliothèque, et tout particulièrement de Mme Mireille Moser, a pu réaliser un Kamishibai autour du conte de Hansel et Gretel. Sur plusieurs visites, la classe a dessiné, imaginé et raconté l'adaptation de ce conte.



Le kamishibai réalisé autour du conte de Hansel et Gretel

Semaine hors-cadre

La bibliothèque a participé à deux journées hors-cadre en collaboration avec Mme Sarah Bonvin, enseignante au collège de Bois-Murat. À cette occasion, les élèves ont notamment pu participer à l'acquisition de documents et choisir deux livres à la librairie Payot qu'ils devaient ensuite justifier et présenter.

Journée oser tous les métiers (JOM)

La bibliothèque a accueilli deux élèves palinzards de 8P lors de la l'édition 2024 de la manifestation. Durant une journée, ils ont découvert les coulisses de la bibliothèque et ils ont pu mesurer la diversité des tâches de ce métier. Ainsi, le matin, ils ont participé à la création de contenus pour la communication de la bibliothèque autour de la valeur « Vivre ensemble » et à la promotion de livres pour Instagram. L'après-midi, ils ont découvert le cheminement du livre, de l'acquisition au prêt.

Conclusion

La fréquentation de la bibliothèque par les élèves est toujours aussi dense, en particulier entre 12h et 14h, la bibliothèque représentant un lieu de travail privilégié et permettant l'accès à la lecture.

Les réinscriptions et les prêts témoignent de l'appropriation et l'intégration de l'usage de la bibliothèque par les élèves.

Enfin, nous pouvons relever cette année encore de belles collaborations avec les enseignants autour de rencontres et de projets.

Sécurité publique

Sécurité publique & police administrative

Fin 2024, le service est constitué de cinq personnes à temps plein, soit un responsable, trois assistants de sécurité publique (ASP) et une secrétaire. Les interventions dites de « Police secours » sont assurées par la Police cantonale vaudoise depuis le Centre de Gendarmerie Mobile basé à la Blécherette. Pour la police de proximité, Épalinges dépend du poste de gendarmerie du Mont-sur-Lausanne.

Une permanence de la gendarmerie cantonale est assurée tous les jeudis après-midi dans le poste mobile à la Croix-Blanche.

Patrouilles — Prévention

La commune possède quatre radars pédagogiques. En 2024, ils ont été posés sur 45 sites différents du territoire communal. Les résultats de ces mesures de vitesse ont pu démontrer que la majorité des usagers se comportent correctement sur les routes de la commune.

Police du commerce

Les demandes de patentes pour des établissements publics, la vente de tabac, la vente d'alcool et des appareils automatiques sont du ressort de la police administrative. En 2024, six renouvellements de licence ont été accordés pour les établissements publics, (quatre en 2023), une nouvelle licence a été accordée pour la vente de boissons alcoolisées (deux en 2023).

Dans le cadre de la campagne pour le respect de l'indication des prix dans les magasins d'alimentation, le chef de service est allé vérifier la bonne tenue des huit magasins d'alimentation que compte la commune. Cette inspection s'est déroulée sans problème. Tout comme le résultat de ce contrôle national, la majorité des magasins d'alimentation indiquent les prix correctement.

Manifestations — Portail cantonal des manifestations — POCAMA

Rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc : toute manifestation doit être annoncée à la commune. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent également délivrer une autorisation.

En 2024, 70 demandes de manifestations POCAMA ont été traitées. 54 licences temporaires de vente d'alcool ont été délivrées et transmises à la Préfecture du district de Lausanne, conformément aux dispositions légales.

Une autorisation pour un loto et deux autorisations pour une tombola ont également été délivrées.

Amendes d'ordre — Ordonnances pénales

En 2024, la Police administrative a notifié 2039 amendes d'ordre (1059 en 2023) pour un montant total de CHF 88'580.00 (CHF 48'890.00 en 2023), dont 146 (83 en 2023) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales. Ces conversions ont entraîné des frais de procédure, à la hauteur d'un montant total de CHF 9000.00.

Le défaut du disque de stationnement reste l'infraction la plus fréquemment constatée, suivi de près par le dépassement du temps de parcage.

La commission de Police a traité 759 dénonciations (767 en 2023) et généré tout autant d'ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante :

- Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés: 679 (701 en 2023).
- Dénonciations par le Contrôle des habitants: 62 (46 en 2023).
- Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP: 12 (16 en 2023).
- Règlement sur la gestion des déchets: 6.
- Stationnement (OSR/LCR): 2 (4 en 2023).

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 61'290.00 et CHF 42'095.00 de frais de procédure.

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les infractions sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique ont baissé en 2024, après deux ans de baisse sensible. Le travail de sensibilisation mené par la Police de proximité a donc porté ses fruits. Au total, pour 2024, 12 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique sont comptabilisés.

La commission de police s'est réunie à quatre reprises.

Naturalisations

Les demandes de naturalisation sont déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la commune.

En 2024, ce sont 75 dossiers de naturalisation qui ont été traités (39 en 2023).

C'est en étroite collaboration avec le Secrétariat municipal que Mme Véronique Faivre, secrétaire du service, fait passer les examens pour le test de connaissances élémentaires. En 2024, ce sont 53/53 requérants qui l'ont passé avec succès (30/30 en 2023).

Patrouilleurs scolaires

Mme Nélia Domingues, ASP, a coordonné les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires, qui ont assuré, en 2024, la sécurité des écoliers: cinq aux Croisettes et trois au Village. Les horaires sont établis une fois par année. Des rencontres régulières sont organisées pour faire le point sur les absences et les remplacements à mettre en place. Bien qu'il ne soit pas évident de trouver des personnes prêtes à s'engager, un patrouilleur remplaçant a été formé par le personnel de la Gendarmerie vaudoise en novembre 2024.

Actuellement, ce sont 3 sites qui sont sécurisés par des patrouilleurs scolaires (Collège du Village, chemin du Vaugueny, et chemin des Tuileries).

Inhumations

Le Service des inhumations a enregistré 109 décès (87 en 2023). Sur ce nombre, 51 (37 en 2023) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Épalinges dont 33 (22 en 2023) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 15 défunts (10 en 2023) ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de dix personnes (12 en 2023) placées au Columbarium.

32 personnes décédées à Épalinges (25 en 2023) ont été inhumées dans une autre commune.

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où cinq concessions ont été accordées (quatre en 2023).

Circulation, signalisation routière

La Police administrative a installé une cinquantaine de signaux routiers. La signalisation routière de la Commune d'Épalinges est aux normes de l'OFROU.

Une des plus grandes tâches en 2024 fut la mise en place de la signalisation pour la mise en œuvre de la nouvelle ligne de bus TL N° 44. La réfection du marquage routier a également beaucoup occupé le service.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service technique et a fait l'objet, en 2024, de trois publications aux services concernés. Ils sont distribués par notre service. Le Service de police a donc été chargé de commander environ 30 nouvelles plaques, dont une majorité ont été distribuées au guichet. À noter une commande particulière en 2024 : le remplacement des plaques de rue du chemin Marcel-Regamey, rebaptisé chemin de Mon-Repos.

Prévention des accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil

Le service, en collaboration avec la SUVA, a procédé au contrôle de six chantiers à Épalinges. Deux journées ont été consacrées à ces contrôles. Aucun arrêt de travaux n'a été prononcé, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés.

Plan canicule

Le plan canicule n'a pas été déclenché en 2024. En 2024, ce sont 10 personnes, de 80 à 99 ans, qui s'étaient inscrites afin d'être contactées en cas de déclenchement du plan canicule.

Divers

En 2024, le service a traité 623 commandements de payer (486 en 2023) dont 464 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Ces notifications ont fait entrer CHF 20'880.00 dans les caisses de la commune (CHF 13'860.00 en 2023)

76 attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établies (28 en 2023), dont 48 pour des documents suisses (19 en 2023) et 28 pour des pièces d'identité étrangères ou des permis de séjour (9 en 2023).

Le contrôle de la taille des haies a engendré 25 courriers de la part du service. Tous les propriétaires contactés ont satisfait aux exigences. À noter que pour la première fois, nous avons dû recourir au Service de la voirie, afin de faire procéder à la taille d'une haie, dont le propriétaire a abandonné sa propriété.

La Police administrative a procédé à deux expulsions. Dans un des cas, l'appartement était vide et dans le deuxième cas, il s'agissait d'un appartement occupé par une société en faillite. Au vu du volume représenté, le mobilier de bureau a dû être consigné six mois dans un garde-meubles privé.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 69 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 496 chiens.

On note des interventions à une reprise pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 99 objets trouvés et 32 perdus ont été enregistrés. 56 ont été restitués à leur propriétaire. Quelque 25 trousseaux de clés nous ont été rapportés dont 6 ont été restitués.

Office de la population

L'Office de la population remplit différentes missions au quotidien dont principalement tenir à jour le registre de tous les habitants et fournir aux administrations les informations dont elles ont besoin en matière d'identité, de séjour ou d'établissement. Les données des habitants sont enregistrées conformément aux règlements, tarifs et directives communales, à la législation cantonale et fédérale.

C'est avec professionnalisme et bienveillance que l'équipe de l'office a accueilli, en moyenne, plus d'une vingtaine de citoyennes et citoyens chaque jour au guichet.

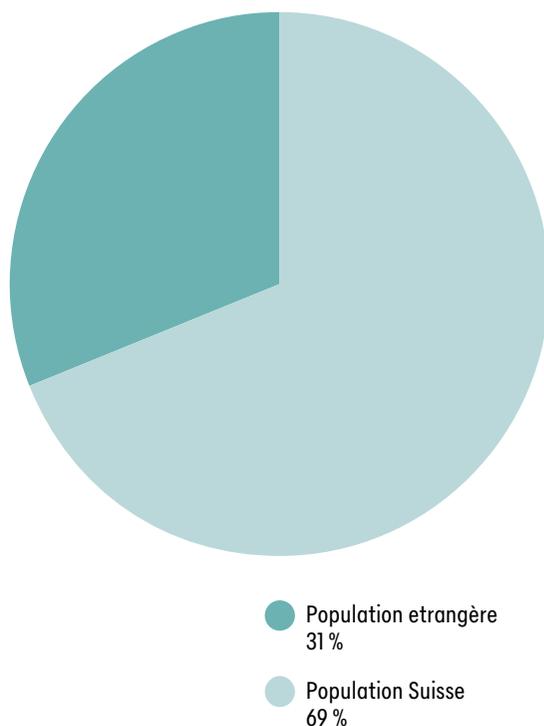
Les prestations suivantes ont été délivrées en 2024 par l'Office de la population :

- 1192 arrivées ont été enregistrées ;
- 1669 départs ont été validés ;
- 1103 dossiers ont été transmis au Service de la population ;
- 2309 attestations ou demandes de renseignements ont été délivrées.

En parallèle à l'accueil des citoyens, l'office a enregistré et diffusé aux instances officielles les données, que ce soit pour une arrivée, une naissance, un départ, un décès, un mariage, une séparation, un divorce, un changement d'adresse au sein de la commune, un changement de nom, une demande de permis, une demande de duplicata de permis, une demande de carte d'identité, une naturalisation ou une mise sous curatelle.

La population en chiffres

Si la barre des 10 000 habitants a été atteinte en octobre, la population d'Épalinges comptait 9957 citoyens (9956 en 2023) en résidence principale au 31 décembre 2024. Les 3069 personnes de nationalité étrangère établies dans la commune (30,82 %) sont réparties en 115 pays différents. La population d'origine française est la plus représentée (804 personnes), suivie des Portugais (456 personnes) et des Italiens (277 personnes). 115 naissances ont par ailleurs été enregistrées en 2024 à Épalinges



Population au 31 décembre 2024

	Masculin	Féminin	Total
Population suisse établie	3236	3652	6888
Population étrangère établie	1542	1527	3069
Total population établie	4778	5179	9957
Habitants suisses en séjour	108	156	264
Habitants étrangers en séjour	19	18	37
Total population	4926	5368	10 294

Permis

	Masculin	Féminin	Total
Permis B	551	592	1143
Permis C	867	847	1714
Carte de légitimation du DFAE	5	1	6
Permis F	54	19	73
Permis L	21	15	36
Permis N	4	1	5
Permis S	18	35	53
Permis en suspens	27	18	45
Total permis	1547	1528	3075

Feu

Structure et organisation

En 2024, le groupe de conduite a souhaité augmenter son effectif afin de pouvoir gérer et organiser les travaux de planification et de gestion du futur déménagement de la nouvelle caserne, renforcer la gestion administrative, développer l'organisation numérique, ainsi que l'amélioration de la communication et la visibilité du site d'Épalinges. Pour ce faire, un poste de « chef de projet et responsable administratif » a été mis au concours en janvier. A la suite d'un processus de sélection exigeant le sapeur Chirstopher Welte a été nommé à cette fonction.

Principales tâches et rayon d'action

Le rayon d'intervention couvre l'ensemble de la commune d'Épalinges ainsi que les zones foraines des Râpes située sur le territoire de la commune de Lausanne. Des exceptions sont faites pour quelques bâtiments comportant des risques biologiques radioactifs et chimiques situés dans le Centre Laboratoire Epalinges (CLE) et au sein de l'entreprise Nestec à Vers-chez-les-Blanc qui sont de la compétence du site de Lausanne.

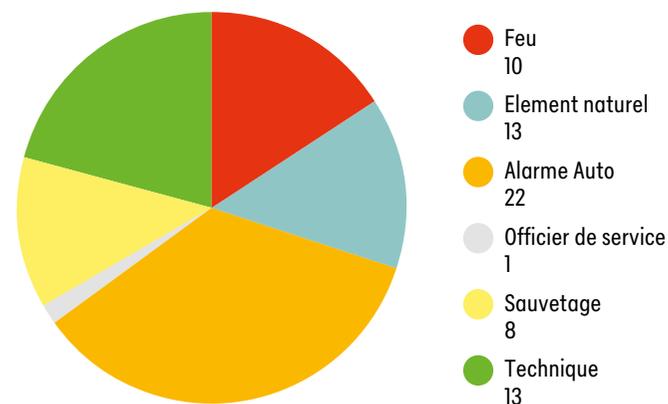
Toutefois, quatre facteurs contribuent à la croissance du risque.

- L'École Hôtelière de Lausanne (EHL) : En 2024, après cinq ans de travaux visant à augmenter le campus, les infrastructures de formation et de logistiques, l'EHL est entré dans sa pleine exploitation avec plus de 5000 personnes qui vivent et travaillent sur le site.
- Biopôle : Les constructions ont continué sur ce site.
- Démographie : Le nombre d'habitants du secteur d'intervention a augmenté en 2024.
- Le climat : Les événements météorologiques ponctuellement forts font l'objet d'un suivi particulier de la part de l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).

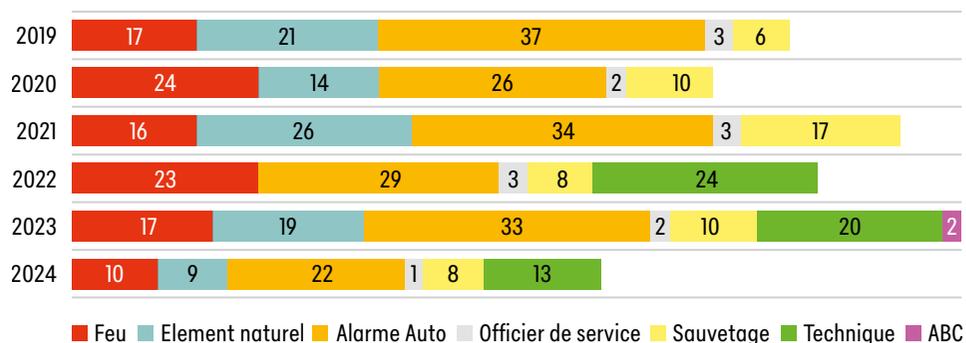
Opérationnel

L'année 2024 a vu le nombre le plus faible de mobilisation depuis 2019. Avec une moyenne d'intervention annuelle de 85 sur les années 2019 à 2024, l'organe d'intervention (OI) d'Épalinges a effectué 63 interventions soit une diminution de 25% en rapport à la moyenne annuelle.

Répartitions des interventions en fonction de leurs natures



Comparaisons avec les années précédentes



Le nombre d'intervenants disponibles de jour a été plus élevé que les années précédentes. Nous pouvons compter sur un effectif disponible de 5 à 10 sapeurs tous les jours. Le système de mobilisation PRO_SDIS demande un suivi permanent pour arriver à cette efficacité. Les personnes travaillant à temps partiel, les étudiants et les personnes en télétravail, complètent les sapeurs travaillant sur le secteur d'intervention.

44 % des interventions ont eu lieu de jour du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00. Alors que la moyenne 2019–2024 est de 35 %. A titre de comparaison, en 2023 39 % des missions ont eu lieu de jour et 61 % de nuit et en week-end.

Toutes les sollicitations d'engagements demandées par le Centre de Traitement des Alarmes (CTA) ont été assurées sans défaut d'effectif. Deux interventions ont été effectuées par le Site Lausanne en raison de la mise hors service du camion tonne-pompe durant 60 heures, pour des raisons d'entretien et de préparation à l'expertise.

Notre caserne a été mise sur pied sur trois Postes de Commandement Avancé (PCA) lors d'événements naturels. Fort heureusement, aucun n'engagement n'a été nécessaire durant ces épisodes météo. Ce PCA est dirigé depuis Lausanne avec une antenne de conduite à Épalinges pour assurer le suivi des interventions du secteur.

Formation

L'année 2024 a représenté une grosse activité en termes de formation. Les formations internes dispensées à nos sapeurs ont représenté un total de 3763 heures cumulées, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. S'ajoutent à cela les heures de cours ECAform, soit les cours cantonaux sous l'égide de l'ECA. Ceux-ci sont en recul d'environ 25 % et se montent à 595 heures en 2024. Ce chiffre est fortement lié au nombre de sapeurs, et ce recul s'explique principalement par le faible nombre de nouveaux incorporés, qui suivent de nombreux cours cantonaux dans leur filière d'intégration.

En termes de formation spécifique, les membres du site ont dû se former d'une manière rapide et efficace sur les deux nouveaux véhicules réceptionnés en cours d'année. En effet, l'état de préparation doit être garanti pour les missions de base, et ceci passe par une connaissance du matériel à disposition et de son utilisation. La structure de formation spécifique à la prise en main de ces engins et de leur matériel a demandé un gros effort en termes de disponibilité, mais le résultat de formation s'est montré à la hauteur de l'enjeu.

En 2024, deux sapeurs ont suivi et réussi la FOBAR 2, soit la formation régionale qui leur permet d'intégrer les sections d'intervention en tant que sapeurs incorporés au Détachement de premiers secours (DPS). Quant à la FOBAR 1, soit la filière de formation régionale de base, qui permet d'acquérir les bases de l'activité et de passer de recrue à sapeur, celle-ci a également été achevée par deux sapeurs. Il est à noter l'implication du site dans l'encadrement de ces deux formations de base régionales, qui participe pleinement à son développement.

Globalement, le niveau de formation s'est élevé durant l'année 2024, et peut être qualifié de bon à très bon. Pour les années qui vont suivre, cet état de préparation devra être conservé.

Effectif

En début d'année deux nouvelles recrues sont venues garnir les rangs afin de suivre leur formation de base. A son terme elles ont incorporé le détachement d'appui (DAP). Les membres du DPS ont été rejoints par deux sapeurs ayant terminé leur formation de base 2.

Plusieurs départs sont à déplorer, six au détachement d'appuis (DAP), trois au détachement premier secours (DPS) et une recrue. Il est à relever deux départs après 17 ans et 30 ans de service.

Au 31 décembre 2024, l'effectif se monte à 40 personnes, 30 membres du DPS et 10 membres du DAP. Un effectif en diminution principalement dans le DAP, deux raisons principales ressortent, le déménagement d'une part et le manque de temps à consacrer aux pompiers.

Matériel – logistique

A la suite de la construction de la caserne de la Croix-Blanche et de la standardisation des locaux selon les normes cantonale, l'ECA a mis à disposition en février 2024 un bus Mercedes de type Sprinter, capable d'emporter treize personnes ainsi que trois cellules pouvant être chargées à l'intérieur. Ce véhicule a été livré avec une cellule de protection à l'objet, une pour l'éclairage et une pour la lutte contre les inondations. Des appareils de protection respiratoire intégrés aux sièges complètent l'équipement principal du camion.

Avec quatre véhicules lourds ou mi-lourds, le site d'Épalinges est désormais équipé selon les standards cantonaux pour un organe d'intervention (OI) de type C. La livraison de ce matériel était prévue de longue date, mais retardée en raison des dimensions de l'ancienne caserne.

Les travaux de la caserne de la Croix-Blanche ont continué. Une commission ad hoc a été constituée pour les suivre et répondre aux demandes des services communaux. L'emménagement de la caserne est planifié pour mars 2025.

En résumé, l'ECA a fourni le site d'Épalinges en véhicules et matériel pour plus de CHF 250'000.00. Concernant, la gestion et l'entretien du matériel, ceci s'est inscrit dans la continuité des années précédentes.

Prévention

Le dicastère prévention collabore avec l'inspecteur régional de l'ECA, le service de prévention de l'ECA, la police du feu, le DPS, et le service des eaux de Lausanne pour partager leurs connaissances, ressources et expériences. À Épalinges, la coopération hebdomadaire avec la police des constructions est facilitée par sa disponibilité, sa réactivité et son engagement pour la prévention incendie. La Municipalité, le greffe, la sécurité publique, le service des travaux et des bâtiments, la voirie, les concierges et le service d'animation sont impliqués. Pour 2024, nous relevons cinq efforts principaux :

- Les mesures de prévention pour les bâtiments scolaires de Bois-Murat A et D ont été élaborées grâce au chef de projet de la commune, au directeur et au responsable du concept d'évacuation. Tous les enfants d'Épalinges ont participé à des exercices d'évacuation.
- Les sapeurs-pompiers du site d'Épalinges ont participé à des exercices d'évacuation, des visites d'installation et des formations dans des grands parkings souterrains grâce au responsable de la gestion des bâtiments du Biopôle et au chargé de sécurité.
- Les exercices communs avec l'EVAM sont renforcés. Les intervenants pourront s'entraîner dans des infrastructures inconnues en présence de bénéficiaires grâce aux différents sites de l'EVAM.
- L'élaboration d'un plan d'évacuation par la ludothèque, en collaboration avec la direction de l'AEE du Jars'din, a conduit à la formation des membres de l'association.
- Des réflexions sont en cours pour améliorer l'organisation de la prévention incendie au sein des garderies présentes sur la commune.

Au fil des ans, nous avons observé l'importance des retours d'expérience lors des interventions afin d'affiner les mesures de prévention incendie et la formation des intervenants.

Protection civil du district de Lausanne (PCi)

Évolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2019	2020	2021	2022	2023	2024
1196	1176	800	819	662	640

Interventions

2024 a été une année particulièrement active en interventions en situation d'urgence (ISU), tant pour nos miliciens que pour nos professionnels. L'année a débuté par l'activation du plan Grand Froid pour soutenir l'accueil des personnes précarisées. Nous avons également participé, dans le cadre de l'entraide cantonale, à une intervention à la Vallée de Joux avec une compagnie en service. Par ailleurs, nous avons pris part à plusieurs interventions liées aux événements climatiques à Morges et Lausanne, ainsi qu'à l'appui lors du drame survenu à Malley Phare. En fin d'année, nous avons mis en place un délestage autoroutier suite à un accident impliquant des victimes. Ces différentes interventions, ainsi que de plus réduites, ont permis de mettre en pratique les enseignements tirés de nos cours de répétition, renforçant ainsi le sens du travail de nos miliciens tout en testant l'efficacité de nos procédures d'intervention.

Nous avons également finalisé la mise en place des points de ren-contre d'urgence (PRU).

Dans le cadre des interventions en faveur de la collectivité (IFC), nous avons apporté notre appui à plusieurs événements majeurs comme les 20KM de Lausanne, le Triathlon, le Tour de Romandie cycliste féminin et le Marathon de Lausanne. Nous avons collaboré avec les organisateurs pour répondre à leurs besoins tout en adaptant nos prestations en fonction de nos effectifs actuels. Fin septembre, nous avons également soutenu l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de l'Ouest-Lausannois de l'Ouest-Lausannois lors de la manifestation « Cap sur l'Ouest ».

Heures réalisées par l'effectif professionnel

	2023	2024
Engagements au profit des collectivités	677	714
Engagements en situation d'urgence	947	225
Total	1624	939

Matériel, équipement et infrastructures

La mise aux normes de notre matériel électrique, afin de garantir la sécurité de nos intervenants, a nécessité l'acquisition de matériel en 2024. Les transformations et les adaptations de ce matériel seront effectuées dès le début de 2025.

Les professionnels assurent l'entretien technique et le contrôle des engins utilisés par la milice lors des cours de répétition, garantissant leur sécurité. Avec l'augmentation du matériel spécifique, ces équipements nécessitent des entretiens réguliers et un suivi rigoureux.

De nombreux travaux ont été réalisés dans les constructions et abris pour maintenir leur état opérationnel. Ces infrastructures, âgées de plus de quarante ans, nécessitent des investissements pour les maintenir en pleine valeur. La cuisine de Grand-Vennes est en cours de transformation

pour séparer les zones de production, ainsi que l'ajout d'une nouvelle laverie et d'un revêtement de sol adapté. Le local à engins des Bergières a été réaménagé, équipé de détecteurs de gaz, d'un éclairage amélioré et de prises pour maintenir la charge des batteries des nouvelles génératrices et permettre la recharge des nouveaux véhicules électriques. La paroi coulissante de l'abri de Saint-Rédempteur a également été rénovée. La majorité de ces travaux ont été financés par le compte des contributions de remplacement, avant son transfert au 1er mars 2025 dans le fonds cantonal, ou par des financements provenant de la Confédération.

Une analyse a été réalisée concernant la mise à jour du plan de stationnement, spécifiquement pour les constructions dédiées aux activités de la protection civile. Ce plan, applicable à l'ensemble de la Suisse, vise à mettre en adéquation les infrastructures avec les effectifs, afin de garantir une meilleure gestion et répartition des ressources tout en répondant aux besoins opérationnels de la protection civile à l'échelle nationale. Des propositions ont été soumises au Canton et sont en cours de validation par la Confédération. Les abris non retenus pourront ainsi être utilisés comme abris publics pour la population en cas de besoin.

Essai annuel des sirènes

74 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées en 2024. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par présence de la milice. Cinq étaient défectueuses et ont été remises en état par le canton.

Places protégées

2059 nouvelles places protégées ont vu le jour dans notre district, dont 1367 pour Lausanne, dans le cadre de différentes réalisations. Il convient de souligner la finalisation d'un abri public de 600 places dans la nouvelle extension du Tribunal cantonal à Lausanne. 620 contrôles périodiques ont été effectués dans notre district (contrôles décennaux).

Parc des véhicules

Aucune nouvelle acquisition. Nous sommes dans l'attente de futurs véhicules électriques adaptés à nos besoins spécifiques (charge totale et tractable, ainsi qu'une autonomie suffisante). Dans l'intervalle, l'accent est mis sur l'entretien et la fiabilisation des véhicules existants.

Formation

En 2024, notre ORPC a relevé le défi de doubler la durée de ses cours de répétition, passant de une semaine à deux semaines, week-ends inclus, soit près de trois semaines pour les cadres. Les week-ends ont été mis à contribution pour des manifestations lausannoises telles que les 20KM ou le Triathlon, permettant ainsi une application pratique sur le terrain du contenu instruit lors des cours de répétition. Cette démarche visant à renforcer les compétences opérationnelles tout en répondant aux exigences du nouveau profil de prestations de la Protection civile vaudoise (PCi VD).

Cette initiative a permis, uniquement dans le domaine de l'instruction, de faire passer le nombre de jours dédiés à la formation de 4,3 jours en 2023 à 8 jours en 2024, illustrant ainsi un investissement significatif dans la montée en compétence des effectifs.

En fin d'année, des exercices pratiques et dynamiques ont été organisés, mobilisant les spécialistes de l'antichute, la protection des biens culturels, sanitaires et des travaux forestiers.

Jours de service

	2023	2024
Cours effectués dans le cadre communal	2858	5106
Engagements au profit de la collectivité	376	436
Engagements en situation d'urgence	812	171
Total	4046	5713

Conclusion

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal d'Épalinges

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

Approuve

la gestion de l'exercice 2024 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 7 avril 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Le Secrétaire *ad interim*:

Alain Monod

Damien Bally

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Épalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association suisse des services des sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Épalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Épalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DAL	Direction des achats et de la logistique
DCG	Direction du cadastre et de la géoinformation
DDP	Droit distinct permanent

DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DES	Département de l'environnement et de la sécurité
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGAIC	Direction générale des affaires communales et droits politiques
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGS	Direction générale de la santé
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIF	Direction de l'immobilier et du foncier
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIT	Département des institutions et du territoire
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
EH	Équivalent-habitant
EMS	Établissement médico-social
ETP	Équivalent temps plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable

GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes
OSPES	Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS
POLCANT	Police cantonale
PPE	Propriété par étage
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié

RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SDCL	Schéma directeur Centre Lausanne
SDE	Service de l'emploi
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SIL	Services industriels de Lausanne
SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'État
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises

État des propriétés communales (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat – Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1323	2018			3341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3923		57	4846
78	Ch. des Roches – Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1244			1281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1677
119		Les Croisettes			167			167
143	Rte de la Croix-Blanche 9	Les Dailles	ex – Daniel Seira	194	1401			1595
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1214			1353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3960	3960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4699	4699
250		À la Cornaz	Forêt				1993	1993
251		À la Cornaz	Forêt				664	664
252		À la Cornaz	Forêt				944	944
254		À la Cornaz	Forêt				329	329
258		À la Cornaz	Forêt				799	799
259		À la Cornaz	Forêt				64	64
260		À la Cornaz	Forêt				141	141
273	Ch. de Mon-Repos 2	Les Croisettes	Maison de Paroisse des Croisettes	202		10 051		10 253
274		Les Croisettes	Zone de verdure protégée			9213		9213
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2276		2276
320		Les Croisettes	Église – zone de verdure protégée	217	1043			1260
342	Pl. de la Croix-Blanche I, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sports, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, pl. Croix-Blanche	2367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1450	2359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2263		2263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3795	8108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1667	1667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2644	1967	4611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux			2245	58	2303
444		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2371	2987	5358
466	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique ; dévestiture publique	63	4234			4297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1380	1380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1829	2567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de Commune, locaux Service du feu	1988	4625	1077	3498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 – Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1002	1846	3839		6687
515	Ch. de l'Église 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1084	2830	2577		6491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
532	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route, trottoir et couvert TL	660	268			928
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif → 18.05.2097)	407	431	990		1828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit Voirie	19	3194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6732	6732

État des propriétés communales (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5373	5373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
574		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de la Cabolétaz			675		675
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2306		2672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3529		3532
590	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route et trottoir	260	43			303
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3123		4548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9319		9472
715		Au Village d'Épalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Épalinges	Fontaine		34			34
722		À la Pierraz	Forêt (inconstructible – extension bois)			3456	7420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4850	4850
737	<i>Propriétaire: Bourse des pauvres d'Épalinges</i>	<i>À l'Épenaz</i>	<i>Bourse des pauvres d'Épalinges (zone villa I)</i>			3083	730	3813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3434	3434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4418		58 087	62 697
802		À la Biollaz	Tennis		2780		35	2815
803		À la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		À la Biollaz	Forêt				1117	1117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3133		3133
849		En Ballègue	Forêt				5927	5927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1749		1749
862		En Ballègue	Forêt				8305	8305
863		En Ballègue	Forêt				4699	4699
869		En Ballègue	Forêt				1566	1566
870		En Ballègue	Forêt				1582	1582
876		En Ballègue	Forêt				6771	6771
877		En Ballègue	Forêt				1811	1811
878		En Ballègue	Forêt				3915	3915
879		En Ballègue	Forêt				4839	4839
880		En Ballègue	Forêt				5956	5956
882		En Ballègue	Forêt				4025	4025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, pâturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2510	295		3390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1286	6929		8262
945		Les Moulins d'Épalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux		1738		998	2736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2640		2640

État des propriétés communales (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif → 04.03.2095)	525	1234			1759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2877	1362	7173	11 646
1928		À la Biollaz	Tennis			3019	34	3053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1115	815		2310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Épalcentre (→ 25.03.2086)	2886	1410			4296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (→ 25.03.2086)	1443	745			2188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz-Séchaud	Les Planches				1452		1452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3267			3267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3115	963		4078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2935			3060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1213			1213
Totaux				24 430	139 791	175 989	701 603	1 041 813

Propriétés communales en dehors d'Épalinges

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
2865	Le Mont-sur-Lausanne Penau	La Pichollette	Forêt				10 552	10 552
376 1257	Leysin	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637
3507	Bourg-en-Lavaux Épesses	Les Dares	Vigne			2798		2798
Totaux				207	471	2 798	10 552	14 028

Pour mémoire (hors bilan – donation à la Fondation Épalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	Fondation Epalogements protégés Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamprad) – Épalogements protégés	545	86	589		1220
Totaux				545	86	589	0	1220

Commune d'Épalinges				24 637	140 262	178 787	712 155	1 055 841
Fondation Epalogements protégés				545	86	589	0	1220
Totaux généraux				25 182	140 348	179 376	712 155	1 057 061

**Conception graphique
et mise en page**
Imprimés Services Sàrl
www.imprimés-services.ch

Imprimé dans le
Canton de Vaud

imprimé en
suisse



